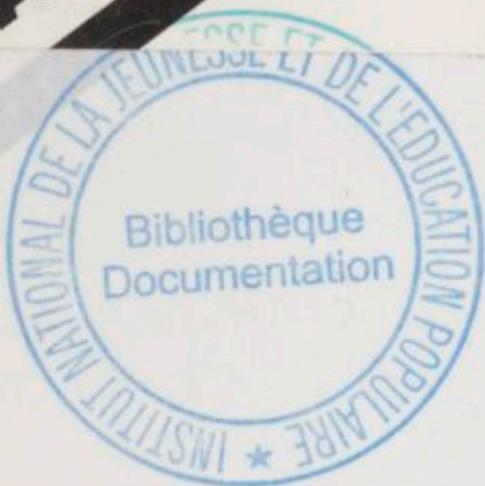


LES CAHIER

54

DE
L'ANIMATION



La bonne volonté créatrice

G. Poujol

Les mots des militants culturels

G. Vincent

Des militants nouvelle manière

M. Chauvière, B. Duriez

Les dirigeants sportifs et leurs pratiquants

J.-P. Augustin, A. Garrigou

Les associations féministes de recherche

E. Diebolt, S. Fayet-Scribe

Les sociétés sportives avant 1914

P. Arnaud

INEP

**LES CAHIERS
DE L'ANIMATION**

une publication de l'I.N.E.P.

Directeur de la publication : H. Hutin
Directeur-adjoint : B. Bouic

Rédactrice en chef : G. Poujol
Rédacteur en chef adjoint : B. Jung
Secrétaire de rédaction : A. Dozol

Comité de rédaction

J.P. Augustin, P. Belleville, P. Besnard,
M. Boulanger, A. Boulogne, M. Boutreux,
S. Dupuy, J. Eloy, O. Gagnier, P. Gallaud,
G. Gentil, C. Guérin, G. Guillaume, J. Ion,
B. Leconte, C. de Linarès, J.-P. Martin,
A. Martins, I. Mazel, B. Miège, J.-M. Mignon,
M. Nahory, A. Oberti, N. Précas, M. Rebillet,
B. Sachs, G. Saez, C. Sageot, M. Simonot, R. Sue

Rédaction-administration

**Département de la Communication
Service des Publications
Institut National d'Education Populaire
78160 MARLY-LE-ROI
39.58.49.11**

abonnement 1 an (5 num.) 200 F
étranger 250 F

Vente au numéro :
Librairie le Divan
37, rue Bonaparte — 75006 Paris
Librairie des Presses Universitaires de France
49 boulevard Saint-Michel (1^{er} étage)
75005 Paris

Maquette de la couverture
Alain Leterrier

Imprimerie Nationale



Sommaire

- **L'action culturelle en question**
 - 5 — La bonne volonté créatrice,
Geneviève Poujol
 - 17 — Les mots des militants culturels,
Gérard Vincent

- **Associations et militants**
 - 33 — Des militants nouvelle manière,
Michel Chauvière, Bruno Duriez
 - 43 — Les dirigeants sportifs et leurs pratiquants
Jean-Pierre Augustin, Alain Garrigou
 - 55 — Les associations féministes de recherche,
Evelyne Diebolt, Sylvie Fayet-Scribe

- **Notes pour l'histoire**
 - 73 — Les sociétés sportives avant 1914,
Pierre Arnaud

Chroniques

- 88 • *Associations et animation* : Les associations, une relative désaffection — Recherches sur la vie associative — le CNAJEP se fait entendre — La lettre d'information de la FONDA.
- 92 • *Colloques* : Les jeunes et les autres — Première conférence des ministres européens responsables de la jeunesse — La culture populaire au XIX^e siècle à Marseille.
- 97 • *Média-Images* : Vidéo des pays — Laboratoire Son Image et langage à l'INEP — 3^e manifestation vidéo et télévision.

Au fil des lectures

- 104 • Analyses d'ouvrages
- 109 • Index des articles parus
- 124 • Résumés

Sommaire



• L'action culturelle en question	2
— La bonne volonté créatrice	
Geneviève Poullet	
• Les mots des militants culturels	17
Gérard Vincent	
• Associations et militants	
— Des militants nouvelle manière	33
Michel Chauviret, Bruno Darcis	
— Les dirigeants sportifs et leurs pratiquants	43
Jean-Pierre Augustin, Alain Garrigou	
— Les associations féminines de recherche	55
Évelyne Diebolt, Sylvie Fayet-Scribe	
• Notes pour l'histoire	
— Les sociétés sportives avant 1914	73
Pierre Amand	
• Associations et animation : Les associations, une relative désaffection — Recherches sur la vie associative — Le CNAJEP se fait entendre — La lettre d'information de la FONDA	88
• Colloques : Les jeunes et les autres — Première conférence des ministres européens responsables de la jeunesse — La culture populaire au XIX ^e siècle à Marseille	95
• Média-images : Vidéo des pays — Laboratoire Son Image et l'Image à l'INSEP — 3 ^e manifestation vidéo et télévision	97
• Analyses d'ouvrages	104
• Index des articles parus	109
• Résumés	124

*L'action culturelle
en question*

LES CAHIER

DE
L'ANIMATION

51

Le rock à Rennes

Enseigner la musique

M. Pinçon-Charlot et Y. Garnier

Théâtres amateurs

A. Dreyfus

Sport, pratique culturelle

P. Irlinger et C. Pociello

Présence et avenir du passé

J.M. Barbe

Actions socio-culturelles :

des ambivalences

C. Maurel

Parole à **P. Burban**

INEP

La bonne volonté créatrice

Geneviève Poujol

EN 1979, à l'INEP un débat à l'ordre du jour de journées d'études concernait l'opposition supposée entre action culturelle et action socio-culturelle (1). Ce débat n'agite plus guère les esprits et pourtant les centres de formation d'animation socio-culturels fleurissent (2), le culturel quant à lui a été magnifié depuis 1981.

Qu'est devenu ce débat ? Par quel autre débat a-t-il été remplacé ? Pour répondre à ces questions nous sommes retourné aux sources, c'est-à-dire au Havre d'où ce débat semble être issu. Effet d'optique peut-être ? D'autres lieux — les mêmes causes produisant les mêmes effets — ont sans doute connu la même évolution. Une étude s'offrait à nous au Havre et c'est là que nous avons mené notre observation (3). L'apparition d'un débat socio-culturel/culturel amorcé par les « culturels » coïncide là-bas avec la reprise par la municipalité d'un projet, cher à la Maison de la Culture, de décentralisation des équipements dans les quartiers ouvriers.

L'explosion socio-culturelle

En 1985, dix centres de loisirs et d'échanges culturels connus par leur sigle C.L.E.C. sont installés dans les quartiers, leur implantation coïncide avec la disparition de « foyers de jeunes » apparus dans les années cinquante et animés par des prêtres ouvriers entourés de militants.

En 1970, une occasion s'offre à la municipalité d'utiliser un « Mille Club » que lui proposait « Jeunesse et Sports ». Le principe d'installation des « mille-clubs » correspondait bien à l'idéologie des foyers. Ce sont les jeunes eux-mêmes qui devaient monter cet équipement préfabriqué et sur cette lancée s'organiser. « Organiser les inorganisés » faisait partie de l'idéologie sans doute naïve des promoteurs du secrétariat d'Etat Jeunesse et Sports de l'époque. En fait, la ville du Havre a rapidement mis les statuts au placard. Elle entendait rester maître de l'organisation des activités destinées aux jeunes et aussi aux adultes. « Nous avons ouvert les CLEC à toute la population et non plus seulement aux jeunes » déclare Maryvonne Rioual (4). Ce projet de la municipalité bientôt reconduit à partir d'autres équipements qu'elle

a elle-même édifiés, correspondait au combat que menait alors le parti communiste pour l'accès de la culture aux couches populaires. Qui dit équipement dit animateur professionnel. La gestion directe des animateurs par la ville et la gestion mixte des activités en collaboration avec une association créée à cet effet au niveau du quartier, constitue un modèle dont d'autres villes se sont inspirées. Malgré des moments de crise, cette municipalisation des équipements de loisirs fonctionne relativement bien, si bien que ce modèle de gestion a été étendu. En effet, après Soquence, certains quartiers ont réclamé un équipement et d'autres partenaires ont été actifs, la Caisse Associations Familiales par exemple, mais le principe haurais est le suivant : « Il n'y aura pas d'animation socio-culturelle où la ville sera absente ». (4) La décentralisation est ainsi (presque) réalisée (5). L'implantation des CLEC s'est effectuée à la périphérie dans des quartiers sociologiquement ouvriers, démographiquement jeunes et votant pour la majorité municipale. La municipalité est animée d'un double souci : développer la démocratie locale, certes, en demandant aux CLEC, sur la base d'une association, de s'organiser. Occuper le terrain aussi que l'on ne veut pas voir envahir par des groupes dont la « relation politique serait déviante ». (4)

Ce combat de la municipalité communiste pour l'accès de la culture aux couches populaires a été d'une efficacité relative. Les militants mobilisés par la municipalité autour des CLEC ont été, comme partout ailleurs, dans leur majorité des gens issus des « couches moyennes » et les ouvriers se sont écartés d'eux-mêmes de la diffusion culturelle. (6)

L'effort mené par la ville en faveur des CLEC a bouleversé le paysage culturel municipal. Cette occupation systématique par la municipalité des terrains d'action a relégué bon nombre de militants des mouvements traditionnels d'éducation populaire. Les militants d'action catholique d'une part, se sont trouvés engoncés dans cette forme de gestion municipale. D'autre part, les militants laïques ont perdu de leur emprise sur les institutions de loisirs de la ville. La Fédération havraise des œuvres laïques (FHOL) qui avait l'exclusivité des crédits publics jusqu'en 1965 pour l'action auprès des jeunes, a été peu à peu neutralisée. Son action est aujourd'hui très réduite. Les équipements de vacances achetés par la ville pour la FHOL avant 1965 ont été municipalisés après 1965. Au nom de la laïcité de l'action publique, il semble que la municipalisation a eu comme effet la mise en sommeil des mouvements laïques.

L'exaspération culturelle

Les CLEC ont représenté un engagement financier considérable pour la municipalité ainsi qu'un fort investissement politique. Enfin, ils représentent la réalisation concrète par la ville d'une politique de décentralisation culturelle que préconisait depuis quelques années la maison

de la culture mais pour son propre compte. La Maison de la Culture du Havre (M.C.H.) n'a pas tardé à faire des CLEC des repoussoirs. Consciemment ou pas, la rivalité socio-culturel/culturel s'est aiguisée. Indépendamment du phénomène CLEC, la M.C.H. a de moins en moins collaboré avec des associations extérieures à elle. L'action dans le milieu ouvrier a disparu à la fin des années 70. On est loin à ce moment de la politique de Marc Netter d'ouverture aux associations. Plus tard, « Carte blanche aux associations » promue par une animatrice de la M.C.H. se déroule sur un mois entier. Des associations de femmes sont invitées à choisir des thèmes dont la réalisation artistique appartient à la M.C.H. Le point d'aboutissement de ce travail avec les associations fut le film « Vues d'ici » dont la première projection amena la rupture entre les associations et la M.C.H.

Les difficultés qui vont se faire jour à propos de « Vues d'ici » préfigurent les avatars de « corps perdu » créé par Enzo Cormann, en 1985. Il importe avant tout de préserver le créateur. Le rejet par les femmes associées au travail d'élaboration collective d'un matériel brut, des scénarios successifs proposés par Christian Zarifian, après qu'Agnès Varda et Karlin aient été sollicités, montre à quel point l'idée de création collective est refusée. Il est symptomatique que le travail entrepris par l'animatrice et l'unité cinéma ait été taxé péjorativement de « socio-culturel ». Tout travail avec un public semble devenu proscrit (sauf avec les enfants)(7). L'idéal alors est de faire tout pour que l'artiste puisse s'exprimer. Faire faire l'effort à un artiste pour s'exprimer tel est le travail de l'animateur. Il ne s'agit pas (ou plus) d'aider le public à faire un effort pour comprendre l'artiste. En fait, c'est toute une conception de l'animateur qui est rejetée. L'idéologie de la création fleurit sur le fumier socio-culturel. Même la diffusion culturelle (les CLEC et la ville en font) devient difficile à envisager. Cette crispation sur la création, c'est ce qui semblait rester à la Maison de la Culture du Havre à partir du moment où elle renonçait ou devait renoncer à l'animation et à la diffusion.

La Maison de la Culture du Havre a connu une crise d'identité à laquelle la création des CLEC n'est pas, nous semble-t-il, étrangère. A vouloir définir son rôle, la Maison de la Culture du Havre choisit de le situer par rapport aux CLEC. Le nouveau Secrétaire Général Michel Simonot va devenir le théoricien-maison en arguant de l'opposition socio-culturelle/culturelle. cette opposition ne sera pas particulière au Havre, le développement des équipements socio-culturels en France pose question à tout le monde des maisons de la culture et des centres d'action culturelle. De plus l'existence de deux ministères de tutelle « Jeunesse et Sports » et Culture l'un pour le socio-culturel, l'autre pour le culturel entérine encore cette séparation.

Début de théorisation

En 1977, Michel Simonot et Georges Rosevègue le Directeur de la Maison de la Culture du Havre, sont les premiers à tenter d'explicitier ce qu'ils ressentent et vivent. Ces deux responsables de la M.C.H. dans un article paru dans la revue de l'A.T.A.C. en mai-juin 1977, proposent à leurs collègues des établissements culturels de France de venir réfléchir avec eux sur un problème dont ils posent ainsi les données concernant l'assimilation, pour eux abusive, des activités socio-culturelles et des activités culturelles :

« Si on définit schématiquement et d'un point de vue théorique, les premières comme celles où le public élabore lui-même les produits de l'activité, et les secondes comme celles par lesquelles le public bénéficie de produits élaborés par d'autres créateurs, on constate que la composition sociale des publics de chacune de ces activités diffère généralement.

Les activités socio-culturelles attirent préférentiellement un public issu des classes moyennes, notamment des cadres moyens, alors que les activités culturelles reçoivent un public d'abord composé de cadres supérieurs et de membres de professions libérales. Bien entendu, ces tendances se modulent en fonction du type d'activité socio-culturelle ou culturelle proposé, et aussi en fonction de la manière dont on propose de pratiquer ces activités. Il semble donc que, dans la recherche d'un élargissement des publics, l'on doive tenir compte du fait que selon leur contenu et leur forme, les activités correspondent à des publics différents sur le plan sociologique. En outre la différenciation des activités recouvre, dans l'état actuel de la structure sociale, des types d'établissement spécifiques : d'un côté les MJC, les centres socio-culturels, etc... pour le secteur socio-culturel ; de l'autre les maisons de la culture, les théâtres nationaux, les centres dramatiques, les jeunes compagnies, etc... c'est-à-dire l'action culturelle... Enfin, ces deux secteurs susceptibles de pratiquer des animations de types distincts, selon la définition donnée plus haut, sont appelés à recruter des types d'animateurs dont le travail et la compétence diffèrent ».

Que faire donc quand l'action culturelle se donne pour objectifs de joindre à son public « naturel » les cadres supérieurs, les publics dits défavorisés ?

A cette question Michel Simonot et Georges Rosevègue répondent :

« Tout se passe comme si l'accès aux moyens de culture était l'accès à la possibilité d'une démarche personnelle et individuelle. Solliciter des travailleurs manuels, des membres des couches populaires, une démarche d'abord et uniquement individuelle peut donc apparaître comme une voie difficile, puisqu'ils sont précisément dépossédés des moyens que l'on voudrait mettre en œuvre. En conséquence, solliciter une démarche, sinon collective, du moins de groupe de la part des

travailleurs par l'intermédiaire des organisations dont ils se dotent paraît devoir constituer un axe à privilégier ».

Le socio-culturel dans l'équipe de direction de la Maison de la Culture du Havre va être de plus en plus discrédité, c'est le péché culturel, et le directeur de s'écrier au cours de l'assemblée générale du 3 mai 1979 :

« ... nous nous opposons ainsi à ce que nous appelons dans notre jargon « la socio-culturalisation » de la culture et de l'action culturelle. En effet, si nous souhaitons nous battre contre cette tendance qui nous pousse vers le « socio-culturel », c'est parce que nous avons l'impression qu'il s'agit de nier, d'une certaine manière, la réalité du décalage qui existe, décalage qui conduit dans cette hypothèse à réduire la culture et l'activité culturelle aux attentes spontanées de certains groupes de publics ou de populations. C'est comme si l'on affirmait que la science pouvait être accessible dans les conditions d'aujourd'hui au plus grand nombre dans sa totale complexité et immédiatement. C'est aussi confondre le fait que si toute chose a une dimension culturelle, il ne s'agit pas de conduire à l'illusion que tout est directement culturel, sans démarche culturelle particulière, en un mot que la culture est dans tout. Et troisièmement, pour nous, c'est comme si l'appropriation de la démarche créatrice et des produits de la création se confondait avec la libération de l'expression personnelle de chacun, qui pour nous sont deux choses distinctes même si elles sont complémentaires.

Cependant, les choses doivent être claires. Quand nous dénonçons cet aspect d'une politique, pour nos établissements, nous refusons une dénaturation de notre activité propre et en aucun cas, nous ne formulons une mise en cause ou une critique des activités ou des établissements socio-culturels. Au contraire, il y a une nécessité fondamentale des deux types d'activités : chacune affirmant comme nous le disions plus haut sa spécificité dans la nature même de ses tâches, menées de façon autonome, mais étroitement complémentaires.

Pour résumer, sur ce point, nous pouvons dire que l'action socio-culturelle a plutôt pour objectif de partir avant tout des intérêts et attentes de certains groupes ou secteurs sociaux alors que l'action culturelle, telle que nous pensons la pratiquer, doit s'élaborer sur la base du développement et de la dynamique de la création culturelle passée et présente, qu'il s'agisse de ses produits ou de ses démarches ».

Ce débat ouvert au Havre fut repris par nous à l'INEP en octobre 1979 au cours de journées d'études (1). L'actualité de ce débat nous était apparue à l'occasion du colloque d'Amiens en 1978. Ce colloque était organisé par Peuple et Culture — mouvement du renouveau de l'éducation populaire en 1945 — et la maison de la culture d'Amiens. Le révélateur de ce débat a très certainement été le projet de rattachement des établissements d'action culturelle au ministère de la jeunesse, des Sports et des Loisirs, ministère de tutelle du « socio-culturel ».

Pourtant l'opposition entre ces formes d'action non seulement n'est pas nouvelle, mais elle traverse les institutions qu'elles soient à vocation culturelle ou qu'elles soient à vocation socio-culturelle.

Faux débat ? peut-être, c'est déjà ce que soutenait Claude Sageot actuel directeur de la maison de la culture de Nevers dans le numéro 30 des Cahiers de l'Animation de 1980. Une chose est sûre, ce débat est passé au second plan en 1981 avec l'arrivée de la gauche au pouvoir et avec le choix délibéré du gouvernement de François Mitterrand de privilégier le culturel sur le socio-culturel.

Au Havre, si le débat a pris fin, le nombre des CLEC a continué à augmenter (10 en 1985) et surtout la maison de la culture s'est installée dans ses nouveaux locaux dits « Espace Niemeyer ». Le fait d'exister dans un « monument » n'est sûrement pas étranger à cette valorisation du « culturel » dans sa forme ultime : la création. « Notre action est-elle à la hauteur du lieu ? » s'interroge le maire adjoint des affaires culturelles et Alain Van der Malière de surenchérir : « l'outil aura-t-il les ambitions de l'œuvre ? » (8).

« De fait, la façon de répondre sur un pied d'égalité aux caractéristiques du lieu, est d'y faire de la création » (2). Georges Rosevègue, directeur de la MCH après avoir spécifié qu'il ne saurait être question par rapport aux CLEC et à la MCH de concurrence, s'envole littéralement dans ses propos.

« Il n'y a pas de hiérarchie de valeur (entre les différents établissements culturels) même si j'ai la conviction profonde qu'au commencement « est » la création artistique et que cette création est liée à la vie sociale. Absente du terrain de la création pendant longtemps, pour des raisons objectives, la maison de la culture doit se déterminer aujourd'hui sur sa responsabilité première en matière de création artistique ». (9)

La création une aventure difficile

La bonne volonté créatrice n'est pas récompensée, surtout par les siens. En 1984 un article de Claudine Lelièvre paru dans l'Humanité proposait l'examen de conscience « d'une maison de la Culture mal aimée », celle du Havre : « La Maison de la Culture, créée comme machine à tout faire se trouve aujourd'hui en porte à faux, dépossédée d'une grande partie de ses privilèges culturels : on lui a laissé le plus ingrat : la création. Hélas dans ce domaine on ne se souvient bien que des échecs. Ils sont cuisants et collent au corps comme une seconde peau, on s'enlise vite dans l'hermétisme, l'ennui ou l'intellectualisme ».

Nous rejoindrons volontiers l'hypothèse d'Evelyne Ritaine sur la capacité d'emballage militant, « Lorsque l'analyse, précise-t-elle, tente de

cerner la conception culturelle des militants elle ne rencontre ni tentative d'« assimilation critique » ni volonté de « révolution culturelle » : l'image de la culture telle que l'a consacrée l'école et celle de la hiérarchie culturelle de chaque époque ne sont pas vraiment remis en cause. Saisie dans son ensemble, la culture des Universités populaires est bien dominée par le savoir scientifique de la fin du siècle : le front populaire voit déferler une immense vague de « bonne volonté culturelle » dirigée vers les classiques : à la Libération et lors de la création du ministère (des affaires culturelles), il est essentiellement question de chef-d'œuvre et d'initiation artistique ». (10) Depuis quelques années la « création » fait partie de ces parti-pris indiscutés. Parti-pris qui peuvent se cumuler sans que se révèlent leur antinomie. Aujourd'hui par exemple, création et nouvelles technologies font partie du crédo d'une culture commune et légitime du militant culturel. N'ayant ni l'assurance méprisante de l'héritier ni le retrait sceptique des classes populaires il est socialement porté à y adhérer (10)

Les premiers débats à propos des Maisons de Culture sur la création apparaissent à propos des troupes théâtrales qui sont l'axe de la plupart de ces institutions. Les directeurs en invoquant l'idée de création prêchent pour la permanence de leur troupe plus qu'ils ne défendent la création pour la création. Lorsque en 1969 le « Monde » publie un extrait d'un ouvrage de A. de Baeque sous le titre « les Maisons de la culture doivent être des centres de création » il défend le maintien des troupes théâtrales et met en garde contre une agence de diffusion de spectacles qui transformerait les Maisons de la Culture en « garages ». C'est Marc Netter, directeur de la Maison de la Culture du Havre, sans cellule de création qui va répondre dans un article du Monde du 18 avril 1967. Or Marc Netter a participé au mouvement de décentralisation théâtrale notamment à St Etienne, il ne se contente donc pas de défendre l'action qu'il mène au Havre. Il pose aussi le problème de l'intérêt d'une cellule de création par rapport à l'objectif affirmé de conquête du public populaire. Cette controverse porte sur la priorité à donner dans l'action culturelle à la création.

« On oppose, dit M. Netter, la maison de la culture-garage à la maison de la culture cloche-à-melon, la stérilité de l'une à la fertilité de l'autre ; le conformisme de l'une à l'esprit novateur de l'autre etc... Cela semble irréfutable : les apparences s'y prêtent ». Pourtant une Maison de la Culture siège d'un centre de création ramène « au moins 50 ans en arrière ». Les théâtres municipaux traditionnels n'avaient pas d'autres objectifs : plus ouverts, ils abritaient plusieurs équipes, l'une pour l'opéra, l'autre pour l'opéra-comique, une autre encore pour l'opérette » (11).

Plutôt que d'imposer une esthétique il faut « par la création d'œuvres nouvelles (bien sûr) confiées à des artistes valables de notre époque, remettre à chaque spectacle tout en question et donner au public la multiplicité des références qui lui permettent de faire un choix, son choix » (11).

Netter s'oppose surtout à la promotion d'œuvres d'un créateur unique. Ce que ses collègues prendront fort mal, Gabriel Monnet en tête, pour lui :

« les Centres Dramatiques apparaissent comme la meilleure façon de remettre la société en question et de renouveler les rapports entre les hommes » (12).

Après 1968, et surtout dans les années 70 au Havre, nous l'avons vu, l'extension du secteur socio-culturel, la culturélisation de ce secteur lui-même, qui fait de chaque C.L.E.C. des Mini-Maisons de la Culture va amener une certaine crispation culturelle. Comme poussés dans leur dernier retranchement les professionnels de la Culture ne défendront plus les œuvres mais militeront pour la « création ». Ce mouvement observé au Havre se jouera dans un contexte sociopolitique parfois différent dans l'ensemble des institutions culturelles de France. L'arrivée de la gauche au gouvernement va confirmer ce mouvement idéologique.

En 1981, à l'occasion du XX^e anniversaire de la M.C.H. Dominique Wallon précise la nouvelle politique de la direction du Développement Culturel. Ses axes :

— « L'ambition retrouvée à l'égard de la création artistique et de sa place dans la cité.

— La volonté d'enrichir les pratiques culturelles de toutes les couches de la population et prioritairement de tous ceux qui sont exclus de l'essentiel de la vie culturelle ».

Ces orientations rencontrent les options fondamentales de l'Association des professionnels de la Maison de la Culture du Havre et de la Ville du Havre.

Reprenant les propositions inscrites dans le projet de la maison de la culture, l'assemblée générale du 15 juin 1984 est l'occasion de se confronter aux réalités. Il est fait allusion au « Passage au Havre » obligé pour tous ceux qui impriment un caractère original à la création contemporaine. Ambition mais aussi lucidité. La maison de la culture n'est encore pas en elle-même une instance de légitimation auprès des publics les plus éloignés des codes artistiques. La consécration de la presse nationale ne vient pas non plus. On aurait donc mis la charrue avant les bœufs ?

Le lyrique donne l'occasion à la direction de la M.C.H. de montrer le niveau d'exigence. « Que faire ? Rejeter globalement et définitivement l'opérette comme « art mineur » ? Non. Répondre tout de même à la demande et présenter le « meilleur » d'une production qui demeure — pour l'essentiel — très médiocre ? Non ». Il n'est pas question de faire plaisir à un public amateur qui se régalerait des « cloches de Corneville » ou de « l'Auberge du Cheval blanc ». Alors « chercher... et tâcher de trouver, là encore, ce qui naît au cœur d'un genre aussi fossilisé soit-il. Parlons net, 9/10^e de la production n'ont pas leur place à la Maison de la Culture. Nous ne sommes pas subventionnés pour véhiculer — au-delà des tares naturelles (bêtise ou vulgarité du livret, indigence musicale) l'insuffisance — au mieux l'insignifiance artistique ». Bien

L'ŒUVRE ET L'OUTIL
ou « De l'audace ! Toujours de... »

Danton dans Napoléon d'Abel GANCE.

Longtemps, on dut comme l'écrit le poète René CHAR, « remettre à plus tard la part imaginaire qui, elle aussi, est susceptible d'action » (1).

Aujourd'hui, cette part est là, sous la forme d'un lieu, — d'exception : donnée immédiate qui anticipe à ce point qu'elle ne renvoie d'emblée qu'à elle-même. On attendait un outil, on reçoit une œuvre. Et l'œil peu invité — hélas ! — à regarder une construction comme « un spectacle architectural », selon la belle expression d'Oscar Niemeyer, se défend. D'où les clichés, les connotations dérisoires.

Qu'importe. L'existence même de ce lieu, saisi dans l'intensité de sa présence, dans l'audace de sa conception pose quelques questions fondamentales, peut-être la question :

Comment reconnaître et faire reconnaître l'essentielle rupture que doit incarner toute œuvre pour être d'art, précisément ?

Comment la désigner comme l'un des signes pertinents de la réalité d'une création ?

L'événement que constitue la présentation de Napoléon d'Abel Gance — au-delà de son caractère prestigieux — apporte une réponse en forme de choix artistique, donc culturel.

« Il n'y a pas dans le film un seul passage sans originalité technique » dit-on à propos de Napoléon. Et de fait, le premier tryptique, les surimpressions multiples, les recherches concernant les caméras en mouvement, la stéréophonie ensuite, nourrissent aujourd'hui encore la puissance de l'épopée qui emprunte également à la musique.

Mais ces remarques ne valent-elles pas également pour l'Espace Niemeyer dont la conception s'appuie sur la connaissance des techniques les plus évoluées ? Ici aussi, volonté de se situer au carrefour des arts, sculpture et poésie plus particulièrement.

A audace, audace égale.

Que l'œuvre/outil qu'est la Maison de la Culture soit inaugurée par ce film donné dans sa version la plus complète, en tout cas la plus démesurée, peut-être la plus conforme au rêve initial des années vingt-cinq, est plus qu'un symbole.

(1) *Fureur et mystère.*

Avec « ce classique du cinéma », elle traduit sa volonté de prendre en charge ce que l'on appelle le patrimoine, mais simultanément elle met à son service de formidables moyens, réactivant l'œuvre au point — répétons-le — de révéler davantage la « folie » du projet, afin de lui être en quelque sorte plus fidèle.

Avec ce choix encore, elle associe les disciplines puisqu'on le sait, une partition musicale originale, interprétée par le Wren Orchestra et dirigé par Carl Davis, accompagne la projection du film.

Avec ce choix — et les collaborations citées plus haut en témoignent — elle affirme d'emblée sa dimension internationale.

On le voit, l'outil a les ambitions de l'œuvre. Il tâchera d'en avoir les audaces. « Abel Gance recula les limites du cinéma » écrivait Georges Sadoul. Mais les utopies ont une histoire, à nous de les saisir, de les prolonger...

C'est peut-être là que commence l'action culturelle.

Alain Van der Maliere
Passion(s) N° 0, nov. 1982

sûr, il y aurait bien la « Veuve Joyeuse » mise en scène par Arias, mais cette production est financièrement inaccessible.

La fin de l'action culturelle

L'outil a peut-être eu les ambitions de l'œuvre. Le problème n'est pas là. Le problème à notre sens se situe autour de l'interrogation d'Alain Van der Malière « C'est peut-être là que commence l'action culturelle ? » (voir encadré) A moins que ce soit là qu'elle se termine ? Que reste-t-il en effet de l'action culturelle quand l'ambition est de devenir l'instance de légitimation de la création artistique ?

En 1985 Jack Lang le ministre de la culture a été assez tenté de modifier le cahier des charges des Maisons de la Culture en privilégiant la création artistique, d'où les nominations aux postes de directeur de Pierre Debauche à Rennes, de René Gonzalez à Bobigny et enfin de Paul Ruiz cinéaste au Havre. A ce train là, de l'action culturelle il risque de n'en être plus question que dans les livres d'histoire.

Nulle part, comme le remarquait Evelyne Ritaine⁽¹⁰⁾ nous ne rencontrons ni tentative d'« assimilation critique » ni volonté de « révolution culturelle ». La bonne volonté créatrice anime désormais les militants

ouvriers. Du moins c'est l'impression que nous avons eue en assistant au colloque organisé par la Direction du développement culturel du Ministère de la culture en mai 1985 et auquel avaient répondu de nombreux comités d'entreprise. Ce n'est pas par hasard si ce colloque se déroulait au Havre.

Une table ronde réunissait des représentants de comités d'entreprises et des créateurs. Elle était animée par M. Marguerin. Qu'Albert Perrot, président aujourd'hui démissionnaire de la Maison de la Culture du Havre qui accueillait le colloque, introduise cette séance donnait un relief particulier à ce débat. La Maison de la Culture du Havre et les C.E. de la ville ont derrière eux une longue et douloureuse expérience de production artistique en commun, dont le point d'achèvement avait été « corps perdu », création d'Enzo Cormann présentée la veille même. Ce malentendu créatif de première grandeur, comme seuls les culturels les plus généreux peuvent en organiser, ne donna lieu à aucune prise de parole de la part des C.E. concernés par cette entreprise. Cette attitude confirme bien un certain désengagement des militants culturels ouvriers vis-à-vis du produit artistique final (13).

Ce qui était mis au débat au cours de cette table ronde était le problème de la commande artistique, de sa médiation éventuelle, le problème de la production par un C.E., le problème de la réalisation par un ou des créateurs.

Côté travailleurs, les C.E. doivent (et peuvent) organiser la demande autrement dit devenir « producteurs ». Vis-à-vis du créateur pas de problème d'un point de vue idéologique, c'est un travailleur disposant d'un savoir-faire irremplaçable. Certains C.E. se sont déjà engagés dans la voie de la production. « Des expériences menées ces dernières années témoignent de la pertinence de cette ambition même si les résultats obtenus, au terme du processus de production, restent souvent contradictoires, quelquefois contestables » (14). Pourtant certains s'interrogent sur l'engagement des C.E. à devenir producteurs.

Côté créateurs, l'expression est plus diversifiée encore selon l'expérience vécue et les positions idéologiques. Pour certains, qui répondent à une commande, il leur faut mettre en garde les C.E. car « il faut prendre le risque que ça ne vous plaise pas, mais que ça plaise aux salariés ». Est posée à ce propos la question du rôle du médiateur entre les C.E. et le créateur ou entre les salariés et le créateur. « Le théâtre dit le créateur de « clair d'usine » va vers les ouvriers et non vers les C.E. Nous refusons la médiation des C.E. pour les aventures artistiques ». L'idéal est pour certains qu'on ne leur demande rien, mais ils aimeraient bien qu'on leur diffuse leurs produits. La situation idéale de la commande ? « un terrain non stabilisé par le politique » sinon il n'y a rien à faire. Mais aucune illusion à se faire ajoute Enzo Cormann : « la pratique artistique peu ou prou fout la merde ».

A l'artiste qui déclare « vous nous demandez de la restitution sociologique », les C.E. répondent « on ne veut pas passer sous la table ».

Et il semble bien que dans ce genre d'aventure tout le monde doive passer sous la table.

Il semble ainsi que nous assistions à une sacralisation de la création côté C.E. Sacralisation qui gêne un peu les créateurs. Ceux-ci ne dédaignent pas qu'on leur passe commande mais demandent un feu vert complet, mais comme le signifiait un plasticien « qu'on ne leur demande pas le portrait du commanditaire à lire sans effort ».

Le mot de la fin revint à Cueco dont on aurait aimé entendre plus les propos pertinents et sans complaisance. « L'artiste ne peut répondre qu'à côté. Il faut donc gérer le malentendu mais pas trop car ce serait mortifère de l'annuler ».

Annuler le malentendu il semble que ce ne soit pas demain la veille. L'idéologie de la création est à son apogée, elle est reprise par tous les groupes sociaux et tous les partis politiques. Le socio-culturel se porte mal. Il retrécit à vue d'œil, coincé qu'il est entre un social envahissant et un culturel valorisé. Les classes moyennes désertent le secteur socio-culturel (15) et commencent à s'écarter du secteur culturel (16). Les créateurs montés sur l'Olympe voient s'écarter leur public dont la bonne volonté culturelle (17) a des limites. Quant aux militants culturels, de toute leur bonne volonté créatrice, ils n'ont qu'à gérer le malentendu en attendant de remettre à jour un nouveau projet d'action culturelle.

Geneviève Poujol

(1) Ces journées d'études ont donné lieu à un numéro spécial des Cahiers de l'Animation, n° 30, rapidement épuisé.

(2) *Animateurs aujourd'hui*. Les cahiers de l'animation n° 44/45, 1984.

(3) *POUJOL (Geneviève) et VINCENT (Gérard)*. — *Rencontre avec la Culture, l'action culturelle auprès des travailleurs au Havre*. — Etude menée dans le cadre d'une convention pour une action de développement culturel et artistique entre la ville du Havre, le ministère de la culture, la Maison de la Culture du Havre, 17 comités d'entreprises et des associations de culture populaire du Havre et de sa région.

(4) *Entretien avec l'adjointe au Maire, chargée de la Jeunesse*.

(5) *En 1985, la municipalité avait d'autres projets d'implantation*.

(6) *RAME*. — *Les pratiques culturelles des havrais*. — 1984.

(7) *L'Unité « Jeune public » a été supprimée par la direction Larguier-Ruiz*.

(8) *Passion(s)*, n° 8.

(9) *Partenaires*, novembre 1982.

(10) *RITAINE (Evelyne)*. — *Les stratèges de la Culture*. — *Fondation Nationale des Sciences Politiques* 1984.

(11) *Le Rôle des Maisons de la Culture*. — *Le Monde* du 18 avril 1967. Cité par Jean Jack Queyranne. — *Les maisons de la Culture*. — *Thèse en Sciences Politiques*, Lyon 1975.

(12) *MONET (Gabriel)* cité par Jean Jack Queyranne.

(13) *VINCENT (Gérard)*. — *Les mots des militants culturels*, voir article suivant dans ce numéro.

(14) *Document de « Travail et Culture » remis au cours du colloque*.

(15) *ION (Jacques)*. — *La fin du socio-culturel*. — in dossier de l'ADRAC, « Des associations en 1986 », 1986.

(16) *Enquête CREDOC*, 1984.

(17) *BOURDIEU (Pierre)*. — *La distinction*. — Ed. de Minuit 1983.

Les mots des militants culturels

Gérard Vincent

DANS le cadre d'une convention de développement culturel et artistique, une analyse sociologique de caractère général se développait, une analyse de la politique culturelle au Havre progressait, une histoire urbaine du Havre était en voie d'achèvement (1).

Le travail que nous avons réalisé devait répondre à deux objectifs :
— donner une vue d'ensemble du contexte de l'action culturelle au Havre,
— décrire les processus et les lieux qui ont inscrit dans les mémoires la relation Culture/Monde du Travail. Cet article présente ici le deuxième objectif.

Au Havre, un bon nombre de militants culturels ouvriers sont passés par les « Foyers de Jeunes » dans les années cinquante. Ces institutions ont constitué des apports et des innovations fructueuses pour le mouvement syndical havrais. Les foyers de jeunes créent par leur formation un type de conduite et d'engagement spécifiquement orienté vers le syndicalisme. En effet, il semble que si le processus de renouvellement du syndicalisme havrais qui se produit par l'intermédiaire de ces jeunes se déroule dans d'aussi bonnes conditions, c'est qu'il est aussi un processus de transmission des valeurs spécifiques et des références essentielles du mouvement syndical.

C'est ainsi que les foyers de jeunes ont essentiellement formé des militants syndicaux et l'expérience des foyers de jeunes a créé une aire de références communes très denses mais aussi très délimitées au mouvement syndical C.G.T. En dehors de moments et de personnes privilégiés, la communication et le développement de cette expérience à d'autres groupes sociaux se heurte bien souvent à des obstacles puissants et à des malentendus profonds que laisse mal prévoir l'enracinement sociologique et historique de ce courant.

(1) Convention pour une action de développement culturel et artistique entre le ministère de la culture, la maison de la culture du Havre, des comités d'entreprise, des associations de culture populaire du Havre et de sa région, et la ville du Havre.

LA MÉTHODE

Documentation et entretiens

Les matériaux de départ de ce travail ont été de plusieurs ordres :

— quelques documents retraçant les circonstances de création des œuvres (documents de travail, courrier) mais à l'exception des œuvres filmées, pas de contacts directs avec les créations réalisées avec le monde du Travail.

— 30 entretiens individuels sur magnétophone portant d'une part témoignage de faits et de dates, choisis et conduits dans le souci de retracer la trame d'ensemble des événements, mais d'autre part écoutés de manière à saisir le vécu essentiel de ces mouvements, dans les mots utilisés, les situations relatées.

— Des montages sonores réalisés dans l'esprit de ce deuxième type d'écoute, à partir de mots clés de cette expérience vécue qui étaient et restent pour nous autant de questions ouvertes sur les relations complexes qu'a construit le monde du Travail avec l'art et la culture.

— Des débats à la suite des premiers résultats qui ont regroupé des membres des CE autour de montages réalisés avec ces entretiens pour caractériser la relation Culture/monde du Travail.

Constitution de séries :

Les premières tâches ont consisté à prendre une vue d'ensemble et si possible méthodique de l'ensemble des faits et des groupes sociaux se trouvant impliqués à des degrés divers dans l'Action Culturelle. Ce travail a pris la forme de documents graphiques, les séries, disposant chacune sur une bande de papier la succession des événements survenus dans un domaine spécifique : vie d'un équipement, d'une association, évolution d'une composition sociologique, etc. Depuis 1961 jusqu'à nos jours, de manière à ce que l'on puisse faire coïncider les dates d'une série à l'autre. On peut ainsi constituer, en agrégeant les séries les unes aux autres dans un ordre donné, autant de tableaux qu'il sera nécessaire pour mettre en évidence tel ou tel phénomène du développement culturel havrais en relation avec le mouvement social.

L'utilisation de cet outil de travail a été double :

— Donner un cadre de référence pratique aux travaux de recherches dans différents domaines sur cette période, faciliter en particulier le travail de mise en fiches par un cadre général qui rappelle des dates, des faits de manière commode pour l'utilisateur.

— Faciliter le travail d'interprétation sociologique et historique des faits en mettant en évidence des relations, des parallèles.

Notre travail a donc surtout consisté à permettre une compréhension des processus engagés dans ces actions culturelles, à l'échelle du groupe ouvrier restreint et à travers des processus de caractériser des manières de penser, d'agir qui font l'originalité et l'intérêt de ce qui s'est bâti entre la Culture et le Monde du Travail.

Ce travail est donc un travail sur des représentations, qui a pour base essentielle la manière dont un certain nombre d'individus d'aujourd'hui se souviennent de faits, de paroles et d'œuvres. Le reproche que l'on peut immédiatement adresser à cette démarche c'est d'opérer sur des représentations en étant en-deçà ou au-delà des critères de représentativité des éléments analysés, ceux que seuls une analyse quantitative à base de questionnaires et de sondages pourrait fournir.

Or il semble qu'au contraire, il faut revendiquer d'avoir mis à jour, en écoutant avec quels mots cette expérience était relatée, un système d'attitudes complexe du Monde du Travail vis-à-vis de la Culture, qui suppose, lorsqu'on s'est placé de son point de vue une interrogation d'ensemble des problématiques usuelles de la création et des publics.

Les phases successives de ce travail ont pu se dérouler grâce à la collaboration précieuse de Patrice Robin.

Une action culturelle de type nouveau

Le type de socialité qui s'est engagé dès le début dans l'action culturelle au Havre s'est trouvé en rupture avec les sociabilités associatives propres aux classes moyennes. En effet les premières actions culturelles entreprises par la Maison de la Culture avec des comités d'entreprise, ont été marquées au préalable par la rupture spectaculaire de Marc Netter en 1965 avec une programmation qui donnait une large part aux associations culturelles locales. Tout s'est passé comme si l'action culturelle qui allait être tentée avec le monde du travail (de grands spectacles sous un chapiteau, des actions auprès des comités d'entreprise, la première galerie de prêt d'œuvres picturales) ne pouvait coexister avec les manifestations des associations culturelles qui rythmaient jusqu'alors le programme de la Maison de la Culture. Celle-ci vit à partir de cette époque au rythme de grands rassemblements sous le chapiteau provisoire de la Place Gambetta, d'expériences menées avec les comités d'entreprise, d'actions culturelles préparées avec les militants culturels.

En mai 1968, 250 animations sont organisées dans 47 entreprises (animation théâtrale par la troupe du tableau gris, projections de films, débats). En juillet 1968, Bernard Mounier prend contact avec Benedetto, lui proposant « d'arriver au Havre, de réagir et d'écrire une pièce ». En décembre 1968, 20 représentations de deux pièces de tréteaux du Théâtre de la Salamandre. En mars 1969 le théâtre des Ouvrages Contemporains

de Christian Dente présente en 3 semaines 23 spectacles dont 18 dans les comités d'entreprise et foyers de jeunes travailleurs. Benedetto arrive au Havre et le projet d'Emballage prend corps. En octobre 1969, Benedetto rencontre la commission de coordination culturelle et les réunions entre Benedetto et les militants des comités d'entreprise sont organisées. Le 3 novembre 1969 il rencontre de jeunes travailleurs : « *Les mêmes critiques, remarques, griefs, que ce qui avait été développé dans les jours précédents. Alors nous nous sommes demandés de quelle manière on pouvait rompre l'isolement des travailleurs, comment lutter contre l'édification des prisons individuelles, comment inventer de nouvelles communications, comment toucher les gens, comment rompre les glaces, comment le théâtre pouvait atteindre... Car en fin de compte ce n'est peut être pas le contenu de la pièce qui est important, mais de la jouer dans de nouvelles structures ou sans aucune structure. Mais où, mais quand, mais avec qui ? Là des questions terribles* ». (1)

Benedetto ayant défini le sujet de sa pièce (la marchandise et l'homme) cherche avec les groupes ouvriers une figuration de la marchandise spécifique au Havre, il cherche quel est l'ouvrier-type du Havre. La pièce écrite est ensuite présentée à ces groupes le 19 décembre 1969. En mars 1970, la première d'Emballage est jouée salle Franklin, haut lieu de la mémoire ouvrière havraise.

A cette époque le rôle de la commission de coordination culturelle ne se limite pas à ces actions de création, elle se développe aussi dans le sens d'une information des comités d'entreprise sur l'activité de la Maison de la Culture (organisation de la diffusion d'« Apollo 69 de Christian Dente), dans l'organisation de débats avec la Maison de la Culture (sur le cinéma avec Marcel Trillat). Cette activité se maintient de manière très soutenue jusqu'en 1974 comprenant en plus de ces activités théâtrales une activité graphique (« l'homme éclaté » de Pignon). A partir de cette date, c'est l'échec de la création d'une association « Travail et Culture » qui aurait dû relayer l'activité de la commission de coordination culturelle de tourisme et travail, l'avancement du projet Niemeyer qui mobilise les énergies de la Maison de la Culture, et enfin le lancement du projet de Valmont qui réoriente l'activité des militants culturels. La pression n'est plus aussi forte et le nombre de projets communs avec la Maison de la Culture va diminuant. La participation du monde du travail à la vie associative de la Maison de la Culture ne permet pas aux militants culturels de prendre pied dans le débat culturel avec la même aisance que lorsque les décisions se prenaient à chaud et sur des processus concrets de « préparation ». Les débats d'assemblée générale laissent souvent ces militants dans l'incapacité de transmettre leurs point de vue, non pas faute de contenus ou de moyens d'expression ni de pouvoir, mais faute d'une situation sociale pertinente pour que leur intervention ait un sens.

L'incompatibilité se manifeste entre la socialité en acte que les groupes ouvriers engagent dans l'action culturelle et les sociabilités associatives.

(1) *Journal de Benedetto*

Une activité cinématographique (« On voit bien que c'est pas toi », « Moi je dis que c'est bien », « Vues d'ici ») qui associe étroitement des groupes de jeunes ouvriers au processus de création s'est aussi développée jusqu'en 1974 avec une grande intensité autour de l'Unité Cinéma de la Maison de la Culture. Cette expérience riche et intense conduite avec le cinéaste Christian Zarifian a eu un fort écho national par la qualité de ses produits. Elle a été aussi l'occasion d'une crise marquante et grave pour l'avenir de l'action culturelle au Havre.

Ce sont en effet de jeunes ouvriers d'une nouvelle génération qui s'engagent dans l'action culturelle avec beaucoup de détermination, alors que leurs aînés prennent des responsabilités syndicales et politiques qui les désengagent relativement de l'action culturelle. Pourtant la transmission ne se fait pas, et l'arrivée de ces nouvelles générations n'est pas l'occasion de redéfinir de nouveaux champs d'action, elle marque au contraire une rupture dans l'élan pris par l'action culturelle du Havre.

Formés par les foyers de jeunes, ils ne se reconnaissent pas dans les Centres de Loisirs et d'Echanges Culturels (CLEC) que la municipalité leur substitue. Engagés dans des processus de création encore plus ambitieux que leurs aînés, ils sont désavoués par la Maison de la Culture et ne reçoivent pas de soutien de la part des animateurs culturels qui ne reconnaissent pas leur démarche dans ces créations. Pourtant les similitudes dans l'examen des processus sont extrêmement frappantes, même souci de préparer qui se traduit par un délai extrêmement bref pour un tournage de « Moi je dis qu'c'est bien » (3 semaines) largement assumé techniquement par le groupe de jeunes, même approche collective, même distanciation des rôles, mêmes repères entre la scène et la salle (dans le champ/hors champ).

« C'est vrai qu'on rentrait devant la caméra comme ça alors que quelques secondes avant on était derrière, et puis on repartait, et puis en revenait etc. ça se passait sans problèmes. Les scènes qui nous ont paru difficiles n'existent plus. C'étaient des scènes où il fallait se mettre tout seul devant la caméra » (1).

L'extraordinaire humour de ce film où de jeunes havrais se mettent en scène dans une recherche très corrosive du bonheur en multipliant des scènes extrêmement vives, prend le cinéaste au jeu entre le champ et le hors champ, barrière continuellement marquée et continuellement franchie entre l'imaginaire et le réel, le document et la fiction, la fraîcheur et l'amertume. On a parlé de manipulation des acteurs non professionnels par le réalisateur à propos de ce film. Cette accusation, par son caractère outré est difficilement justifiable lorsque l'on analyse le déroulement très rapide du processus. Elle traduit en fait un malaise profond qui s'est développé autour de cette expérience et des épisodes dramatiques qui l'ont accompagnés (fermeture du CLEC d'Applemont, veto sur la diffusion du film par la Maison de la Culture du Havre (MCH). Le problème du renouvellement des militants et de la militance culturels nous semble finalement posé aujourd'hui à partir de ce malaise.

(1) Gislaine Fleuret, comédienne dans le film « Moi je dis que c'est bien ».

La rencontre vécue

Nous allons tenter de décrire le contenu de l'expérience vécue des rencontres avec la culture qui forment l'acquis d'une génération de militants culturels. Nous montrerons à chaque fois comment chacun de ces acquis s'est transmis ou a débouché sur des malentendus lorsque l'action culturelle a mis ces militants au contact des institutions et des groupes réglant la politique culturelle.

Les entretiens réalisés lors de l'enquête menée de l'automne 84 au printemps 85 auprès de militants culturels, en plus de fournir des éléments précis sur les faits et les hommes, ont aussi été faits de paroles profondément expressives d'une expérience qui se laissait mal emprisonner dans les catégories usuelles de l'action culturelle. A mesure que nous nous rendions compte de l'originalité de cette expérience, nous évaluions la difficulté évidente de sa traduction dans les termes qui règlent l'action culturelle et la politique culturelle dans notre pays. Les malentendus nombreux et répétés que cette spécificité même générait, en étaient à chaque fois d'autant plus soulignés.

Ces pratiques, ces attitudes nous ont semblé être prises au piège des fausses évidences qui, par la vertu du discours technique de l'action et de la politique culturelle, réduisent cette expérience de la culture par le monde du travail à des cas de figure connus et largement analysés. Ces paroles nous ont semblé devoir être rapportées afin qu'elles provoquent leur plein effet d'écart en présentant tous les renouvellements conceptuels auxquels elles invitent. Le regroupement par thèmes que nous empruntons pour les présenter, n'a rien d'un arrangement systématique de cette expérience et de ses représentations. Celui-ci étant encore à mettre en évidence, nous avons choisi un découpage qui nous a déjà servi à réaliser les montages sonores qui ont suscité des débats d'une grande qualité à la fin du processus d'enquête.

De A jusqu'à Z

Ce thème est celui qui connote de la manière la plus évidente ce que fut l'« esprit foyers de jeunes » et qui s'est perpétué dans de nombreux aspects des réalisations des militants culturels. C'est aussi celui qui se prête le mieux aux malentendus, et qui a servi à stigmatiser l'appartenance de cette démarche à des activités de type socio-culturel pour l'exclure du champ de l'action culturelle, ou alternativement à interpréter ces comportements en termes de volonté de pouvoir sur la création ou le créateur.

« Le premier vendredi de chaque mois, il y a réunion du local et on discute organisation ».

« La moindre petite chose était prise en main par des jeunes, l'intérêt c'est la prise en main, la préparation.

Je crois que c'est tout à fait ça qu'on a vécu dans les foyers de jeunes. Ce qui nous intéressait, ce n'est pas tellement le produit abouti, l'important c'était de mener l'action de A jusqu'à Z. Et c'est vrai que dans « Emballage » on a été fortement intéressé par toute la préparation des

rencontres avec Benedetto, encore que le contenu de la pièce nous importait mais on attachait beaucoup d'importance à la préparation. C'est sûrement très formateur cette démarche-là ».

« Je crois que le travail de préparation d'« Emballages » qui avait été fait facilitait cette capacité à se situer devant la chose à faire. »

C'est le mot « préparation » qui revient, qui décrit effectivement des gestes, des attitudes qui demandent à être caractérisés. Un premier axe de cette description serait de souligner cette « capacité à se situer devant la chose à faire » qui semble consister en une faculté pour un groupe restreint de se définir très rapidement et très fermement lui-même sur le plan pratique, de savoir dégager très vite ce que le groupe retient comme attitude concrète à adopter devant une situation nouvelle, en la situant dans un contexte plus large, même si cette situation est présentée dans des termes abstraits.

« Nous, je crois qu'on a jamais parlé de morale. C'est la nécessité, c'est face au carreau de cassé qu'on décide... C'est face à des disputes qui devenaient violentes qu'on a décidé qu'on avait pas le droit de se battre ».

Ces composantes de l'attitude des groupes ouvriers dans l'action culturelle ont souvent échappé aux créateurs qui sont en leur présence ou aux promoteurs de cette action culturelle. Toute proposition présentée en termes de principes abstraits sera en fait évaluée c'est-à-dire acceptée ou refusée en fonction d'une traduction en termes d'action concrète opérée par le groupe lui-même. Les engagements sont pris sur des actes et non sur des principes, ensuite ces engagements sont référés à d'autres engagements en fonction de critères de cohérence qui sont propres au groupe.

On comprend ainsi beaucoup mieux ce qu'il peut y avoir de désarçonnant dans ces situations où un professionnel de la culture ou un artiste propose pour lancer une action culturelle des normes, des idéaux et des produits qui ne sont pas débattus par le groupe auxquels ils sont proposés. Une adhésion ou un refus apparaissent, constitués dans des ajustements qui restent bien souvent inapparents au protagoniste professionnel ou artistique. Ensuite une adhésion forte au processus peut fort bien coexister avec une très forte distance prise avec le produit lors de sa première présentation, pour constituer finalement une mémoire positive.

Ainsi ceux qui ont été face à ces groupes ouvriers témoignent de l'impression d'être confrontés à un groupe qui constitue une écoute, une attente sans s'impliquer dans les débats qui sont proposés usuellement au démarrage d'une action culturelle avec un groupe social donné. En effet la pratique générale de l'action culturelle suppose le préalable de la constitution d'un groupe par des réponses en termes de normes générées par un débat initial sur un ensemble de propositions.

Or, semble-t-il, le débat n'a pas lieu et le groupe est déjà là, créant par son silence des attitudes très diverses de la part de ceux qui y sont confrontés. Bien souvent, celui qui est confronté à ce silence projette des intentions qui sont plutôt révélatrices de son propre état d'esprit. Il nous semble en fait que ce silence recouvre un travail de traduction qui est réalisé afin que le groupe se détermine. Car le groupe se crée et se situe devant « la chose à faire » avec des critères qui lui permettent de s'engager dans un processus, c'est-à-dire en convertissant des propositions en termes de principes ou de normes de schèmes d'action pour ce groupe, tout ce qui se trouve engagé dans le terme de « préparation ».

Dans l'expérience initiale des foyers de jeunes, préparer, c'est à la fois

assurer les conditions pratiques préalables à telle ou telle activité, et rendre le groupe apte à prendre en charge ces tâches. Avec cette nuance qu'il ne s'agit pas de contrôler les moyens techniques d'une activité, mais d'anticiper sur les conditions propres à générer un processus, à creuser une attente. On peut pousser plus avant et penser que dans cette exigence de préparation, il est impliqué une approche générative de l'action culturelle et de l'œuvre d'art, une sémiogénétique assez différente des représentations immanentes de l'œuvre d'art que véhiculent la plupart des énoncés et pratiques usuels. Ces gestes de préparation sont en étroite relation avec les conduites à l'égard de l'espace qui ont marqué l'histoire de ces groupes et sur lesquelles nous reviendrons. Se donner un lieu pour la culture a souvent été la figure la plus accomplie de cette stratégie de la préparation qui aborde l'œuvre par l'amont.

Un engagement sur le long terme

Lorsque l'adhésion est réalisée, son intensité surprend celui qui propose une action culturelle d'autant plus qu'il n'a bien souvent pas conscience des motifs profonds de l'adhésion du groupe tant il est difficile pour un intervenant d'action culturelle d'envisager que les motivations d'un groupe qui s'engage dans un processus d'action culturelle soient autre chose que la recherche de son propre reflet. Voici comment l'engagement profond de ces groupes dans le processus de création est bien souvent interprété comme une volonté, au mieux de contrôler dans la création la production de l'image du groupe, au pire comme une volonté de se revêtir des prestiges et des pouvoirs du créateur.

Cette adhésion se réalise indépendamment de toute attente particulière par rapport au produit artistique final, mais en fonction d'une inscription de cette « chose à faire » dans des engagements de très long terme qui mettent en cohérence toute une mémoire et des attentes à l'échelle d'une génération.

La nature de cette adhésion échappe très souvent aux protagonistes qui sont face à ces groupes qui comprennent mal la résistance de ces groupes aux crises répétées que connaissent fréquemment de tels processus. Cette résistance prend la forme d'un jusqu'aboutisme, d'un engagement tenace et farouche en dépit des aléas dans la poursuite du processus, les protagonistes comprennent mal comment cette résistance s'accommode très bien d'un désengagement souvent très accentué vis-à-vis du produit artistique final, d'attitudes de distanciation, de critique au moment de la représentation. Ces attitudes laissent mal deviner l'engagement du groupe dans le processus et la trace souvent très positive laissée dans les mémoires pour de nombreuses années par l'ensemble de l'action entreprise.

Une proposition d'action culturelle est donc traduite par ces groupes en termes de schèmes d'action, et ces schèmes d'action sont ensuite référés à des attentes de long terme. Il en résulte un engagement sur lequel tous les malentendus sont possibles vu le caractère très peu immédiat et très peu évident pour les protagonistes proposant une action culturelle, des motifs profonds de cette réponse, de cette adhésion.

« Dans cet ordre d'idée, les spectacles du 1^{er} mai étaient discutés 3 mois à l'avance par 25 ou 30 responsables de comités d'entreprise. Après, dans la mesure où tu es dès le départ impliqué, tu as plus envie d'aller jusqu'au bout et on se sent plus motivé pour vendre des places parce qu'on a toujours vendu des billets. »

Au fondement du syndicalisme

Il semble que bien des traits de ces schèmes de comportement qui s'activent lors de ces rencontres avec la Culture, sont préformés par l'action syndicale. Cette manière de relier constamment une pratique quotidienne à des horizons de très long terme est au fondement du syndicalisme, et peut être plus profondément encore que dans les principes généraux du syndicalisme, dans une expérience ouvrière fondamentale qui a généré ces principes. Comment extraire d'une réalité qui se présente en segments répétitifs et en signaux réitérés de la domination, un sens commun fondateur d'une socialité concrète. Comment sinon par un effort de transformation de la répétition en processus signifiant, et d'identification de repères de réciprocité au milieu des signes de la domination. C'est ainsi que l'expérience ouvrière est, dès le départ, faite de cette nécessité de l'existence d'une socialité concrète d'un groupe qui reconstruit un quotidien en morceaux en se référant à des représentations de long terme pour rendre possible ce processus de reconstruction d'une signification.

Même si ce parallèle entre la manière d'aborder l'action culturelle et le vécu profond de l'action syndicale et de l'expérience ouvrière sollicite ou simplifie peut-être trop une réalité complexe, il permet néanmoins de mettre en évidence une source de malentendu profond qui s'installe lorsque l'on pense l'abord de l'art par ces groupes ouvriers sur le mode d'un vécu direct du travail. Par exemple lorsqu'un artiste présente son activité comme identifiable à l'exercice d'un métier, et que l'œuvre est présentée avec les séductions et les nostalgies supposées de la « belle ouvrage ».

Ces identifications sont très maladroites et méconnaissent profondément que ces rencontres avec la culture ne se produisent pas sur la table rase de l'aliénation. Elles sont préparées depuis longtemps par les gestes d'une socialité ouvrière qui s'est constituée ses longues mémoires et ses larges horizons pour faire face à l'anéantissement du temps et du sens que représente le travail d'ouvrier. Ce sont des groupes existant de par les pratiques et les représentations qu'ils se sont eux-mêmes créées. Ils sont placés en face des protagonistes artistiques ou professionnels de l'action culturelle et non des personnes simplement extraites de leur journée de travail, ne portant que l'empreinte de l'aliénation que l'art se proposerait d'effacer.

L'exigence de ces groupes part de plus haut et va plus loin. De A jusqu'à Z. La réalisation d'un processus de signification prend pour origine les fondements de l'existence d'un groupe ouvrier et pour fin la réalisation des significations essentielles de cette expérience. L'action culturelle prend place dans un processus plus large qu'elle où un groupe a rapport avec lui-même. En méconnaissant cet encadrement puissant de la socialité et des significations d'un groupe lorsque s'engage une action culturelle avec le monde du travail, on ne peut comprendre la nature de l'engagement dans le processus qui s'opère ; on propose des aboutissements inadéquats à cette action culturelle. Ce sont l'attente d'un groupe et les gestes de la préparation qui sont mis en face de l'action culturelle. C'est une qualité de silence, d'ouverture et d'engagement dont tous les créateurs ont témoigné à partir des expériences qu'ils ont vécues avec ces groupes ouvriers.

Or il existe un discours tout à fait constitué sur la culture qui est le fruit d'une longue activité de formation des militants culturels, de débats très riches qui analysent des expériences, prennent des orientations, situent

les combats pour la culture dans les perspectives propres à une organisation ouvrière. Pourtant ces positions ne sont pas exposées directement au cours d'un processus d'action culturelle. On ne cherche semble-t-il jamais le préalable d'un accord sur des principes pour lancer une action culturelle... Ou ne donne pas non plus la base d'un accord idéologique à un processus d'action culturelle. Ce n'est donc pas faute d'un discours que ces rencontres avec la culture s'établissent sur ce mode pratique de la « préparation ». C'est en raison d'une attitude profonde en face de la création, d'une volonté de situer un groupe à ce moment initial de la naissance d'un signe, à ce moment où un groupe par sa présence même, prépare l'espace où le signe va naître, et l'engage ainsi de manière radicale dans le processus de signification.

Avant de décrire des cas exemplaires où un groupe structure l'espace capable de générer un processus de création artistique, nous allons essayer de donner encore quelques traits caractéristiques de cette socialité qui s'est créée face à la culture. On la saisit d'autant mieux qu'on la compare aux comportements d'autres groupes sociaux mis en face des mêmes propositions de l'appareil culturel.

Le médium absent

« Dans les foyers, il y avait une certaine ambiance, les mecs étaient autour d'une table, ils jactaient ou ils faisaient une partie de cartes, une partie d'échecs mais on ne disait pas tais-toi parce qu'à côté il y avait un cours de guitare ou un cours de poterie. Si tu veux, tu pouvais vivre. »

La comparaison des foyers de jeunes, expérience initiale des militants culturels avec les CLEC qui s'y sont substitués dans les quartiers, suggère immédiatement une opposition de contenu sociétal de ces deux types d'espaces. Le lieu où vit un groupe s'oppose aux espaces que répartit l'équipement socio-culturel en fonction de l'acquisition d'un médium d'expression.

« Par exemple, on jouait au foot mais dans un club privé à côté, le local n'a jamais eu d'équipe de foot, car on n'était pas au foyer pour une technique, le foot, alors que dans les CLEC les gens viennent pour une technique. Il manque toute cette grandeur des foyers qui était qu'on venait non pas pour acquérir une technique mais pour se développer sur tout un ensemble. »

Ce que sont les équipements socio-culturels qui ont été réalisés en France depuis la fin des années soixante, la sociabilité caractéristique des classes moyennes qui s'y développe, ont été suffisamment décrits dans la littérature sociologique pour que l'on puisse saisir d'emblée la différence que ces groupes ouvriers ressentent lorsqu'ils sont mis en présence de propositions de type socio-culturel. Cette différence a été soulignée aussi par le déroulement parfois dramatique des événements dus au remplacement de la structure foyers de jeunes par la structure CLEC dans l'agglomération havraise. Elle prend pour thème majeur la position du médium dans la proposition d'action culturelle. La spécification du médium est en effet essentielle dans les sociabilités culturelles de classes moyennes. Les traditionnelles sociabilités associatives consacrent les adhésions d'un groupe

à un art, un moyen d'expression, un instrument toujours spécifique sur le mode « amateur », jusqu'aux plus récentes propositions d'activités nouvelles vouées à la « communication » et aux « nouvelles technologies ». Elles ont ce trait essentiel (qui va en fait en s'accentuant dans ces nouvelles propositions « communicantes ») de fidéliser au moyen, à l'instrument, au médium, au code, un public de classes moyennes laissant hors d'atteinte, inabordables toutes les questions liées au sens.

« Mieux connaître le monde. Tu vois, l'orientation de cette action culturelle, ça n'était pas forcément culturel au sens artistique, c'était cette ouverture sur le monde. Je suis convaincu qu'en une dizaine d'années on a vu apparaître une culture propre aux travailleurs qui n'étaient pas forcément devenus des musiciens ou des hommes de théâtre mais qui avaient pris une personnalité culturelle. »

Il y a une mise en court-circuit du médium dans la rencontre que ces groupes ouvriers ont réalisé avec la culture. C'est en particulier ce qui les a vite mis en porte-à-faux avec les politiques « d'accession à la culture » qui sont proposées aussi bien hier qu'aujourd'hui aux couches populaires. Ceci, non pas simplement pour la connotation vaguement condescendante que l'on peut trouver à cette proposition, mais surtout parce que celle-ci multiplie les intermédiaires, les traducteurs, les filtres, les animateurs et autres décodeurs.

Il semble bien à cet égard qu'en général les politiques culturelles en direction du monde du travail sont bien souvent pensées comme des versions renforcées des propositions médiatisées faites aux couches moyennes. Elles sont renforcées justement dans les propositions de dévolution à l'intermédiaire puisque l'hypothèse qui semble faite à ce sujet semble être que la réception de l'art étant encore plus conjecturale et improbable que pour les classes moyennes on commet en général un professionnel pour mimer ce que pourrait être un rapport à l'œuvre d'art (de création ou de réception). On renonce alors tout à fait à ce que ce rapport puisse jamais être vécu par le public ouvrier de l'action culturelle. Au Havre, très tôt dans l'histoire de l'action culturelle, des propositions originales se sont élaborées en alternative, et parfois en préfiguration de ce qui s'est ensuite fait pour un public de classes moyennes.

« On s'était mis d'accord sur une définition (au cours d'un débat sur la culture organisé par Marc Netter aux alentours de 1965) : pour nous la culture c'est des clés, des clés pour comprendre, pour accéder. La culture, c'est une clé dans l'ensemble de ses dispositions y compris techniques. Si on cantonne les travailleurs à la culture syndicale, on aura un trousseau de clés qui n'ouvrira que trois serrures, on n'aura pas la possibilité d'ouvrir surtout. Cette clé, c'est un peu une clé universelle. »

Il est difficile de bien situer cette recherche d'une ouverture générale. Comme si l'art pouvait donner le monde d'un coup. Comme si l'énigme de la naissance singulière d'un signe dans une œuvre pouvait mettre sur la voie d'un universel du sens. Cette recherche dénote certainement les ambitions du projet culturel ouvrier qui s'est construit au Havre et la fonction essentielle que la culture a jouée pour tous ceux qui se sont trouvés impliqués dans ces actions culturelles ; une fonction très souvent évoquée qui est de « repérage ».

« Dans des actions culturelles et ponctuelles qu'on avait mis en place, il y avait des points de repère. »

Les évaluations positives qui sont faites de telle représentation théâtrale, de tel processus de création, se font bien souvent en utilisant ce terme de « repérage », comme si l'essentiel de ce que pouvait offrir la culture résidait dans sa compétence à mettre en place des hommes par rapport au monde dans lequel ils vivent. Peut-être aussi que ce terme renvoie à cette capacité déjà évoquée de reconstruire à partir des bribes d'un temps en miettes, les durées de long terme qui structurent les groupes ouvriers. La position extrême de l'art par rapport au sens où un maximum d'arbitraire (celui du créateur) est voué à générer les significations les plus larges possibles (celles d'une société voire d'une époque), ne peut à cet égard désarçonner ces groupes habitués à franchir des grands écarts entre le signe et le sens dans leur vécu même. Ces groupes ouvriers ne font pas le détour du médium dans leur rapport à l'art. Combien lourdes parfois semblent certaines pédagogies de l'art tout entières fondées sur l'idée d'un code à déchiffrer, d'une langue à apprendre, d'une technique à acquérir. Lourdes devant un « savoir faire signifier » qui prépare un espace, mobilise une socialité pour qu'advienne des signes qui « repèrent ».

La salle et la scène

Cette volonté de ne pas spécifier l'art et la culture en leur média, se fonde donc sur des comportements très différenciants. En particulier lorsqu'il s'agit de situer une salle par rapport à une scène et que ce « repérage » est non pas un effet d'adhésion à un contenu informant mais au contraire un effet de distanciation des rôles à l'intérieur même des clivages que le discours d'amour de l'art que tiennent les élites, tend à annuler.

« Un travailleur qui se regarde dans un miroir sait ce qu'il regarde. Il n'a pas envie de se donner en spectacle par rapport à son vécu, il veut transposer les choses. Je crois que c'est une vision d'ailleurs très normale de toute création théâtrale. On ne veut pas toujours faire vrai. C'est difficile de faire vrai. C'est difficile d'être soi-même présent sur une scène, il y a des aspects physiques, les aspects psychologiques. Est-ce qu'on a envie de se mettre tout nu sur la scène moralement, physiquement ? On veut toujours, et l'idéologie dominante joue un rôle, apparaître autre chose que ce que l'on est. Cela est un fait culturel. Notre point de repère, c'est justement de redonner à l'homme la véritable valeur de ce qu'il est. Je suis comme je suis et c'est pas simple de mettre ça sur une scène. »

Le groupe est porteur non pas d'un contenu mais d'une situation qui porte en elle un dispositif de création, fort et complexe qui situe toujours les grands clivages de la représentation, les repère finement, et leur donne un plein efficace symbolique.

« C'est plus facile d'aller au cinéma, pour aller au théâtre, il faut déjà prendre du recul. Un film, tu le regardes, tu sens certaines choses tandis que le théâtre il faut déjà se reculer un peu, se mettre dans le contexte de la pièce, essayer de réfléchir sur ce que tu vois... C'est vrai qu'on devrait peut-être faire la même chose devant un film et une pièce de théâtre, mais le fait que tu aies les acteurs devant toi ça t'oblige à prendre du recul... »

Prendre du recul, c'est encore cette fonction de repérage qui est à l'œuvre et le lieu de spectacle tient une grande place pour que cette socialité prenne figure dans l'espace et prenne ses clivages majeurs.

« Ce qu'il y a eu par exemple, des engueulades entre les professionnels et les autres... Sur des aspects de distanciation par exemple, c'est-à-dire qu'au lieu de faire une scène très réaliste, ils la détournaient et ça venait des non-professionnels. Ils disaient aux professionnels : « Essayez de trouver une combine parce que là ça fait trop vrai ». Alors ils détournaient. A la place d'être tristes, ils souriaient, tout un travail pour que le public réagisse, ne soit pas passif par rapport au spectacle. »

A cet égard, combien semblent grossières les oppositions et les confusions des systèmes qui sont opposés à ces groupes lorsque la rencontre manque, lorsque les professionnels, les institutions et les auteurs imposent comme conditions le plein exercice de certaines prérogatives qui sont d'emblée placées en dehors du débat. En gros, ce discours ramène l'analyse de ce type de situations à la description de rapports de force et présente finalement l'insupportable éventualité où l'auteur n'aurait plus l'autorité, pour récuser toute possibilité de ce type de dispositif. Il est dès lors impossible de débattre de ce qu'est une scène, un public, une œuvre et finalement l'art sans qu'ils soient désignés comme autant d'instances où le pouvoir se prend et s'exerce, dans la solitude et le mutisme de l'acte d'autorité. Et les professionnels refusent de définir la scène autrement que par les dispositions dont ils prennent la responsabilité. Et l'auteur refuse de définir la création en dehors du moment où il fait acte de sa signature. Et l'institution refuse de définir une œuvre d'art en dehors des critères qualitatifs dont elle est seule dépositaire. Il semble que pour de tels discours, les catégories complexes qui structurent à un moment donné les rapports d'un groupe humain à des signes, qui constituent des plans de référence variés et surtout distincts entre la salle et la scène, se résorbent finalement dans un certain nombre de postures qui cachent mal une essentielle confusion sur les termes qui règlent ces relations. Ce discours tente d'introduire le vieux débat sur le fond et la forme, l'art à message et l'art pur, pour introduire les alternatives en trompe-l'œil qui reconduisent les rôles que distribue depuis longtemps le vieux discours d'amour de l'art que tiennent les élites. Discours d'aval qui évalue et avalise, celui en fait de la critique d'art, construit pour relever l'évolution des tendances et les manières pour établir les authenticités et les impostures, simplement transposé à la gestion de l'institution culturelle. Discours qui ne connaît qu'un a posteriori, même lorsqu'il se projette dans un futur et renvoie le débat au moment où finalement d'autres autorités évalueront à leur juste valeur la pertinence des décisions prises. Discours par fondation inapte à prendre en compte ces problèmes d'amont, ces moments initiaux de la création.

Il n'y a donc pas incompatibilité entre un groupe social qui formulerait une exigence de contenu, un contrôle du « message » et l'artiste œuvrant librement sous les seules inspirations de son art. Il y a une volonté pour un groupe d'approcher ce moment de naissance où l'art n'est ni de la musique, ni du théâtre, ni du cinéma mais essentiellement un moment qui va situer les hommes par rapport à des signes d'une manière singulière en éveillant de nouveaux désirs, en réveillant des émotions anciennes. Ces signes nouveaux permettant à un groupe d'être en relation avec ses

repères de longue portée, ses espoirs et sa mémoire, à ce moment où la distance même qui sépare la salle de la scène génère des significations renouvelées. Ainsi ce sont des grandes salles qui au Havre portent les repères de long terme du groupe ouvrier élargi à sa classe. Le Havre, ville des utopies concrètes, celle des navires et des départs, celle de grands bâtiments pour les rendez-vous qu'une foule se donne à elle-même.

*
* *
*

Nous avons introduit ce terme de socialité parce qu'il nous a fallu distinguer une composante volontaire, active dans la constitution des liens qui forment un groupe ouvrier engagé dans l'action culturelle. Et il nous est apparu frappant que la même nécessité se soit faite jour pour un auteur à propos de l'analyse des mêmes groupes sociaux :

« C'est toute une mutation qui s'opère ici, d'une sociabilité donnée dans les liens du sang ou les proximités du sol, et passivement reçue, à une sociabilité active, se donnant ses propres principes de construction dans le constat commun d'affinités partagées de la communauté à la société, disait Tönnies; de la communalisation à la sociation, disait Weber. Du frère de sang au frère de classe, disait Marx. » (1)

Mais les oppositions qui ont semblé justifier l'emploi d'un terme spécifique, sont celles qui apparaissent dans les différences, voire les incompatibilités de ce système d'attitudes du groupe ouvrier face à la culture avec les sociabilités associatives propres aux couches moyennes.

Dévouées aux moyens, aux médiums et aux techniques, elles constituent un lien social à valeur instrumentale, encore un autre moyen cette fois pour remplir les buts que l'association s'est donnée pour mieux dévouer et fidéliser chaque membre au médium. On a vu comment ces moyens, assemblées générales, votes, rapport moral, bureaux, réunions, adhésions, se sont avérés incompatibles avec la poursuite des échanges qui tenaient l'action culturelle à son haut niveau lors de l'existence de la Commission de Coordination Culturelle de Tourisme et Travail.

Mais il apparaît surtout que là où l'association à but culturel se définit comme moyen d'acquisition d'un code ou d'une technique, on peut dire que le groupe ouvrier s'est pleinement voulu sujet de cette action culturelle et sujet là où justement se constitue ce lien social de groupe ouvrier, parce que la création comme dispositif propre à faire naître des signes nouveaux a les rapports les plus précis avec l'existence d'un lien social contre et malgré l'imposition des signes de la domination et de l'exploitation.

Il y a une socialité ouvrière qui s'est développée avec une grande assurance dans la confrontation directe avec le processus de création car elle trouvait là une manifestation de son essentielle raison d'être, une tentative inconditionnelle vers la signification, la trace même de la dimension humaine où ce lien social cherche à se fonder.

Gérard Vincent
Urbaniste

(1) VERRET (Michel). — *L'ouvrier français, l'espace ouvrier*, Paris, Ed. A. Colin 1979.

LES CAHIER

DE
L'ANIMATION

53

Culture

Enjeux pour les classes moyennes
M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot

Animateurs

Associations et droit du travail
J.-L. Plé
L'O.P.A. une présentation

Jeunes

Le droit au quotidien
F. Sarrazin
Se voir au présent
P. Paillet

Privé/public

Analyser les politiques sectorielles
P. Muller

Notes pour l'histoire

Le mouvement Jeune France
V. Chabrol

INEP

Des militants nouvelle manière*

Michel Chauvière,
Bruno Duriez

LES « nouvelles couches moyennes » (cultivées) se sont fait remarquer surtout sur la scène locale, dans le mouvement associatif et les mouvements sociaux. D'où une assimilation trop rapide entre ces couches et ces comportements, qui élude les deux questions logiques : toutes les couches moyennes adoptent-elles ces comportements, et sont-elles les seules ? Les auteurs, s'appuyant sur leurs recherches concernant trois organisations participant aux mouvements sociaux locaux, montrent clairement — pour répondre à la deuxième question — que d'autres couches sociales plus à la frange du milieu populaire peuvent également être des militants nouvelle manière. Ces observations remettent en cause les théories généralement admises. Il est vrai que ce militantisme, d'origine catholique et familiale, est intrinsèquement lié à une lente trajectoire d'ascension sociale sur trois générations.

Depuis quelques années, il est devenu habituel de rapporter les nouveaux mouvements sociaux, et plus généralement le phénomène associatif, aux couches moyennes salariées, et particulièrement aux couches intellectuelles (1). De nombreux travaux sur les mouvements sociaux urbains, le consumérisme, le régionalisme ou encore les écologistes nous ont convaincu du poids déterminant de ces couches moyennes dans la dynamique sociale de la décennie 70 qui ne pouvait mieux se réaliser qu'avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981.

Cette liaison statistique, voire causale, pose plusieurs types de problèmes. Tout d'abord on peut se demander dans quelles conditions les observations à la base de cette thèse ont été menées. L'approche microsociale localisée, qui domine la plupart de ces travaux, introduit un biais que les critiques connaissent bien, une sorte d'effet grossissant. S'il n'est pas procédé à sa correction par une approche sérielle ou par une approche comparative, cet effet interdit toute généralisation.

* Article paru dans le n° 2, 1985, de *Sociologie du Travail*, sous le titre « Couches intermédiaires et syndicalisme extra-professionnel ».

De plus, la tendance récente à analyser sous un vocable unifiant, comme celui de vie associative, des usages sociaux très différenciés de la loi de 1901 sur le droit d'association devrait être sérieusement interrogée. Quand d'importantes coalitions d'intérêts voisinent à la même enseigne avec des associations locales, légères et éphémères, l'analyse des groupes sociaux qui composent les unes et les autres doit au minimum s'appuyer sur des typologies fines, à défaut de mobiliser des paradigmes plus complexes (2).

Ces mouvements ont eux-mêmes des caractéristiques et des savoir-faire qui font aussi obstacle, dévoient tout effort d'analyse externe. Ils sont organisés le plus souvent comme pour compenser leur situation de groupes minoritaires, de manière à être reconnus comme groupes de pression et de proposition à part entière. Combien de chercheurs n'ont-ils pas succombé aux charmes du discours sur l'innovation et l'initiative ?

Dans ces mouvements sociaux, les membres des couches moyennes sont certainement les plus visibles de l'organisation. Ils accaparent les fonctions de pouvoir, de porte-parole ou d'écriture. Alors même que ces mouvements sont pluriclassistes et que c'est précisément cette combinatoire qu'il faudrait étudier, l'attention des chercheurs est souvent attirée par des phénomènes de scène au détriment du système complexe que représente toute coalition d'intérêts.

Enfin, et cela est connu, on ne peut négliger l'implication des intellectuels analystes dans les mouvements étudiés. Dès lors, l'effet grossissant tend à devenir effet miroir.

Il importe donc de continuer d'examiner ces thèses pour les nuancer à la lumière de nouvelles situations de recherche et à partir de l'exemple de mouvements très insuffisamment analysés à ce jour.

Les associations dont il est question dans cet article, la Confédération syndicale du cadre de vie (CSCV), la Confédération syndicale des familles (CSF) et la Confédération nationale des associations populaires familiales syndicales (CNAPFS), ont en commun de déployer leurs actions dans un ensemble de domaines qui peuvent être définis négativement comme l'extra-professionnel, par opposition, et par complémentarité à la fois, avec le syndicalisme professionnel. Il s'agit de l'école, du logement, de la consommation, des prestations familiales, etc. Les appellations ont changé dans l'histoire (famille, cadre de vie) mais qu'il s'agisse du syndicalisme social-familial (CSF) ou du syndicalisme des travailleurs dans leurs fonctions d'usagers et de consommateurs (CSCV), ces organisations ont en commun de prendre en charge l'ensemble du hors-travail. Elles entrent ainsi en concurrence avec les associations plus spécialisées (parents d'élèves, locataires...).

Elles ont également en commun d'être des organisations nationales, ce qui les distingue de nombreux mouvements sociaux hors-travail, épars, locaux, et souvent éphémères. Les associations locales gardent leur autonomie juridique, mais à travers leur sigle, leur structure et leur fonctionnement qui reproduisent ceux des grandes confédérations professionnelles, il s'établit une analyse, une identité et des objectifs communs qui dépassent les particularismes locaux.

Gardant le statut juridique d'associations, elles s'affirment cependant, par analogie avec les syndicats professionnels, comme des syndicats à part entière (3). En mettant l'accent sur la spécificité de la situation et des

intérêts des « travailleurs » et de leur famille ou des « classes populaires » dans leur vie hors du travail, elles s'opposent également aux grandes associations familiales ou de consommateurs.

Dernier trait commun : elles ont une histoire et une tradition déjà longues. Leur origine commune se situe dans la création de la Jeunesse ouvrière chrétienne (la JOC), qui naît en France en 1927 (4). De cette matrice sortiront plusieurs organisations ainsi que plusieurs générations de militants dont la diversité des destins ne suffit pas à faire disparaître complètement cette référence commune (5).

L'objet de cet article est de tester, grâce à l'analyse du recrutement militant de ces organisations, la liaison habituelle entre mouvements sociaux hors-travail et couches moyennes salariées. Il s'agit d'abord de voir comment se caractérisent les militants. En quoi correspondent-ils à l'image que se donnent les organisations, « les classes populaires » ? En quoi peuvent-ils être identifiés à la catégorie sociologique des couches moyennes ? On pourra également à leur sujet s'interroger sur l'efficacité du nouveau regroupement dans la nomenclature des PCS (Professions et catégories socioprofessionnelles) de l'INSEE, des « professions intermédiaires ».

Mais l'identification sociale des militants peut-elle se résumer à l'appartenance à une catégorie des PCS ? N'y a-t-il pas lieu de les cerner de façon plus dynamique ? L'intermédiation sociale assurée par les organisations se traduit dans les biographies des militants, dans leurs trajectoires socioprofessionnelles d'abord, dans leur passage d'une adhésion religieuse à un engagement politique, ensuite.

Les militants, appartenance populaire ou situation sociale intermédiaire (6)

La division du travail militant est d'abord une division sexuelle. Si le syndicalisme professionnel est d'abord une affaire d'hommes, le syndicalisme extra-professionnel est surtout une affaire de femmes (les trois quarts des militants sont des femmes). La division sexuelle du militantisme se retrouve également dans les secteurs d'action : les femmes pour les questions scolaires, les hommes pour les problèmes de logement. Cette division sexuelle a été rarement relevée. La participation massive et ancienne de militantes dans un mouvement ni féminin ni féministe (7), justifie sans doute la sensibilité généralement négative de ces femmes à l'égard du féminisme et de mouvements spécifiquement féminins.

Souvent l'engagement militant dans le hors-travail peut s'expliquer, en partie du moins, par un rapport particulier au travail professionnel. Les femmes militant dans ces mouvements exercent moins souvent que les Françaises du même âge une activité professionnelle (au total 45 %) et beaucoup d'entre elles ont un emploi à temps partiel (la moitié des salariés). Cela est lié à leur situation familiale. Il ne s'agit pas d'un mouvement de femmes au foyer, loin de là, mais les militantes et, à un niveau moindre les militants, ont souvent un statut professionnel qui les distingue des autres actifs. Près du tiers des militants, hommes ou femmes, sont salariés d'une association du secteur social, sanitaire ou socioculturel ;

ceux qui sont employés dans des entreprises privées sont relativement peu nombreux. Pour beaucoup de militants, pratique professionnelle et militantisme extra-professionnel interfèrent largement, non sans tensions d'ailleurs, jusqu'à parfois se confondre.

Ce militantisme est le fait d'hommes et de femmes vivant en famille avec des enfants. Point ou très peu de jeunes ou de très âgés. La moyenne d'âge dépasse un peu les 40 ans et la moitié ont entre 35 et 49 ans (8). Les organisations ont adopté le principe de l'adhésion individuelle mais l'engagement continue d'être le plus souvent celui d'un groupe familial qui délègue un(e) représentant(e). C'est la venue d'enfants qui provoque l'engagement dans ce type d'action. Et des enfants, les militants en ont souvent beaucoup (à la CSF, seulement 15 % des militants mariés n'ont pas d'enfants) (9). La référence au cadre de vie n'introduit guère de changement.

On ne peut pas parler de militant moyen quand on considère l'appartenance sociale. Dans les organisations plusieurs groupes sociaux sont représentés. Les différences de sexe et de statut professionnel rendent difficile l'établissement de catégories pertinentes (10). Beaucoup de militants appartiennent aux couches populaires : 30 % d'employés (surtout des femmes), 19 % d'ouvriers (dont la moitié de femmes), 11 % de personnels sociaux ou médicaux subalternes (toutes des femmes). Il n'y a que très peu de cadres supérieurs ou de membres des professions indépendantes. Cette appartenance populaire est confirmée par leurs alliances matrimoniales (les employées sont souvent mariées avec des ouvriers ou des techniciens). Le portrait des militants de ces organisations relativise donc le lien habituel entre couches moyennes et mouvements sociaux hors-travail (il ne faut pas oublier qu'il s'agit bien de militants et non de simples adhérents). Les militants de la CSF et de la CSCV se distinguent nettement de ceux des organisations de consommateurs telles l'Union fédérale des consommateurs (UFC) où plus de la moitié des militants sont des cadres supérieurs ou des enseignants (11). Ils diffèrent également des militants d'organisations comme le Parti socialiste (12) et plus encore de ceux de la « nouvelle gauche » vue à travers les lecteurs de *Faire* (13), des anciens membres des GAM (14) ou des membres de la Vie nouvelle (15) chez lesquels dominent les cadres supérieurs et surtout les membres des professions intellectuelles (16).

Des différences du même ordre sont constatées pour le niveau de formation. Au Parti socialiste, *a fortiori* à l'UFC, à la Vie nouvelle ou chez les rocardiens, les détenteurs d'un fort capital culturel sont nombreux et ceux qui ont fait des études supérieures dominent largement (17). A la CSF comme à la CSCV, beaucoup n'ont suivi que la scolarité obligatoire et ne possèdent au maximum que le CEP (près du tiers), les titulaires de diplômes de l'enseignement technique court sont nombreux (22 %), les diplômés de l'enseignement supérieur sont loin de dominer (14 %), et dans ce cas il s'agit surtout de formations supérieures courtes peu prestigieuses (type BST, DUT, formations aux professions de la santé et du travail social).

Et pourtant, comparés à l'ensemble de la population française, et à tous les âges, les militants sont en moyenne toujours plus diplômés. De même, sans atteindre les sommets de la hiérarchie sociale, la répartition des

militants est, par comparaison à l'ensemble de la population française, tirée vers le haut. Quel que soit le sexe, les ouvriers sont fortement sous-représentés tandis que les employé(e)s et les membres des professions intermédiaires (au sens de l'INSEE), sont sur-représentés, 36 % des militants appartiennent à celles-ci et on peut ajouter les enseignants du secondaire et les membres des professions sociales moins prestigieuses telles que les travailleuses familiales et les aides ménagères qui se considèrent aussi comme des travailleurs sociaux (18). Les membres des couches intermédiaires sont arrivés récemment dans les organisations, surtout ceux dont la situation a été acquise grâce à un diplôme, qui sont aussi parmi les plus jeunes.

A l'intérieur d'une même organisation se côtoient et parfois se confrontent plusieurs types de militants (l'ancienne employée de bureau au foyer, le jeune animateur ou la jeune assistante de service social, le technicien d'un service public). Aux différences sociales correspondent des différences dans les comportements militants et dans les conceptions du rôle de l'organisation. Ainsi les diplômés, qui sont aussi le plus souvent des jeunes, sont plus libéraux et se montrent moins attachés aux valeurs traditionnelles du mouvement ouvrier. La présence de ces membres des couches intermédiaires a contribué à l'évolution des organisations. Cependant l'analyse du recrutement militant ne permet pas de prédire à terme un remplacement complet des catégories anciennes par ces nouveaux intermédiaires.

Le syndicalisme extra-professionnel permet à des membres des couches intermédiaires de trouver place dans le champ politique où ils sont refoulés des positions de pouvoir. C'est particulièrement vrai pour les femmes. On sait qu'elles sont aussi difficilement reconnues dans les syndicats professionnels. Pour elles et pour nombre de militants qui ont du mal à se vivre comme des professionnels ou à être reconnus comme tels, les mouvements hors-travail (et justement la distinction travail — hors-travail n'est pas toujours nette), offre une possibilité d'engagement et de reconnaissance. Il y a dans des organisations comme la CSF et la CSCV à la fois moins d'ouvriers et moins de cadres supérieurs que dans les syndicats professionnels (et notamment la CFDT qui est sans doute sociologiquement la plus proche). Cette caractéristique est également liée au poids numérique des femmes et à leur prépondérance chez les employés et dans les professions intermédiaires.

Mais les situations des uns et des autres ne sont pas forcément fixées une fois pour toutes. La compréhension de l'engagement extra-professionnel doit prendre en compte les itinéraires personnels et familiaux des militants dont le militantisme a également influé sur leurs trajectoires socioprofessionnelles.

Un espace-temps de transition socioprofessionnelle

Les itinéraires socioprofessionnels des militants sont parfois directement affectés par l'histoire de leurs organisations. En particulier celles-ci ont été amenées à créer divers services (aide aux familles, maisons de vacances, etc.). Progressivement ces activités se sont autonomisées, elles ont fait appel à des financements réguliers (Sécurité sociale, Caisses d'allocation

cations familiales) et leur encadrement s'est professionnalisé. Des militants ont trouvé là un débouché professionnel. Progressivement aussi il a été fait appel à des jeunes professionnels diplômés, ce qui ne va pas sans conflits de générations sur les orientations de ces organismes de service ou la relation avec les usagers.

Il existe une proximité conflictuelle entre travailleurs sociaux et militants qui est parfois perceptible au sein même des organisations. Le travail social a enlevé à l'action militante une partie de sa raison d'être. Mais les conflits sont aussi pour les travailleurs sociaux, qui sont quelquefois militants dans ces organisations, le moyen de découvrir puis d'imposer, tout en les légitimant, certaines formes d'intervention dans le travail social. Pour les travailleurs sociaux, le détour militant permet parfois d'asseoir des positions professionnelles nouvelles. On peut constater des évolutions semblables dans d'autres secteurs d'activité où il est fait référence aux « usagers ».

Simultanément, les relations entre militants et adhérents tendent à se clientéliser. Plus encore que dans le syndicalisme professionnel où les liens entre les délégués et les ouvriers sont quotidiens, le recours à l'intervention de l'association extra-professionnelle est souvent occasionnel, lié à un problème précis, individuel (contentieux avec un fournisseur, expulsion de son logement) ou collectif (augmentation des charges locatives, non-ouverture d'une classe). Dès lors le rapport entre le militant et l'adhérent tend à devenir une relation de service spécialisé, analogue à celle qui existe entre le travailleur social et son client. Il y a donc à la fois des tensions et des analogies entre travail social et action militante.

Plus globalement, les militants sont en situation de mobilité professionnelle. Ils tendent à investir ces « lieux d'incertitude », encore peu occupés par des institutions et des professionnels patentés. C'est le cas par exemple de la formation professionnelle des adultes, ou plus encore des jeunes sortis de l'école (16-18 ans), de certains services de logement ou d'action sociale, de certaines fonctions de communication, etc. Ces lieux d'insertion de militants ou d'anciens militants requièrent tous comme qualité de la part des intervenants une appartenance ou tout au moins une proximité populaire. La précarité fréquente des statuts de ces emplois peut être supportée, ou au moins un certain temps, grâce à la motivation militante. Pour beaucoup, l'investissement militant débouche alors sur une mobilité professionnelle. Sauf quelques exceptions, il n'y a guère de grands déplacements dans l'échelle sociale, mais il y a au moins changement de secteur d'activité et dans la finalité du travail (telle secrétaire deviendra par exemple secrétaire dans un centre social ou un syndicat).

Plus nette en revanche est la mobilité intergénérationnelle. L'origine sociale des militants est plus populaire que leur situation actuelle. La mobilité entamée par les militants se poursuit à travers leurs enfants. Ceux-ci acquièrent des niveaux de diplômes supérieurs à ceux de leurs parents et malgré la dévaluation des titres, des situations professionnelles meilleures (19). Mais pour eux comme pour leurs parents, les grands sauts dans la hiérarchie sociale sont peu nombreux. Les enfants des militants ressemblent aux jeunes militants (et ils sont parfois eux aussi militants).

On peut penser que l'histoire familiale des militants les a préparés à ce type d'action, mais aussi qu'elle leur a fourni simultanément à leur engagement militant, la disposition à assurer leur mobilité sociale, pour eux-

mêmes mais surtout à travers leurs enfants. Cette disposition se traduit notamment dans la forte attention portée aux questions scolaires, tant dans leur action militante que vis-à-vis de leurs enfants. La référence à la promotion collective soutient cet intérêt. Ce projet s'accorde bien à des perspectives qui, sur le plan personnel, restent relativement limitées. Dans la hiérarchie de prestige de l'action militante, le syndicalisme familial ou de quartier est relativement peu valorisé, il implique de la part de ses militants une certaine abnégation. Celle-ci correspond à des trajectoires socio-professionnelles ascendantes mais courtes. Elle s'explique aussi et peut-être surtout par l'adhésion et l'itinéraire religieux des militants.

Un espace-temps relais du religieux au politique

Le syndicalisme extra-professionnel peut être considéré comme une transition, on pourrait dire dans ce cas une conversion, du religieux au politique. Les itinéraires militants rejoignent ici encore l'histoire des organisations. Le MPF, à l'origine mouvement d'action catholique, compte parmi ses descendants le PSU (20). Plus tard, la CNAPF a été l'une des composantes des Assises du socialisme de 1974 qui permirent l'arrivée au Parti socialiste de nombreux militants jusque-là extérieurs aux partis politiques. Mais le syndicalisme extraprofessionnel n'est pas uniquement un lieu de passage pour les militants, il est aussi un lieu intermédiaire entre le religieux et le politique.

CSCV et CSF ne sont plus depuis longtemps des organisations chrétiennes et leur déconfectionnalisation est bien antérieure à celle de la CFTC-CFDT. Mais leurs militants ont toujours de nombreuses attaches religieuses. Par leur passage dans des organisations de jeunesse d'abord : la JOC surtout (32 % des militants), la JAC ou le MRJC (9 %) (21) ou d'autres mouvements chrétiens de jeunesse dont, plus récemment, le scoutisme et la JEC. Au total plus de la moitié des militants (56 %) sont passés dans un mouvement de jeunesse catholique qui les a incités à l'engagement tout en leur fournissant les capacités intellectuelles (une méthode d'analyse) et idéologiques à assumer de telles responsabilités (22).

Leur attachement religieux demeure. La presque totalité déclarent appartenir à la religion catholique et surtout nombre d'entre eux ont une adhésion religieuse active, pour beaucoup à l'Action catholique ouvrière (ACO) (42 % des militants (23), ou dans d'autres mouvements chrétiens (8 %). L'appartenance à l'ACO n'implique pas d'être ouvrier et une large part des membres de l'ACO appartiennent aux couches intermédiaires (24). Au total ce sont environ 75 % des militants qui appartiennent ou ont appartenu à un mouvement chrétien. La façon dont ils envisagent leur action militante en est marquée même si appartenance religieuse et action militante sont clairement distinguées. Leurs origines religieuses sont souvent à rapprocher d'une faible tradition ouvrière : si 42 % des pères des militants étaient ou sont des ouvriers, 32 % d'entre eux étaient ou sont agriculteurs, artisans ou commerçants (à l'ACO, ils sont respectivement 49 et 33 %).

L'engagement dans le syndicalisme, et plus spécialement dans le domaine extra-professionnel, après le passage dans des mouvements de jeunesse et après l'adhésion à des mouvements religieux d'adultes, a permis leur passage au politique et, fréquemment au socialisme. La presque totalité

des militants se situent à gauche ; ceci se traduit dans leurs votes (pour le PS surtout, 7 sur 10 (25), le PSU fait un score non négligeable). L'adhésion à un parti politique traduit les mêmes tendances (15 % appartiennent à un parti politique dont 8 sur 10 au PS). Dans leur action politique, les militants privilégient le local, le hors-travail, et expriment paradoxalement une certaine forme de refus de la politique. On ne peut qu'y voir trace de la vision religieuse traditionnelle du social et du pouvoir politique.

L'engagement extra-professionnel n'exclut pas l'engagement professionnel. Le taux de syndicalisation des militants et/ou de leurs conjoints (toujours la division sexuelle du travail militant) est très élevé : 75 % dont les 3/4 à la CFDT, ce qui n'est pas sans lien également avec l'histoire.

Le syndicalisme extra-professionnel comme d'autres mouvements ont permis et permettent à des groupes de chrétiens actifs de passer du religieux au socialisme et, plus globalement, de négocier leur passage à la politique, sans que ce passage implique obligatoirement l'abandon des références originelles. L'idéologie de ces mouvements, tels le personnalisme pour la Vie nouvelle (26), la référence à la famille et à ses avatars pour la CSF et la CSCV, permettent cette transition, ce relais (28). L'engagement de certains groupes particulièrement actifs et aptes à assurer leur visibilité brouille à la fois des liaisons habituelles entre appartenance religieuse et comportement politique et les limites entre le champ politique et le champ religieux.

Organisations et militants en situation d'interface

L'analyse des conditions historiques du champ extra-professionnel suggère un triple rapport entre celui-ci et le champ professionnel : rapport de complémentarité (le travailleur défendu à travers son travail et à travers sa famille) ; rapport analogique (le syndicalisme social-familial ou du cadre de vie est au secteur hors-travail ce que le syndicalisme professionnel est à l'entreprise, ce qui se traduit dans les appellations, les structures et le type de revendications) ; rapport de distinction et parfois de concurrence (il existe une spécificité du secteur hors-production — consommation, logement, prestations sociales, etc. — qui ne peut pas être assumée par le syndicalisme professionnel).

Pour les militants de ces organisations, tant à travers leurs trajectoires personnelles, dans les évolutions intergénérationnelles que dans les discours, se fait massivement ce passage du « populaire, ouvrier » à ce qu'il est possible de résumer dans la formule générique d'« intermédiaire social actif ». Ce passage ne se traduit pas nécessairement par l'accès à certaines professions et il ne s'agit pas à proprement parler d'un phénomène d'émigration vers une nouvelle catégorie sociale mais plutôt d'une transformation lente (irréversible ?) de fonctions et d'un discours social aux limites des couches populaires sans véritable accès à la bourgeoisie intellectuelle, d'affaires ou de la haute fonction publique. Cela nous amène à nous interroger sur l'utilité et les limites du travail de précipitation et d'amalgame (au sens chimique du terme) sous le vocable de couches moyennes qui intègre difficilement cette dynamique de l'accès à l'intermédiation sociale que suggère l'analyse de ces mouvements et de leurs militants.

On pourra plutôt considérer que ces organisations et ces militants sont en situation d'interface (au sens de séparation entre deux états d'une même matière et de lieu d'osmose entre ces deux états). L'état 2 contient l'état 1, en est la transformation sans l'annuler. Les deux chaînes signifiantes continuent de fonctionner conjointement. On peut schématiser la situation en un tableau.

	Chaînes signifiantes	
	État 1	État 2
Militantisme	Morale religieuse	Éthique de l'engagement politique
Professions-classes sociales	Ouvrier, populaire	Intermédiaire social actif militant et/ou professionnel
Objet	Famille	Usagers, consommateurs, cadre de vie, quartier
Organisations	Le service	Service sociaux institutionnalisés
Idéal historique	Action catholique Corporatisme social ou familialisme	Syndicalisme des groupements ou échelons intermédiaires

D'un point de vue historique, reste presque entière la question des sources et de la lente construction de ce syndicalisme des groupements et échelons intermédiaires. On peut être tenté de la rapporter aux doctrines des corps intermédiaires et, en l'occurrence, à leurs versions catholiques. La considération de la « personnalité corporative de l'humanité » (28) entraîne le renforcement des corps intermédiaires et par là une structuration originale de la vie sociale, intermédiaire entre le libéralisme républicain et le socialisme étatique, également rejetés par l'Église. Cette utopie d'une troisième voie s'est institutionnalisée et ses avatars sont aujourd'hui visibles et nombreux (notamment du travail social au militantisme associatif). Parmi ces corps intermédiaires, une place importante est à réserver à la famille, « société primordiale », « société naturelle » dont procéderaient toutes les autres. C'est la famille qui a été le référent originel principal des organisations étudiées.

Dès lors, l'investissement des catholiques sociaux, et de ceux que l'on peut considérer comme leurs successeurs, ne s'est pas totalement fait au hasard. On les trouve principalement dans ces lieux de passage, de traduction, ou d'interface dans le champ social. Eux-mêmes réalisent ce passage dans leurs itinéraires. La syndicalisation de la vie familiale comme du cadre de vie enregistre l'interface du populaire et de l'intermédiation sociale en même temps qu'elle rend possible le maintien de l'équivalence entre le politique et le religieux dans la représentation du social.

Michel Chauvière
CNRS, Paris

Bruno Duriez
CNRS, CRAM-CLERSE, Lille

(1) Voir notamment D. Mehl, « Culture et action associatives », *Sociologie du travail* n° 1, 1982.

(2) A ce sujet voir les travaux de F. et J. Caroux (F. Caroux, « Typologie des associations », *Esprit*, n° 6, juin 1978). Voir également les travaux en cours au sein de la Société française des chercheurs sur les associations.

(3) Sur ce point voir : Françoise Chamoizzi-Caroux, « La dynamique associative : émergence de nouveaux médiateurs institutionnels, les syndicats hors-production, Thèse de sociologie, Paris, EHESS, 1982.

(4) Pierre Pierrard, Michel Launay et Rolande Trempe, La JOC, regards d'historiens, Editions ouvrières, 1984.

(5) Les premiers anciens de la JOC créent dans les années 30, la Ligue ouvrière chrétienne (LOC) qui se transforme en 1941 en Mouvement populaire des familles (MPF). Celui-ci crée à son tour les Associations familiales ouvrières (AFO) qui donneront naissance à la CNAPF, future CSCV et à la CSF (Les mouvements familiaux, populaires et ruraux, naissance, développement et mutations, 1939-1955), Les Cahiers du GRMF, n° 1, 1983).

(6) Cette recherche s'appuie surtout sur des enquêtes par questionnaires auprès de l'ensemble des militants de la CSF (fin 1983-début 1984) et auprès des délégués à deux congrès de la CSCV (1978 et 1981). Dans ces organisations, il y a peu de différences dans les caractéristiques des militants entre les divers niveaux de responsabilité. On reprend ici plus particulièrement les résultats de l'enquête CSF et, sauf indication spéciale, les chiffres sont pris dans cette enquête (774 réponses).

(7) G. Dermenjian « La mixité et ses implications dans la LOC-MPF (9145-1949) », Pénélope, n° 11, automne 1984.

(8) Les militants de la CSCV sont un peu plus jeunes que ceux de la CSF.

(9) Les militants de plus de 45 ans ont en moyenne, 3,45 enfants (célibataires comprises).

(10) Si l'on retient l'appartenance professionnelle, actuelle ou passée, on exclut des femmes qui ne déclarent aucune profession, même passée, et dont le diplôme ne définit aucune appartenance professionnelle. Mais si, par souci d'homogénéité, on retient la profession des militants et celles des conjoints des militantes, on ne prend pas en compte la différence sociale constatée entre les militants et leurs conjoints. On a choisi de retenir la profession actuelle ou passée des militants, ce qui permet de prendre en compte le poids de l'un et l'autre sexe qui se traduit aussi dans l'appartenance professionnelle.

(11) J.Y. Trepos, Contribution à une sociologie du militantisme dans les organisations de consommateurs, thèse de sociologie, Lille, 1982, et Michel Wiewiorka, L'État, le patronat et les consommateurs, PUF, 1977.

(12) P. Hardouin, « Les caractéristiques sociologiques du Parti socialiste », Revue française de science politique, n° 2, avril 1978.

(13) M. Dagnaud et D. Mehl, « Profil de la nouvelle gauche », Revue française de science politique, n° 2, avril 1981.

(14) M. Sellier, « Les groupes d'action municipale », Sociologie du Travail, 1, 1977.

(15) F. Subileau, « La crise du militantisme, premiers résultats d'enquête », Citoyens, Nos 193 et 194, septembre et octobre 1984.

(16) Par exemple chez les lecteurs de Faire, il y a 66 % de cadres supérieurs (37 % d'enseignants) et 18 % de cadres moyens ; parmi les membres de la Vie nouvelle, il y a 54 % de cadres supérieurs et 38 % de cadres moyens.

(17) Par exemple : 84 % à la Vie nouvelle.

(18) J. Ion et J.P. Tricart, Sociologie du Travail, n° 2, 1985.

(19) Chez les parents dont les enfants ont terminé leurs études, qui sont donc parmi les plus âgés, 47 % ont au plus le CEP, 8 % ont fait des études supérieures ; chez leurs enfants, 36 % ont fait des études supérieures et 6 % ont au plus le CEP.

(20) Le PSU résulte de la fusion en 1960 de Tribune du communisme, du PSA et de l'UGS. Celle-ci est elle-même issue du regroupement du Mouvement uni de la nouvelle gauche, des Groupes d'action et d'unité socialiste et du Mouvement de libération du peuple (nouvelle appellation du MPF depuis 1950).

(21) Jeunesse agricole chrétienne et Mouvement rural de la jeunesse chrétienne.

(22) Bien résumées notamment dans les deux grands slogans de la JOC : « Voir, juger, agir » et « Entre eux, pour eux, par eux ».

(23) 9 % y ont été antérieurement mais l'ont quittée. Il faut rappeler également ici les liens historiques qui unissent l'ACO au mouvement souche, le MPF. A ce sujet voir : J. Debes, Naissance de l'Action catholique ouvrière, Editions ouvrières, 1982, et De l'action catholique au mouvement ouvrier, Cahiers du GRMF, n° 2, 1984.

(24) En 1976, 22,4 % des membres de l'ACO sont des employés et 36,6 % des « intermédiaires » (A. Rousseau, « L'action catholique ouvrière », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 44/45, novembre 1982).

(25) Elections législatives de juin 1981. Les non-réponses sont comptées dans le calcul.

(26) M.-A. Poisson, Vie nouvelle et la politique, 1968-1971, mémoire, Institut d'études politiques, Paris, 1972.

(27) Voir notamment l'article de J.-M. Donegani, « Itinéraire politique et cheminement religieux, l'exemple de catholiques militant au Parti socialiste », Revue française de science politique, août-octobre 1979.

(28) L'expression est de H. Robinson, The hebrew conception of corporate personality, Zaw Beiheft, LXVI, 1936, indiqué par P. de Laubier, La pensée sociale de l'Église catholique, Paris, Albatros, 1980.

Les dirigeants sportifs et leurs pratiquants

Jean-Pierre Augustin,
Alain Garrigou

POUR beaucoup, les associations sportives évoquent avant tout les pratiquants sur qui reposent le succès et l'existence du club. Cette vision spontanée ne rend compte que d'une partie du système sportif puisque le club ne fonctionne qu'avec l'intervention des dirigeants et le soutien du public. Dans les sports collectifs dont il est question ici, la pratique implique aussi une organisation et un public. A côté des pratiquants, les dirigeants et les supporters ne voient pas le sport de la même manière, leur discours en témoigne ; le discours à dominante ludique (axé sur le plaisir de jouer et de se retrouver) des joueurs n'est pas celui à dominante organisationnelle (axé sur la vie associative) des dirigeants pas plus que celui, à dominante « agonale » (axé sur les résultats de la compétition) des supporters. Cet article reprend quelques éléments d'une étude des associations sportives (1) et montre comment l'émergence des rôles des diverses catégories d'acteurs, en particulier des dirigeants et des pratiquants, est à la source du pouvoir associatif sportif. L'analyse basée sur le fonctionnement des clubs de rugby vaut aussi bien pour les autres sports collectifs tels le football, le basket ou le hand-ball.

• L'émergence des rôles : les diverses catégories d'acteurs

Les premières équipes étaient composées essentiellement de jeunes lycéens qui s'organisaient comme ils l'avaient appris généralement au lycée et jouaient sans public. Le passage des équipes informelles aux équipes organisées coïncide avec l'apparition des dirigeants, qui se chargent de la ges-

Chronologie de l'apparition des différents types d'acteurs

1880 — 1900	<i>Les joueurs</i> organisent eux-mêmes leur rencontre.
1882 — 1910	Organisation des grands clubs et apparition des <i>dirigeants</i>
Après 1905	Spectacularisation du jeu : intervention du <i>public</i> ; construction des premiers stades privés.

(1) AUGUSTIN (J.-P.), et GARRIGOU (A.). — *Le rugby démêlé, essai sur les associations sportives, le pouvoir et les notables*. Ed. Le Mascaret, Bordeaux, 1985.

tion et de la direction du club. Les rencontres entre les clubs représentant chacun une localité attirent alors le public, qui s'identifie à « son équipe ».

Progressivement, trois types d'acteurs vont donc se différencier : les pratiquants, les dirigeants et le public, qui doit être compris comme une catégorie active, dans la mesure où il participe par son soutien moral ou financier à la vie du club.

*

L'exemple de la Section Paloise illustre la mise en place de ce système et des trois catégories d'acteurs. Jusqu'en 1907, la Section Paloise fonctionne sur le modèle des équipes autogérées ; elle n'a pas de problème de recrutement, bénéficiant dès la sortie du lycée de l'apport des joueurs de l'association scolaire des Coquelicots. A partir de 1907 où, championne en troisième série, elle accède à la deuxième série, les difficultés financières commencent à apparaître. Les nouveaux statuts (1910) et la définition des deux catégories de membres actifs et honoraires vont permettre au club de s'adapter. Les membres honoraires paient une cotisation de 12 F. A ce titre, ils deviennent dirigeants de l'association et forment le bureau. Ils se recrutent dans les milieux de la moyenne bourgeoisie locale. Au docteur Pelizza-Duboué, président jusqu'en 1905, succède le directeur d'une tannerie. En plus de la cotisation, les membres honoraires sont mis à contribution :

« L'équipement des membres actifs est partiellement fourni par le bureau, qui paie gracieusement les frais de médecin, de pharmacien (...) des équipiers blessés au cours d'un match ».

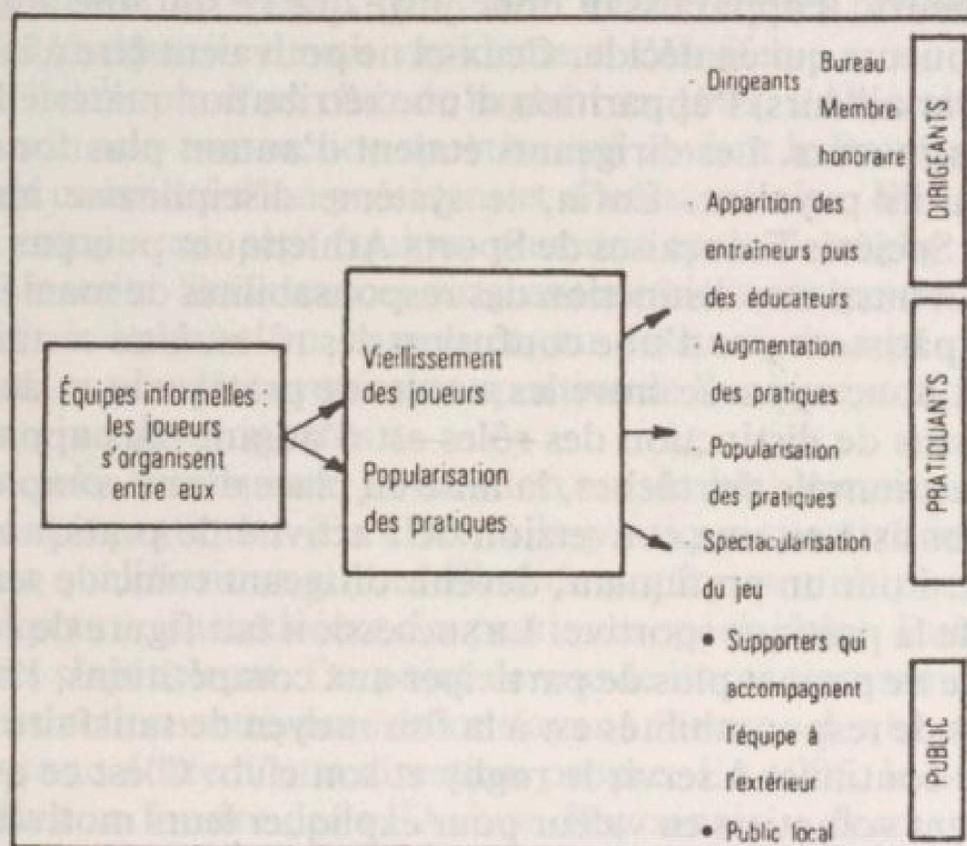
Ils sont chargés de trouver les terrains et de les aménager, car les matchs attirent de plus en plus de spectateurs. En 1910, les dirigeants de la Section Paloise louent le terrain de la Croix du Prince, installent un vestiaire et des tribunes couvertes pouvant abriter 600 personnes. Avec les succès de la section, le public afflue et le rugby n'a pas de concurrent, puisque le football, en dehors des patronages, est encore inconnu. En 1906, le chiffre record de spectateurs est de 600 ; il passe à 1 500 en 1908 et à 4 000 en 1913.

La Compagnie des Tramways Urbains crée une nouvelle ligne pour desservir le stade, et la Section doit lancer un emprunt en 1913 pour construire de nouvelles tribunes. A Bordeaux, Toulouse, Périgueux, Tarbes et Bayonne, la même évolution se constate ; à côté des joueurs, les dirigeants organisent le spectacle. Devant les succès nationaux d'un club local, cette organisation atteint des proportions considérables : la presse régionale lui accorde une place de choix, et le public des grands matchs se compte alors par milliers.

**Hausse tendancielle du public des finales
au stade Sainte-Germaine à Bordeaux-Le Bouscat**

Année	Equipes finalistes	Nbre de spectateurs	Type de championnat
1894	Stade Bordelais et S.A.B.	300	Championnat régional
1899	Stade Bordelais et Stade Français	3 000	Championnat de France
1905	Stade Bordelais et Stade Français	6 000	Championnat de France
1911	Stade Bordelais U.C. et S.C.U.F.	16 000	Championnat de France
1920	Stade Ceste de Tarbes et Racing C.F.	20 000	Championnat de France

**LA DIFFÉRENCIATION PROGRESSIVE DES ACTEURS :
JOUEURS, DIRIGEANTS, PUBLIC**



• **Dirigeants et pratiquants**

Créer une association sportive, c'est d'abord réunir une assemblée constitutive, élire un bureau, rédiger des statuts fixant le règlement intérieur, la structure et les buts de l'association. C'est ensuite se donner les moyens matériels — financiers, installations sportives — d'une pratique instituée, fixe et régulière. Ce moment correspond à l'intervention des adultes. Dans les premiers clubs qui rassemblent les jeunes gens des milieux aisés urbains (jeunes aristocrates et jeunes bourgeois), les bureaux sont souvent composés de jeunes pratiquants et d'adultes non pratiquants mêlés. L'initiative de la création de ces clubs revenait généralement aux jeunes pratiquants à la recherche de soutiens. Bien vite, avec l'essor du mouvement

sportif, l'initiative revient le plus souvent aux adultes. Dans tous les cas, une dissociation a, progressivement ou dès la constitution de l'association sportive, engendré deux types de positions : d'un côté, les adultes — dirigeants ; de l'autre, les jeunes — pratiquants. Si les associations peuvent légalement confier des postes de direction à des jeunes (à partir de 16 ans), ceux-ci ont été en fait exclus de la direction sportive. Alors que vers 1900, la coupure n'apparaissait pas nette entre dirigeants et pratiquants les deux statuts se sont donc exclus sauf exception. Les exceptions sont d'ailleurs significatives puisque les rares joueurs ayant une fonction de direction sont des joueurs en fin de carrière sportive et que leur appartenance sociale à la bourgeoisie locale agrège au milieu sportif dirigeant.

Les ressorts de l'exclusion des jeunes pratiquants de la direction sportive sont suffisamment puissants pour que le processus soit apparu naturel. D'une part, les jeunes pratiquants ne tenaient sans doute guère à participer à des activités qu'ils étaient enclins à considérer comme des corvées et cela d'autant plus qu'elles devenaient variées, complexes et exigeantes. D'autre part, l'évolution elle-même des tâches de direction contenait en germe le processus. En effet, l'augmentation du nombre des joueurs posait le problème de la composition des équipes en termes de choix de joueurs. Il apparaissait donc juste que ce soit une autorité extérieure aux joueurs qui en décide. Ceux-ci ne pouvaient être à la fois juges et parties. Par ailleurs, l'apparition d'une rétribution matérielle achevait d'exclure les joueurs. Les dirigeants étaient d'autant plus fondés à faire les choix qu'ils payaient. Enfin, le système disciplinaire instauré par l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques puis par les fédérations amenait aussi une distinction des responsabilités de manière à ce que les clubs ne pâtissent pas d'une confusion des rôles. Une certaine incompatibilité est donc apparue entre les statuts de pratiquant et de dirigeant.

Le processus de distinction des rôles est d'autant plus apparu comme une division naturelle des tâches, la mise en place d'une complémentarité qui a vite consisté en une conversion de l'activité de pratiquant en celle de dirigeant. Pour un pratiquant, devenir dirigeant coïncide sensiblement avec la fin de la pratique sportive. La succession fait figure de continuité : lorsque l'âge ne permet plus de participer aux compétitions, l'occupation de fonctions de responsabilités est à la fois moyen de satisfaire sa passion du jeu et de continuer à servir le rugby et son club. C'est ce que les dirigeants mettent volontiers en valeur pour expliquer leurs motivations. Cela se retrouve dans les clubs comme dans la Fédération Française de rugby où les instances dirigeantes sont largement composées d'anciens joueurs souvent internationaux.

L'émergence des deux fonctions distinctes de pratique et de direction s'excluant mutuellement et recoupant deux groupes d'âge accompagne le processus de croissance des clubs. Plus vaste devient l'organisation, plus sa direction se constitue en fonction spécialisée. Mais l'extension des tâches de direction va avec celle de la pratique et introduit dans leur sein un processus interne de spécialisation. En effet, si les clubs évoluent différemment, certains restant de petites unités, les clubs urbains ont par contre connu un essor important depuis leur origine où la poignée des fondateurs ne dépassait guère les effectifs d'une équipe jusqu'à leurs effectifs actuels. Sans connaître une croissance aussi importante que le Racing

Club de France passé de 42 membres en 1882, à 1026 en 1900 et 11268 en 1946, les clubs urbains ont vu leurs effectifs passer de quelques dizaines de membres à quelques centaines. A la croissance des effectifs de rugbymen s'ajoute l'accroissement des autres effectifs de sportifs et souvent l'accroissement même du nombre des sections au sein d'un même club omnisports qui accueille d'autres pratiques. Ainsi l'Aviron Bayonnais est parti comme son nom l'indique de la pratique de l'aviron pour accueillir en 1905 celle du rugby. Absorption, scission, fusion, création de sections nouvelles, tels sont les processus qui traduisent le développement des clubs. L'accroissement des effectifs de pratiquants allait de pair avec celui des dirigeants tout comme la diversification des pratiques sportives multipliait sections et organes de direction spécialisés. Cela correspond aussi à la différenciation des pratiques. Il n'était pas rare à la fin du siècle dernier et au début de celui-ci de pratiquer un peu tous les sports. Mais les jeunes aristocrates à la fois champions d'athlétisme, de rugby, d'aviron, disparurent progressivement à mesure que le sport se popularisait et que les disciplines devenaient plus exigeantes.

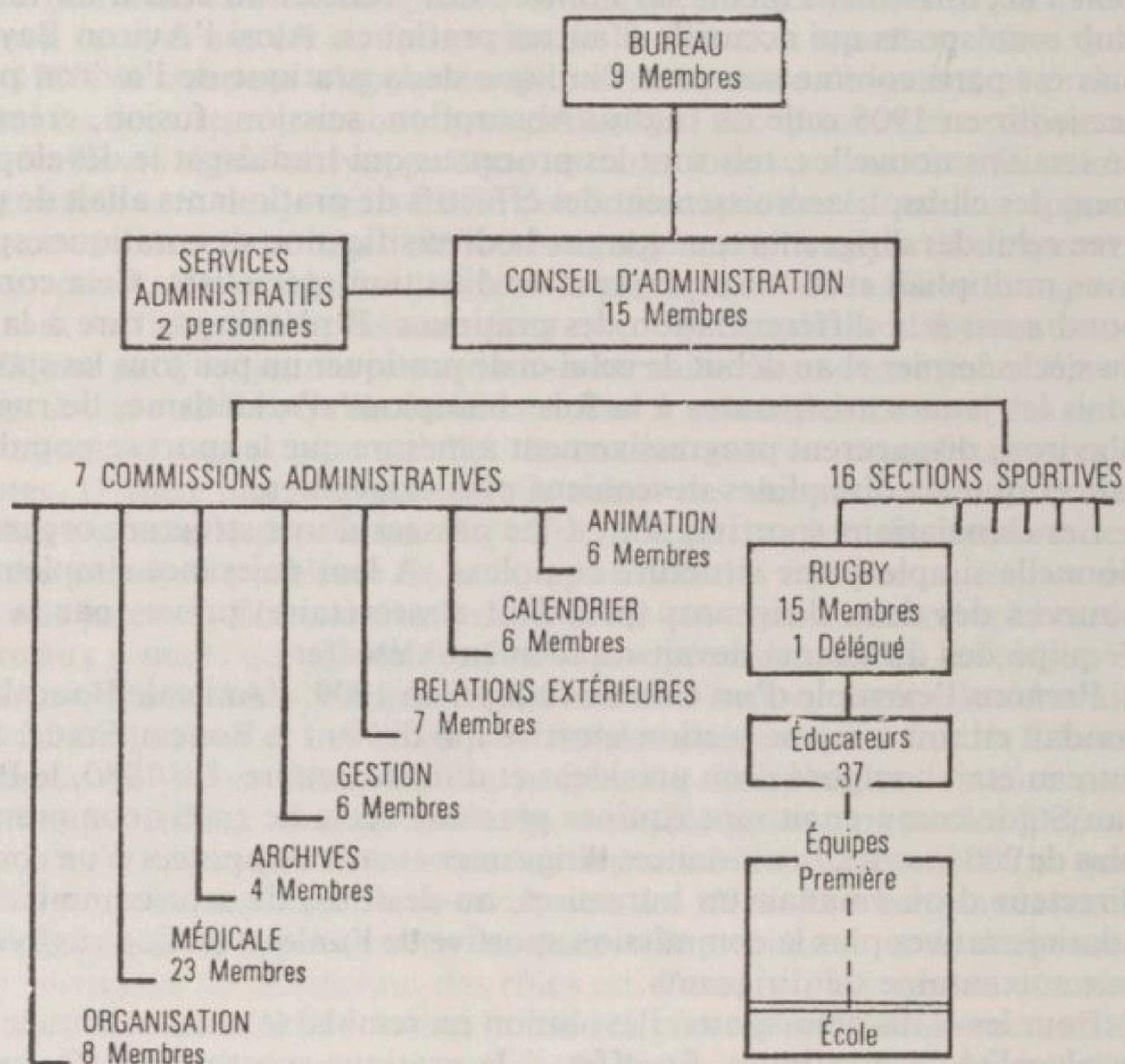
Les associations sportives sont donc passées d'une structure organisationnelle simple à une structure complexe. A leur naissance simplement pourvus des deux dirigeants (président et secrétaire) prévus par la loi, l'équipe des dirigeants devait rapidement s'étoffer.

Prenons l'exemple d'un club de rugby : en 1909, l'Amicale Boucalaise fondait en son sein une section sportive qui devient le Boucau Stade. Son bureau était composé d'un président et d'un secrétaire. En 1980, le Boucau Stade comprenait sept équipes plus une école de rugby comprenant plus de 200 inscrits. Ses instances dirigeantes étaient composées d'un comité directeur d'où émanait un bureau et, au-dessous, de sept commissions administratives plus la commission sportive de l'unique section rugby soit une soixantaine de dirigeants.

Pour les clubs omnisports, l'évolution est semblable mais accentuée par la pluralité des pratiques. En effet, à la pratique sportive indifférenciée — que nous qualifierions aujourd'hui de pratiques multiples — des premiers pratiquants, succédèrent des pratiques spécialisées. Puis de nouvelles pratiques s'ajoutèrent. Du point de vue de l'organigramme cela entraînait une distinction nette des sections ayant chacune des besoins particuliers et chacune dotée d'une direction propre. En 1905, le Stade Bayonnais qui allait se fondre dans l'Aviron Bayonnais, y formant la section rugby, n'avait qu'un seul dirigeant : « Il faut aussi trouver un président susceptible de représenter le club. Appel est fait à un honorable commerçant, M. Mialet, qui accepte aussitôt et se charge même d'assumer les fonctions de secrétaire et de trésorier ». En 1980, l'Aviron Bayonnais était dirigé par un comité d'administration dont émanait le bureau directeur. Au-dessous, sept commissions administratives et seize commissions sportives correspondant aux seize sports pratiqués. Au total, plus de 200 dirigeants. Sans omettre des services administratifs constitués par deux permanents.

Le développement des structures associatives s'accompagne à l'échelon des commissions d'une reproduction des fonctions créées au sein du bureau. Ainsi, chaque commission administrative ou sportive a un président, un secrétaire, éventuellement un ou deux vice-présidents, un

ORGANIGRAMME DE L'AVIRON BAYONNAIS EN 1980



secrétaire-adjoint, voire un trésorier et un trésorier-adjoint. La multiplication des instances dirigeantes s'accompagne d'une spécialisation des fonctions dirigeantes. Comme toute organisation complexe, les associations sportives sont donc affectées par une division des tâches et une spécialisation des fonctions. Parallèlement, sont mis en place des mécanismes de contrôle soit par cumul de positions par certains dirigeants, soit par délégation de membres du bureau ou du conseil d'administration au sein de chaque commission. A l'Aviron Bayonnais, chacune d'entre elles comprend au moins un délégué du conseil d'administration.

• Les sources du pouvoir associatif

Le processus de coopération qui fonde l'action associative s'ordonne en fonction de l'association des dirigeants adultes et des pratiquants jeunes. Cette association est celle de dirigeants et de dirigés. Comme pour

toute organisation, les caractéristiques des associations sportives « structurent et délimitent un champ d'exercice de relations de pouvoir » (1). Ces relations de pouvoir sont relativement simples dans un petit club ou elles traduisent plus l'inégalité adultes-jeunes qu'une hiérarchie proprement sportive. Dans les grands clubs, elles sont plus complexes et plus fortes en ce sens que la distance s'accroît entre les positions extrêmes ; on peut alors parler d'effets d'échelles. L'organigramme des clubs fait apparaître une structure relativement pyramidale. Au sommet, se trouvent les dirigeants (membres du bureau, des commissions). Toutefois, les véritables dirigeants ne sauraient être confondus avec l'ensemble des dirigeants officiels. L'expression d'« équipe dirigeante » ne désigne d'ailleurs que les principaux de ceux-ci, en général le bureau. Les dirigeants réels sont en nombre réduit, la direction pouvant être monocratique ou collégiale (rarement plus de cinq ou six membres). C'est dire que la composition du bureau ne suffit pas à désigner les véritables dirigeants. En somme, le statut de dirigeant est très extensif et s'applique en fait à tout membre adulte du club. Cela ne saurait tromper sur la réalité de la concentration de l'exercice du pouvoir sportif. Le plus souvent distincte des dirigeants et dans une sorte de position intermédiaire, se trouve toute une variété de fonctions et de rôles spécialisés : éducateurs, soigneurs, accompagnateurs.. Les éducateurs, qui constituent eux-mêmes un continuum de positions depuis l'entraîneur de l'équipe première qui fait figure le plus souvent de dirigeant réel jusqu'aux joueurs-éducateurs de l'école de rugby, sont dans une position centrale. La distention des positions liée à l'accroissement de la taille des grands clubs les place à la fois au contact des pratiquants et des dirigeants alors que le contact entre ceux-ci est parfois lâche. La masse des pratiquants s'ordonne elle-même en un continuum lié à l'âge et au niveau sportif. Ce continuum est bien perçu comme une hiérarchie par les pratiquants eux-mêmes depuis les plus jeunes dont les joueurs de l'équipe première sont les modèles jusqu'au sein des différentes équipes seniors. L'accession à une meilleure équipe comme à l'équipe d'une autre classe d'âge est vécue comme une promotion. Cependant cette hiérarchie est celle d'une échelle de statut sportif et de prestige et non celle de liens de pouvoirs organiques.

Les relations de pouvoirs au sein des associations sportives sont essentiellement diffuses. Elles prennent toute leur consistance lorsque la relation d'échange porte sur la fourniture de biens individuels c'est-à-dire sur la rétribution des joueurs. Ce courant d'échange entre dirigeants et joueurs peut être qualifié de dominant car il met à jour la relation de pouvoir autrement occultée par l'évidence de l'autorité des aînés. Le pouvoir sportif se révèle alors dans sa spécificité de produit de l'organisation sportive. Maîtres et dispensateurs des rétributions, les dirigeants sont fondés comme dirigeants. La relation de pouvoir émerge donc avec la formation des équipes c'est-à-dire avec la rétribution symbolique plaçant éducateurs et joueurs dans une relation inégalitaire de décideurs et de dépendants. Elle joue surtout dans la rétribution matérielle des joueurs qui s'ajoute d'ailleurs

(1) M. CROZIER, E. FRIEDBERG, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977, p.66.

largement à la rétribution symbolique en accompagnant l'incorporation dans l'équipe première. La maîtrise de la rétribution distingue l'équipe des dirigeants réels sinon le dirigeant réel de l'ensemble des dirigeants qui sont extérieurs à l'échange. Dans la mesure où accession à l'équipe première et rétribution matérielle coïncident, les entraîneurs, maîtres de la composition de l'équipe, le sont aussi partiellement de la rétribution matérielle. Cela les fonde aussi comme dirigeants réels.

La maîtrise de la rétribution symbolique et matérielle des joueurs est donc l'expression la plus tangible du pouvoir associatif. Elle découle en premier lieu des règles générales de l'organisation sportive, règles statutaires mais aussi règles tacites plus ou moins occultes qui fixent les modalités des rétributions matérielles. Ces règles fondent la distinction dirigeants-dirigés mais sont indissociables d'autres sources de pouvoir qui viennent selon les cas, soit confirmer et amplifier, soit corriger et compliquer la relation essentielle de pouvoir. La division fonctionnelle des tâches au sein de l'association sportive est elle-même source pouvoir car elle amène l'organisation à faire appel à ces compétences particulières. Celles-ci sont essentiellement de deux types : d'une part, les compétences qu'on peut qualifier d'organisationnelles c'est-à-dire financières, administratives concernent les dirigeants ; d'autre part, la compétence sportive concerne les éducateurs et surtout l'entraîneur de l'équipe première mais aussi les joueurs à des degrés divers et notamment lorsqu'elle a été sanctionnée par le titre d'international ; elle concerne enfin certains dirigeants quoique tous y prétendent. La compétence sportive est une compétence particulièrement difficile à apprécier. Tout le monde, supporters, joueurs, dirigeants y prétendent et sans doute d'autant plus que rares sont ceux qui passent devant le jugement de son critère essentiel : la réussite.

D'autres sources du pouvoir sont issues des relations entre l'association sportive et son environnement. La maîtrise de liens avec l'extérieur contribue à fonder le pouvoir des dirigeants notables lorsque l'environnement est la société locale, des « notables du rugby » lorsque le dirigeant de club appartient en même temps aux instances dirigeantes régionales ou nationales de la Fédération Française de Rugby. Enfin, la dernière source de pouvoir découle de la maîtrise de la communication. A cet égard, certaines places au sein de la direction, le cumul de positions peuvent valoir une situation privilégiée.

Cependant, ces sources organisationnelles de pouvoir ne sauraient rendre compte complètement des fondements du pouvoir associatif. En effet, l'action associative repose sur le bénévolat. Aussi, une grande partie des critères d'affectation des positions associatives est-elle dépendante des positions à l'extérieur. La qualification pour la maîtrise de la rétribution et pour l'exercice du pouvoir en général dépend donc aussi du système de contributions non sportives. Ce système réunit deux types de contributions : les contributions matérielles et les contributions fonctionnelles. Les clubs, tout en disposant de ressources propres, dépendent d'apports financiers extérieurs (subventions municipales, dons de mécènes) qui permettent soit de suppléer à l'insuffisance des ressources propres, soit de suivre une surenchère des recrutements produite par la concurrence des clubs. Les contributions matérielles consistent encore en la mise à disposition des clubs de ressources relationnelles qui permettent de fournir emplois et services

aux joueurs. Les rétributions fonctionnelles sont les compétences spécialisées qui permettent aux associations sportives de fonctionner alors que leurs statuts les obligent à recourir au bénévolat. Elles sont les mêmes que dans la société environnante et renvoient donc aux compétences professionnelles nécessaires à la vie de l'organisation sportive. Elles sont essentiellement administratives et financières. Les rapports associatifs sportifs sont ainsi partiellement liés aux rapports sociaux.

• **Rapports sportifs et rapports sociaux**

Le processus d'exclusion des joueurs de la direction relève plus que de la seule logique interne du développement associatif sportif. En effet, cette exclusion va au-delà de la simple prise en compte d'incompatibilités de fonctions. Les joueurs pourraient être associés à titre consultatif ou représentatifs dans les instances dirigeantes. Or cette solution a tendu à disparaître alors même qu'elle était courante dans les statuts des premiers clubs. L'analyse des changements intervenus dans certains statuts permet d'en saisir le sens. Deux points particuliers situent les places respectives des joueurs et des dirigeants : la désignation des capitaines des équipes et leur participation à la commission sportive. Ainsi, les statuts du Club Athlétique Périgourdin, club bourgeois de Périgueux, modifiés en 1909, prévoyaient : « Les capitaines d'équipes sont élus par les équipiers » et « Les membres de la commission sportive sont désignés cinq par les joueurs et deux par le comité d'administration ». Ce club fusionnait en 1918 avec le Compound Olympique Paris-Orléans, club ouvrier des ateliers ferroviaires. Les nouveaux statuts prévoyaient de nouvelles modalités de choix des capitaines : « Chaque équipe présente au comité d'administration une liste de trois noms obtenus par le vote secret et après avis de la commission de rugby le conseil procède parmi ces trois noms à l'élection du capitaine à bulletin secret ». Quant aux commissions sportives, elles ne peuvent être « en principe... composées de membres pratiquant le sport qui est régi par ladite commission ». Cependant « les capitaines d'équipe peuvent assister aux réunions de la commission de rugby mais seulement lorsqu'il est discuté la formation de l'équipe dont ils ont le capitanat. Ils prennent part à la discussion mais n'ont pas voix délibératrice ». L'évolution s'est confirmée et en 1979 par exemple, le capitaine de l'équipe première du Club Athlétique Périgourdin était provisoirement démis de sa fonction par les dirigeants à la suite de sa mésentente avec l'entraîneur. Le plus souvent, sans que les statuts des clubs aient été modifiés, la pratique se chargea d'exclure les joueurs de toute tâche de direction et de rendre ainsi tout à fait net le clivage entre dirigeants et dirigés. L'exclusion révèle donc une dimension sociale liée à la popularisation de la pratique du rugby et à l'investissement des notables dans la direction sportive.

La situation des grands clubs est assez différente de celle des petites clubs. L'hétérogénéité sociale des premiers s'oppose à l'homogénéité relative des seconds. Dans ceux-ci, les caractères des relations sociales d'une société d'interconnaissance sont accentués. La proximité sociale des membres, les référents communs sportifs et extra-sportifs comme l'enracinement local, induisent des rapports plus étroits. La différence d'âge y est moins perçue comme un fossé que comme une continuité. Pratiquants



et dirigeants se tutoient, fréquentent volontiers les mêmes cafés, se reçoivent. Ce n'est pas dresser un portrait idyllique qui correspondrait à certains tableaux de la société villageoise. C'est un modèle de relations sociales qui n'exclut pas dans la vie associative concrète rivalités et tensions. Cela n'altère guère la réalité d'une convivialité qu'aucun fossé social ne vient démentir.

A l'opposé, les relations sociales au sein des grands clubs expriment la distance sociale séparant dirigeants et pratiquants. Age et statut social se conjuguent pour séparer les deux groupes. Les positions sociales des dirigeants au sein de la société locale fondées sur la richesse, le prestige, l'influence leur valent au moins la déférence de façade des joueurs placés globalement dans une situation sociale inférieure. Les manifestations concrètes de la distance sociale ne manquent pas depuis la tenue vestimentaire (contrairement aux dirigeants, peu de joueurs portent costume et cravate) (1) jusqu'à la conversation (les joueurs vouvoient des dirigeants qui les tutoient). Les relations personnelles entre membres des deux groupes sont souvent limitées au minimum, c'est-à-dire aux échanges confirmatifs (2). Attitudes parfois attribuées par les joueurs à la froideur de certains dirigeants, ce qui est assez explicite sur la manière dont ces joueurs les perçoivent. Postuler l'initiative des dirigeants dans les rapports quotidiens, c'est aussi reconnaître sa propre subordination même lorsqu'elle se pare d'une indifférence affectée. Les critiques des joueurs sont nombreuses. Un ancien international raconte volontiers qu'au cours d'une tournée de l'équipe de France en Afrique du Sud, le dirigeant de la Fédération Française de Rugby qui conduisait la tournée ne lui a adressé la parole qu'une seule fois... à table, pour lui demander le sel. Dans les grands clubs, la distance est souvent semblable. Pour les joueurs, les dirigeants semblent appartenir à un autre monde. Cela transparait dans leurs récriminations envers des dirigeants qu'ils affirment ne jamais voir qu'aux compétitions officielles dans la tribune d'honneur. Bien évidemment, cela ne correspond pas au vœu de voir plus souvent ces dirigeants mais exprime l'hostilité latente envers ceux que les pratiquants soupçonnent, quand ils n'en font pas une certitude, d'être là pour tout autre chose que la passion sportive. De l'autre côté, les dirigeants voient facilement dans les joueurs de grands enfants insouciantes. Ils voient mal comment partager leurs réjouissances dont ils trouvent souvent le goût douteux, en tout cas plus de leur âge, alors que les joueurs reprochent justement de se tenir à l'écart. La troisième mi-temps est une tradition de joueurs, pas de dirigeants. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'existe pas d'agapes de dirigeants. Simplement, elles sont bien à part. Par goût et par discrétion, ceux-ci s'en excluent. D'ailleurs, comment serait acceptée leur présence ? Leur absence ne l'est pas toujours. Fossé des générations et fossé social concourent à cette incompréhension.

(1) L'expression de « gros pardessus », reprise de supporters caustiques par A. Giraud, en témoigne (*Le Monde*, 9 avril 1980).

(2) L'expression « échanges confirmatifs » désigne ces rites conventionnels et formels d'apparence insignifiante qui, en fait, signalent la connexion avec l'autre et se traduisent par des termes aussi quotidiens que « bonjour », « comment ça va »... cf. E. Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, t.2, Paris, Les Editions de Minuit, 1975, p.73 et suiv.

Les relations de pouvoir au sein des grands clubs ne sont donc pas seulement celles liant les fonctions spécialisées de dirigeant et de pratiquant. Déjà plus consistantes dans les grands clubs, elles sont confortées par le processus social qui amène les adultes de la classe dominante locale à la direction des associations où les jeunes sont dominés parce qu'issus des milieux populaires et parce que jeunes. Dans ce cas les rapports sportifs expriment des rapports sociaux médiatisés par l'organisation. Entre grands clubs marqués par des rapports de domination et petits clubs relativement homogènes existe une graduation de situations intermédiaires. Mais si cette variété met en relief la variable taille, elle exprime plus précisément les différences d'objectifs et de moyens qui déterminent le contenu des échanges entre dirigeants et pratiquants.

L'inégalité sociale des acteurs de la vie associative sportive pénètre dans les clubs parce qu'il est difficile de séparer les fonctions de leurs détenteurs. Les acteurs vivent des relations interpersonnelles et sociales et non une relation avec l'entité abstraite qu'est le club. Les échanges dominants qui lient dirigeants et joueurs répondent à ce caractère. Dans les clubs où n'existent pas d'échanges matériels, la dépendance entre pratiquants et dirigeants reste fonctionnelle et ne recouvre pas une inégalité sociale. Il en va tout différemment dans les autres. En effet, c'est d'un point de vue extérieur que les associations sportives apparaissent dispenser gratifications et services. En leur sein, la perception est sensiblement différente. Les dirigeants y font figure de véritables dispensateurs des biens à deux titres : ils mettent des ressources personnelles au service du club et ils incarnent la politique du club aux yeux des pratiquants. Toute décision est œuvre de dirigeants concrets et connus. Les échanges sont perçus comme essentiellement inégalitaires car ils paraissent à sens unique. Dirigeants et pratiquants campent sur des positions à peu près intangibles d'offreurs et de demandeurs. Les échanges prennent donc d'abord une forme personnalisée et ensuite une forme sociale liée aux statuts sociaux différents des dirigeants et des pratiquants. Les associations sportives sont ainsi perméables aux rapports sociaux. Le système des contributions à l'action associative est non seulement lié aux positions sociales mais leur signification même est constituée à partir des statuts sociaux.

Jean-Pierre Augustin

Alain Garrigou

Centre d'Etude et de Recherche

la Vie Locale CNRS

Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux

Les associations féministes de recherche

*Evelyne Diebolt,
Sylvie Fayet-Scribe*

« On a déjà dit bien des choses sur la femme en général et sur les femmes en particulier et cependant la matière offre toujours une source inépuisable de recherches et de réflexions intéressantes. A mesure que l'on défriche ce vaste champ, ses limites paraissent s'étendre et le travail manquera plutôt à la matière que la matière au travail.

Cette branche de l'histoire naturelle se présente sous tant d'aspects différents, qu'il ne faut pas trop s'étonner de voir les hommes divisés à son sujet. Exaltée à l'excès par les uns, abaissée par les autres, elle a dû se demander plus d'une fois quelle était dans le monde sa véritable place... » (1).

(1) Extrait de : Guillou (Robert). — La française dans ses quatre âges ; essais sur le vingtième siècle. — Paris : 1919.

LE mouvement féministe français des années 1970-1975 refusait la forme associative, préférant ne pas se doter de structures et fustigeait celles qui s'organisaient en association. Cette absence apparente de structure laisse ce mouvement dans un flou qui permet à certaines femmes de s'emparer de son sigle M.L.F. en déposant les statuts d'une association en 1979. (1), et entraîne des difficultés de circulation de l'information. Le nombre de guides ou répertoires sur les associations de femmes au sein du « mouvement » est important. Au-delà d'un engouement — on trouve des guides pour bien d'autres sujets — et peut-être même une tradition de faire des agendas, ces publications répondent bien à un réel besoin.

Entré dans une nouvelle phase autour des années 1980, le mouvement a privilégié la réflexion et la théorisation. Des femmes ont créé des associations pour mener ces recherches et les faire connaître par des publications, des revues, l'organisation de débats, de séminaires, de colloques. Repérer les associations féministes de recherche en 1985 relève à la fois d'une contribution à l'histoire du féminisme mais aussi d'une prise en compte de l'émergence d'une vie associative féminine originale. Cet article se veut un regard associatif porté sur l'histoire du féminisme.

Quelles associations ?

Nous avons cherché à entrer en contact avec des associations que nous avons sélectionnées selon les critères de PRODUCTION ou de DIFFUSION de recherches (souvent féministes) sur les femmes. Nous avons fait un travail de recherche pour les trouver, les dénombrier. Peu d'entre elles apparaissent dans le répertoire du C.N.I.D.F. (Centre National d'Information et de Documentation Féminine).

Nous avons eu de nombreuses difficultés pour trouver l'adresse de certaines. Une structure comme « la maison des femmes » où beaucoup d'associations sont domiciliées est un lieu d'où nous n'avons pas pu avoir d'informations sur les associations ; lieu de passage où l'on n'arrive pas à rencontrer les responsables d'association ?

Finalement nous avons obtenu une liste de vingt associations (dont l'adresse où l'on peut les joindre ne correspond pas forcément au siège de l'association). — Cf. liste.

Aux vingt associations, nous avons envoyé :

. Un questionnaire général sur l'association, et essayé d'avoir les statuts.

. D'autre part, nous avons fait l'interview, avec un guide d'entretien, d'une personne de l'association.

En outre, nous avons voulu interviewer, avec le guide d'entretien, des femmes qui avaient une production écrite sur les femmes et qui n'étaient dans aucune association.

A travers le recueil de ces interviews nous faisons un travail d'historien-sociologue. Mais aussi au fur et à mesure des témoignages nous avons élaboré des documents oraux, tenant ainsi le rôle (malgré nous) d'archivistes-oraux.

D'ailleurs les interviewées, très sensibles à l'histoire, parfois même historiennes, avaient tout à fait conscience de donner un témoignage-outil de travail. Pour certaines cette perspective jouait comme un frein, pour d'autres cela les encouragerait à parler.

Nous ne nous sommes pas limitées aux sources orales. Celles-ci ont été complétées par des sources écrites composées :

. des revues produites par les associations elles-mêmes.

. par les ouvrages parus sur l'histoire du féminisme contemporain.

L'histoire du féminisme et les associations

Dans les périodes d'effervescence politique comme la Révolution française, la Révolution de 1848, la Commune, des femmes se sont rassemblées pour revendiquer des droits. Ces périodes voyaient aussi l'éclosion éphémère d'une presse prolifique.

La loi de 1901 est votée alors qu'un important mouvement féministe existe en France. On qualifie aujourd'hui cette période de celle du « féminisme bourgeois ». Des femmes (non féministes) ont rapidement exploité les possibilités offertes par cette loi en vue de promouvoir des solutions

philanthropiques. Aussi les féministes ne vont-elles utiliser qu'avec circonspection et méfiance les possibilités juridiques de cette loi. La guerre de 14-18 entraîne un reflux du féminisme.

L'entre-deux-guerres voit la naissance de la première des associations que nous étudions : l'A.F.F.D.U.*. Elle correspond à un changement social — auquel les féministes du XIX^e siècle ont beaucoup contribué — l'accession des femmes à l'enseignement supérieur.

Après 1945, les femmes se regroupent dans des associations de vie civique, vie politique, comme l'U.F.F. (Union des femmes françaises) ou d'inspiration religieuse, protestante comme « Jeunes femmes », catholique comme l'A.C.G.F. (Action catholique générale féminine) qui regroupe 2,5 millions de membres en 1945.

Un nouveau mouvement se dessine avec une nouvelle génération celle du baby-boom de l'après-guerre. Une femme, par ses écrits, Simone de Beauvoir, va marquer des générations de femmes et contribue à la maturation d'un renouveau du féminisme. C'est à elle d'abord que se réfèrent toutes les femmes que nous avons interviewées. Elles lui attribuent la maternité de leur féminisme.

En 1970 le mouvement féministe apparaît sur la scène publique dans de grandes manifestations, des actions spectaculaires.

De 1970 à 1979 tracts, feuilles d'information, bulletins, revues, journaux féministes paraissent. 50 publications militantes voient le jour qui reposent sur le travail gratuit des femmes qui y collaborent.

En 1970 les femmes qui constituèrent le Mouvement de femmes avaient pour la plupart appartenu à des groupuscules gauchistes et dénonçaient leur mode de fonctionnement machiste et l'accaparement du pouvoir par quelques-uns. Aussi, dans le Mouvement des femmes « l'accent est mis sur la spontanéité et les structures informelles, l'organisation de l'inorganisation » (3). Le Mouvement rejetait tout mécanisme de délégation de pouvoir « nous ne sommes pas représentables » et personne ne peut parler au nom de personne, personne ne peut signer au nom du Mouvement qui progressivement se laisse attribuer un sigle M.L.F. » (2).

Tout est à inventer, les associations d'antan oubliées, perdues avec l'histoire des luttes passées. Pourtant le Mouvement n'hésite pas à utiliser des associations pré-existantes comme Féminin Masculin Avenir (F.M.A.) auxquelles participent Simone de Beauvoir, Anne Zelinski, Annie Sugier, etc... Cette association sert de boîte à lettres et de trésorerie pour toutes sortes d'initiatives. Mais qu'en est-il de la forme associative ? « la forme est là, méprisée, et dont la responsabilité est laissée... à ses responsables, sans aide ni contrôle collectif » (2).

Le Mouvement rejette les formalités légales. Il est anti-institutionnel, comme extraparlémentaire. Dans le foisonnement des initiatives de cette époque, des associations voient le jour « forme juridique superposée à une pratique militante » écrit Françoise Picq (2).

C'est la réprobation parmi les féministes lorsque les statuts des premières associations sont déposés : Choisir en 1973, la Ligue du droit des

* Association française des femmes diplômées des Universités.

femmes en 1974. Ces deux associations sont violemment attaquées dans des tracts. A propos de Choisir : « Une fois de plus, on détourne le combat des femmes à des fins personnelles » ; quant à la Ligue du droit des femmes : « N'est-ce pas mettre le doigt dans l'engrenage de la « récupération », de la prise en charge des femmes, sinon de leur reprise en main ? » (2).

En 1979 un groupe de femmes « Psychanalyse et Politique » se constituent en association et se réservent pour elles seules le monopole du sigle M.L.F. De plus elles utilisent la loi pour combattre les femmes qui s'y opposent : procès aux éditions Tierce. Ce choc lève les interdits de la constitution d'associations. « Pour éviter d'être déposées par d'autres, il fallait se déposer soi-même » (2).

La recherche et le mouvement

Ce mouvement permet l'apparition d'interrogations féministes dans de nombreuses disciplines ainsi que l'essor de nouvelles problématiques. « Chaque projet singulier se définit à partir de l'oppression des femmes, néanmoins, chaque discipline impose un développement et des voies de recherches particulières » (3). Des concepts sont mis en avant, hier celui de « classe de sexe » sous l'influence du marxisme est développé aux U.S.A., aujourd'hui « la question de la différence des sexes ».

Des groupes pluridisciplinaires de recherche naissent et se réunissent souvent dans des locaux universitaires. S'y cotoient des universitaires, des étudiantes, des femmes qui viennent spécialement dans ces locaux pour participer à ces discussions.

En 1972, à Aix-en-Provence, s'est créé le Centre d'Etudes Féminines de l'Université de Provence.

En 1975, à Paris VII, le Groupe d'Etudes Féministes.

Genèse et vie des associations

1980 — Après 10 ans d'existence le Mouvement dresse un bilan de son rôle d'avant-garde, année des anniversaires « de la nostalgie à l'amertume » (5). Alors que certaines prédisent la mort du Mouvement, d'autres envisagent cette période comme « un second temps fort du féminisme » (5).

Après ce bilan, le Mouvement prend un nouveau départ, une mutation dans un nouveau contexte politique : la création du ministère des Droits de la Femme. Claire Poinignon de l'A.F.I. définit cette période ainsi : « un espace politique nouveau et le désir qu'ont ressenti certaines gens d'inventer d'autres rapports entre associations et pouvoirs publics ». La ministre (sic) Yvette Roudy privilégie le terme *association* à celui de *mouvement*.

Les différentes tendances du Mouvement — face au M.L.F. déposé — essayent de se constituer en associations qui les regrouperaient toutes : « Féminisme et Politique » (été 1981). Mais « cette tentative bute sur un

refus persistant de l'institutionnalisation du mouvement, et cette association, à peine créée, éclate dans les pratiques diverses de ses membres (2).

Cette deuxième phase du féminisme privilégie la réflexion et la production théorique féministe. Un colloque, en décembre 1982, à Toulouse, réunit 900 participants et démontre la vigueur des études féministes. Une association l' (Association pour les Etudes Féministes) tente de regrouper les différents groupes de recherche parisiens et provinciaux. L'association devient une forme que s'approprient les féministes ; à propos de l'A.P.E.F. Françoise Picq, une de ses fondatrices, écrit : « elle est la structure même que se donnent les femmes impliquées dans la recherche féministe pour agir collectivement, pour contrecarrer les effets de rivalité et de concurrence introduits par le développement institutionnel des études féministes » (2).

A cette tendance centrifuge s'oppose une tendance centripète : lors du Colloque de Toulouse et après, de nombreuses associations de recherches voient le jour. Leur nombre assez important nous a conduit à les présenter sous forme *d'un tableau* où se dégagent nettement trois périodes (voir page suivante).

— Une association ancienne née en 1920 l'AFFDU (Association Française des Femmes Diplômées des Universités), mêle à la fois un aspect de défense des femmes et très vite, apporte une réflexion sur la femme.

— Puis un grand bond dans le temps... et dans les années 70, alors que la forme associative reste adoptée par très peu de groupes féministes, apparaît La Ligue du Droit des Femmes, qui va lier l'action à la réflexion, réflexion nécessaire pour défendre et informer les femmes.

L'A.F.I., La Gaffiche, La Maison des Femmes, posséderont aussi cet aspect à la fois d'actions et de réflexions, et surtout d'informations. Ce qui est nouveau, c'est que le traitement de l'information ou de l'image devient *en soi* une action féministe.

C'est Dialogue de Femmes, qui la première, en janvier 1980 prend pour premier but « de susciter l'interrogation, la réflexion et l'analyse critique en tous domaines » date où les naissances s'accélèrent.

— Enfin, le troisième temps : 1981.

Avec l'arrivée de la gauche, un nouveau rapport va s'instaurer entre associations et pouvoir public. Mais, dès 1978-1980, la réflexion est devenue à part entière un lieu de militantisme féministe.

Les motivations

Les motivations les plus couramment invoquées à partir de 1980 seront de trois ordres :

- avoir un projet culturel. Par exemple, produire une revue.
- marquer son territoire au sein du mouvement des femmes.
- obtenir des subventions du MDF (Ministère des Droits de la Femme).
- en ce qui concerne strictement les associations de recherche ou de défense de la recherche, la principale raison plus récente et unique est le colloque « Femmes, Féminisme et Recherche » de Toulouse en Décembre 1982.

D'autres, enfin, se créent en opposition avec le milieu idéologique dont elles sont issues, comme par exemple les Femmes du Parti Socialiste (AFPA), ou les protestantes de « Jeunes Femmes » (Groupe Orsay).

TABLEAU DES ASSOCIATIONS FÉMINISTES DE RECHERCHE EN 1985

Nom de l'Association (ordre chronologique)	Date de Création	Motivations à la création	Nombre de membres 1. du bureau 2. de l'association	Secteurs de recherches ou de réflexions	Caractéristiques	Liens avec le M.D.F.
AFFDU : Association française des femmes diplômées des Universités	1920	Etablir un lien entre les femmes ayant quitté l'Université	1) 1012 (en France) 2) 100	Etude comparative internationale de la condition de la femme	ETUDE CARREFOUR	oui
LIGUE DU DROIT DES FEMMES	1974	Lutter contre le sexisme	1) 4 2) 300 au début, 20 maintenant	Une étude sur les femmes dans/et la publicité	ETUDE ACTION	oui très étroit.
AFI : Agence Femmes Informations	Mars 1978	démarche personnelle de deux journalistes féministes empêchés de faire ce qu'elles voulaient dans la grande presse	1) 8 2) 11	Recherches documentaires	INFORMATIONS CARREFOUR	oui Importantes
LA GAFFICHE	1978	De l'éclatement du Centre de Documentation féministe à Nice	1) 8 2) 11	Recherches iconographiques	RECHERCHE	oui
LA MAISON DES FEMMES	1978 1979	?	?		ACTION féministe LIEU DE RENCONTRES	?
DIALOGUE DE FEMMES	Janv. 1980	Reflexions et analyses critiques sur la femme Peur que d'autres tendances du mouvement des femmes déposent les statuts pour un projet identique	1) 6 2) réunit 350 participantes	Lieu d'informations « Ecole de femmes »	CARREFOUR	non
L.M.F. : séminaire limites frontières	Mars 1980	Nécessité d'une structure formelle Projet culturel Se marquer au sein du mouvement des femmes	2) 60	Inter-relations femmes/sciences femmes/théorie	CARREFOUR REFLEXION	oui
N.Q.F. : Nouvelles Questions Féministes	1981	Pour produire la revue	1) 4	Toutes les disciplines	DIFFUSION et ORIENTATION SUSCITE DE LA RECHERCHE	oui

PÉNÉLOPE	Mars 1981	Urgence d'une publication sur l'histoire des femmes besoin d'une structure formelle	1) de 5 à 10 2) 50	Histoire	SUSCITE DE LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE	oui
CRIF	Juillet 1981	1 projet culturel se démarquer au sein du mouvement des femmes	1) 6, 7 2) de 10 à 60 participantes aux réunions	reflexions Carrefour d'information Recherche documentaire	REFLEXION	oui
FEMMES D'EN FACE	1982	Pour produire la revue en demandant des subventions	1) 6 à 8	Toutes les disciplines	SUSCITE DE LA RECHERCHE REFLEXION	oui
CLUB FLORA TRISTAN	1982	A la suite du manifeste des 30 Pour le droit au travail des femmes	2) 35	Les femmes et le travail. Lutte des classes Réflexion/Action/Débats	CARREFOUR	oui
APEF : Association pour les études féministes	Juin 1983	A la suite du colloque Femmes/Féminisme et Recherche à Toulouse en décembre 82	1) 18 2) 130	Rassembler les recherches Regrouper/Impulser	INFORMATION SUR LA RECHERCHE CARREFOUR	oui
AFFPA : Association féministe pour une politique alternative	Nov. 1983	L'attitude du P.S. vis-à-vis des femmes	1) 3 à 6 2) 25	Reflexions sur le pouvoir politique, économique et social	CARREFOUR REFLEXION	oui
Groupe d'Orsay	Janv. 1984	Elles ne pouvaient plus adhérer à l'association Jeunes Femmes	2) 100	Les femmes et la bible biologie/Femmes/Effets nucléaires	RECHERCHE SUSCITE DE LA RECHERCHE	non
AFFRA : Association Femmes/Féminisme/Recherches Rhône-Alpes	Mai 1984	A la suite du colloque Femmes/Féminisme et Recherche à Toulouse en décembre 1982	1) 10 2) 25	Histoire des femmes	RECHERCHE SUSCITE DE LA RECHERCHE	non
La Millénaire	Oct. 1984			Divers thèmes abordés notamment colloque Maternité et féminisme	SUSCITE DE LA RECHERCHE	oui
Les femmes du Dictionnaire	1984	?	?	Histoire des Femmes	RECHERCHE SUSCITE DE LA RECHERCHE	?
Celles de la Terre	1985	Besoin de réfléchir sur un sujet peu abordé	1) 4 2) 8 à 10	Femmes/Religion/Eglise	RECHERCHE	non

Les membres

Les membres actifs de ces associations sont un petit noyau. Ces femmes ont presque toutes participé au Mouvement féministe des années 1970 « quand l'histoire porte un mouvement, les gens arrivent, puis ensuite ne restent que les gens vraiment motivés, qui sont à l'origine des groupes et qui assurent la continuité jusqu'à ce que cela redémarre » (6). Effectivement, la moyenne d'âge dans ces associations se situe autour de 40 ans et le recrutement des jeunes n'est pas impulsé par celles-ci.

La recherche et ses thèmes

On pourrait presque dire autant d'associations, autant de conceptions très personnelles de la recherche (6).

« Une recherche en relation avec l'action et l'expérience (...) Il faut être en recherche sur soi. La recherche en université escamote le sujet. Je revendique la présence du sujet dans la recherche ».

« Pour moi, la recherche est une façon de structurer les femmes. C'est en même temps du militantisme, mais aussi dans un but d'accomplissement de soi et des autres ».

« La recherche sur les femmes, c'est aussi une opportunité, une occurrence, un créneau... et c'est aussi un militantisme. C'est tellement de choses à la fois .

« Une problématique de la différence des sexes dans toutes recherches et tous les domaines ».

« Retrouver les racines pour aller vers le futur ».

« Ne pas perdre ce qui se passe en ce moment ».

Chaque association délimite un champ de recherche spécifique : histoire, femmes et église, femmes et théorie, femmes et luttes de classes, etc... Toutefois certains thèmes qui sont des prises de positions réfléchies sur un point d'actualité peuvent être adoptés par plusieurs d'entre elles, comme c'est le cas actuellement pour les manipulations génétiques ou les essais nucléaires.

En fait, ce n'est pas le choix du thème qui est à proprement parler féministe mais bien plutôt l'analyse qui en est faite. Même si les recherches féministes sont jeunes elles ont permis un renouvellement des questionnements et parfois des grilles d'analyse pour certaines disciplines. (3)

- Ainsi, en sociologie, les féministes ont fait apparaître le problème des rapports marchand/non-marchand à partir des questions inhérentes à l'analyse du travail domestique.

- L'histoire des mentalités et l'histoire sociale a évolué grâce à un discours historique qui prend en compte le rôle des femmes.

- En économie une autre réflexion peut être menée pour envisager une autre problématique des relations entre les sphères de la famille et de la production.

- En droit, les femmes cessent d'être des objets particuliers de tel ou tel point de droit et devraient « être des sujets de droit impliqués pour l'ensemble des questions juridiques » (Cf. note 3).

• D'autres disciplines comme la philosophie, trouvent leurs fondements même mis en cause par un questionnement féministe : en philosophie, le sujet de la pensée reste un sujet universel... La psychologie et la linguistique marquent un retard.

• On peut dire que les sciences exactes ne présentent pas un objet de recherche féministe sinon pour développer les inégalités de carrières Hommes Femmes dans ces domaines.

Certaines proposent de nouvelles perspectives de réflexion autour d'un axe qui prendrait pour pivot le rapport masculin-féminin indépendamment de la question dominant-dominé.

Mais ces associations pourront-elles voir aboutir des recherches de longue haleine en dehors ou dans l'institution ? Les féministes font d'ailleurs des efforts de théorisation pour ne plus être regardées par l'institution avec indifférence ou indulgence.

Nous voyons ici une différence fondamentale entre la France et les U.S.A. où les études féministes ont un statut à part entière à l'Université (Women's Studies) et où les chercheuses sont encouragées. Ainsi, dans son livre, *Making the invisible woman visible* (4), l'auteur Anne Firor-Scott raconte son « odyssee d'historienne », elle fait part des différentes aides, voire de l'enthousiasme de ses collègues universitaires pour ses recherches sur les femmes !

Associations, féminisme et société

Adopter l'association sans en prendre la forme ?

La plupart des personnes que nous avons interviewées se présentent comme peu « associatives » et surtout insistent sur le fait qu'elles connaissent auparavant très mal les modalités juridiques pour déposer les statuts d'une association. En fait les mieux « rôdées » sont celles qui faisaient déjà partie d'associations, ce qui est le cas pour peu d'entre elles. Pourtant beaucoup ont milité dans le féminisme ou le syndicalisme et pour le moins toutes ont une vie sociale importante. Cette vie sociale, d'ailleurs prend nettement le pas sur leur vie familiale.

Certaines dégagent les aspects positifs de la forme associative (6) :

« ça gère en commun, ça permet de se rencontrer de manière organisée ».

« ça donne le plus d'armes possibles »

« On pouvait demander des subventions »

« La forme associative nous semblait la meilleure solution : notamment pour ne pas se faire prendre notre initiative »

« L'association... Un relais dynamique de l'Institution »

D'autres, au contraire — mais ce peut être aussi les mêmes — tiendront un discours de dénégation vis-à-vis de l'association.

« Les associations copient leurs statuts les unes sur les autres... »

« On n'a jamais fonctionné comme une association. On l'a faite par sécurité. On s'en est occupé au moment de la dissoudre... »

« Je ne pourrais même pas dire que mon militantisme est associatif : l'association est un instrument ».

« L'association, c'était une décision collective, se donner une forme »

« L'association, c'est un pis-aller »

« Dans le mouvement des femmes, il y a des associations qui sont faites à un moment, puis on les oublie... Cotiser, remplir une carte... peu le font »

« On pêchait les attributions de chacune dans un chapeau »

« Nous étions d'accord pour que le bureau soit une représentation symbolique. On a appris qu'on était obligé de donner une fonction aux membres du bureau ».

« ... Femmes de réseaux et non d'associations. L'association est purement instrumentale pour développer une action ».

Pour certaines, l'association une fois créée, est vite oubliée... Les modalités de fonctionnement sont vécues comme un simulacre. On fait une association parce qu'on ne peut rien créer de plus adapté. Au mieux, l'association est une forme que l'on se donne à la suite d'une décision collective. Au pire, ce n'est qu'un simple instrument emprunté pour développer une action ponctuelle « les femmes ne sont pas installées dans la longue durée » et l'association, dans ce cas n'aurait pas — contrairement à ce que stipule l'article 4 des statuts — une durée illimitée !

Cependant, si l'association apparaît comme seulement instrumentale, du moins sait-on accorder l'instrument lorsqu'il s'agit d'en rédiger les statuts !

Les statuts : une production écrite originale

Sur 19 associations, nous avons pu obtenir les statuts de la moitié d'entre elles. De nombreuses difficultés sont apparues pour les obtenir. Les raisons invoquées sont diverses : les statuts ont été perdus (1), les statuts sont en cours d'être modifiés, ou tout simplement, on n'a pas envie de les montrer...

La loi de 1901 laisse une grande liberté pour la rédaction du texte de base des statuts* et certaines modalités comme le conseil d'administration sont loin d'être obligatoires. Les statuts des associations que nous avons étudiées semblent avoir été examinés et écrits avec attention — sinon précaution, pour certaines. La plupart comportent beaucoup plus d'articles que les 14 qui figurent dans le modèle distribué par la préfecture.

En général, on n'oublie pas de souligner le fait que le bureau statue sur les demandes d'adhésions présentées (article 5) par de nouveaux membres, et dans plusieurs associations, les décisions du bureau n'ont pas à être motivées... La qualité de membre, n'est pas à tout prendre, si facile à obtenir !

On insiste sur l'importance des membres fondateurs, membres du bureau au CRIF. On les distingue des membres actifs et associés.

Dans l'association « Dialogue de Femmes », le conseil d'administration est remplacé par un « directoire » aux pouvoirs importants. Cette association porte un soin particulier à la rédaction de ses statuts, un additif a d'ailleurs été apporté quelque temps après la création.

* Surtout pour les associations qui ne souhaitent pas être reconnues d'utilité publique.

La représentativité de la présidente n'est pas sous-estimée. Ainsi, au CRIF : « la présidente représente l'association judiciairement et extra-judiciairement vis-à-vis de tout tiers ».

Une association, au contraire, comme le Club d'Etudes et de Recherches Flora Tristan souligne le rôle important de la « présidente » et n'élit pas de présidente, mais seulement une secrétaire. Elle insiste parallèlement sur les moyens d'actions de l'association et sur les ressources.

En outre, les statuts peuvent donner lieu à la production de textes annexes mais tout aussi importants, sinon plus. Comme la déclaration d'intention du Groupe d'Orsay où tout l'esprit de l'association est résumé, ou encore comme à l'APEC où la rédaction d'un règlement intérieur aux modalités précises et variées, voit le jour.

Une appropriation de la forme associative ?

C'est sans doute plus à partir de la nécessité, puis ensuite de la volonté de ne pas déposer n'importe quel statut, que l'on mesure plus facilement les libertés prises vis-à-vis de la forme associative...

Les statuts sont perçus pour la plupart des interviewées comme une trace qui reste et qui délimite leur champ d'action par rapport aux autres groupes. Loin des années 68, où tracts, brochures et périodiques se distribuaient, s'énonçaient, on a maintenant recours à un écrit qui reste : revues à diffuser... ou futures archives de préfecture !

Le vécu associatif : un discours contradictoire ?

Les personnes interviewées se partagent en deux groupes sur des positions diamétralement opposées. Appartenir à une association n'entraîne pas l'impression de mener une existence différente des autres. « Je vis comme tout le monde » (6). Pour certaines au contraire leur vision du monde, passe par le prisme associatif à partir de l'activité qui lui est associée : « Quand je vois des gens que je ne connais pas, je pense revue. Je me dis, est-ce un sujet intéressant ?... » (6).

La création d'association se fait à partir d'un noyau d'amies qui se connaissent. Elles restent entre elles. Appartenir à une association n'étend pas le réseau de leurs connaissances. Certaines associations apparaissent comme des groupes clos où éventuellement une personne extérieure est amenée à participer à une activité sans être incluse dans le groupe. Quant à toutes les femmes interviewées hors associations, elles cotoient tous les jours des femmes membres des associations ; pourtant, elles n'ont aucun écho de la vie des associations. Dans l'interview elles se disent intéressées à avoir des informations sur ces associations.

Au contraire, l'association permet de rencontrer de nouvelles personnes « mon souhait est que l'on arrive à casser ce processus par lequel les militantes de base (en entreprise ou en usine) se trouvent muettes en présence des dirigeantes des syndicats ou face à des femmes intellectuelles. Elles creusent les fossés en ne se croyant pas capables de faire quelque chose. Je veux que notre association serve à mettre ces femmes en contact pour un plus grand échange » (6).

Le recrutement des associations, le renouvellement des membres ne paraît pas être une des préoccupations primordiales de la plupart des associations. « L'énergie qu'on dépense pour ouvrir vers l'extérieur on la perd pour la recherche ». (6)

Une autre culture ?

Le mouvement féministe a suscité une prolifération d'écrits mais aussi de paroles, de chansons, de slogans. Certaines femmes membres d'associations mettent l'accent sur certains aspects culturels de mouvement qui survivent dans les associations. « J'ai derrière moi 50 ans de réunions, je suis une femme de culture orale. » (6) L'aspect festif des réunions est présent dans les descriptions de la vie associative. Le féminisme en lui-même est porteur de nouvelles formes culturelles pour ces femmes :

— « Le féminisme est un regard qui essaie de se détacher de ce qui existe, qui prospecte des régions peu connues » (6).

— « C'était une recherche moins construite au départ, amicale presque... et tout doucement on s'est aperçu que des femmes sans culture universitaire avaient une culture parallèle » (6).

Fonctionnement

Pour certaines de nos associations nous pouvons décrire leur fonctionnement ainsi (7) : elles s'appuient sur une institution-soutien : le ministère des Droits de la Femme, et dirigent leurs critiques vers une institutions-cible : le C.N.R.S. et l'Université, perçus comme lieux du pouvoir masculin, sachant, toutefois, que des femmes de ces associations sont bien intégrées dans l'institution-soutien, comme dans l'institution-cible.

Comment se jouent les rapports de pouvoir entre les personnes de ces deux institutions, en particulier celles bien intégrées dans l'institution-cible ? Comment peuvent se situer les femmes qui n'appartiennent à aucune institution et qui font partie de ces associations de recherche ?

Qu'apporte la vie associative aux unes et aux autres ? Il semble qu'elle favorise une mobilité sociale ascendante. Dans l'*institution* cette mobilité est relative, voire négative d'après certains témoignages d'interviewées, d'autres la voient ascendante, étant donné la « mode » des études sur les femmes.

Pour l'audience internationale : les études féministes, — dans le monde anglo-saxon, en particulier — plus développées qu'en France, permettent aux françaises de participer à une vie intellectuelle internationale, très riche.

Quant aux publications quelques-unes arrivent à toucher un vaste public. Le sujet connaissant une vogue certaine, les media s'emparent de certains thèmes et font appel parfois à celles qui les étudient.

Certaines associations fournissent du travail à des chercheuses grâce à des contacts de recherche passés avec des ministères. Mais pendant combien de temps cela sera-t-il possible de les payer ? L'A.F.I., qui a réussi à élaborer un produit et à le vendre, salarie quelques personnes et fonctionne, cette année, pratiquement sans subventions.

Quel avenir ?

« L'avenir des associations n'est plus dans le militantisme strict. Les associations purement militantes meurent : Carabosse, les 3 F. ferment. Le bénévolat, c'est fini » (6).

La forme associative est un moment du féminisme :

— « pour moi c'est un avenir limité intellectuellement, c'est limité dans le temps ».

— « ne pas s'installer dans le temps ».

— « la Gaffiche on va se dissoudre quand on aura accompli la tâche qu'on s'est assignée : récolter des affiches, les conserver, les éditer ».

Contrainte de la vie associative :

— « Je voudrais un jour me reposer... aller cultiver mon jardin comme Candide... et je voudrais qu'il y en ait qui prennent la relève toujours dans le même sens de recherche, de théorisation... » (6)

— « Si on trouvait un éditeur. On aurait moins de travail et je le souhaite. Je n'ai pas intérêt au maintien de l'association » (6).

— « Le rôle (celui de présidente) que je joue maintenant, ... je suis contente que cela s'arrête et de voir si mon enfant est capable de marcher tout seul car cela pèse très lourd sur les épaules » (6).

Rejoindre les mouvements mixtes ?

— « Nous n'avons pas assez de temps, d'énergie. Nous allons devoir réintégrer des mouvements mixtes. »

« Avenir non évident. »

Deux associations seulement veulent continuer avec des jeunes.

Vers une nouvelle forme du féminisme ?

« Tant qu'on est vivant... on peut prétendre avancer l'association qui tient par la conjonction de personnalités et d'échos donnés par le ministère. Dans 5 ans, 10 ans cela repartira sûrement... peut-être... et autrement ?

Les acquis du droit de vote pour les femmes ont été faibles en ce qui concerne leur participation à la vie politique. Le féminisme des années 1970 n'a-t-il pas été un moyen de faire irruption de façon originale sur la scène politique ? Enfin les associations de recherches ont été un moyen privilégié de dialogue avec le pouvoir politique. L'élaboration de textes théoriques par de nombreuses femmes dans ces associations n'est-il pas un moyen de changer la place de la femme dans notre société, d'étayer ce changement ? Si la structure associative apporte actuellement un cadre favorable à l'éclosion d'une production théorique féministe, pourra-t-elle continuer à le rester ?

Evelyne Diebolt
Sylvie Fayet-Scribe
Chercheuses

(1) Nous n'avons pas eu assez d'informations provenant de cette association pour l'inclure dans notre étude.

(2) PICQ (Françoise). — Quelques étapes dans la constitution des associations féministes. — p.200-202. — *Pénélope*, n° 11, automne 84. — Paris : Association Pénélope, 218 p.

(3) *Réflexions sur l'état des recherches féministes en France. — Rapport d'étude pour le ministère des droits de la femme.* — Paris : CRIF, Centre de recherche de réflexions, et d'informations féministes, avril 1982.

(4) FIROR-SCOTT (Anne). — *Making the invisible woman visible.* — U.S.A. : University of Illinois Press, 1985.

(5) DUCROCQ (Françoise). — *Mouvement de libération des femmes en France socialiste*, p.103-113. — *La revue d'en face*, n° 12, automne 82. — Paris.

(6) Citation de personne interviewée.

(7) Nous nous référons ici au modèle proposé par Geneviève Pujol, dans son article : *POUJOL (Geneviève).* — *La dynamique sociale des associations* p.57-78. — *Les Cahiers de l'Animation*, n° 39, 1983. — Marly-le-Roi : Institut National d'Education Populaire. — 131 p.

BIBLIOGRAPHIE

0. MÉTHOLOGIE

ARON-SHNAPPER (Dominique), HANET (Danièle), DESWARTE (Sophie), PASQUIER (Dominique). — *Histoire orale ou archives orales ? — Rapport d'activité sur la constitution d'archives orales pour l'histoire de la Sécurité Sociale.* — Paris : Association pour l'étude et l'histoire de la sécurité sociale, 1980.

1. HISTOIRE DU FÉMINISME

ALBISTUR (Maïté) et ARMOGATHE (Daniel). — *Histoire du féminisme français du Moyen Age à nos jours.* — Paris : Des Femmes, 1977. — 2 Tomes.

Femmes et associations / Sous la direction de Sylvie FAYET-SCRIBE. — *Pénélope*, n° 11, automne 84. — 218 p.

GARCIA GUADILLA (Naty). — *Le Mouvement de Libération des Femmes (MLF) en France de 1968 à 1978.* — Paris : 1979. — 423 p. Thèse 3^e cycle : sociologie : Paris EHESS : 1979.

2. FÉMINISME CONTEMPORAIN

Chroniques d'une imposture : du Mouvement de Libération des Femmes à une marque commerciale. — Paris : Association Mouvement Pour Les Lutttes Féministes, 1981.

Douze ans de femmes au quotidien. — Paris : La Griffonne, 1981. — 64 p.

DUCROCQ (Françoise). — *Mouvement de Libération des Femmes en France socialiste*, p.103-113. — *La Revue d'en Face*, n° 12, automne 1982. — Paris : Ed. Tierce.

Femmes du SNCS (Syndicat National des Chercheurs Scientifiques). — *La Recherche des Femmes.* — Paris : Eds Tierce, 1981.

KAIL (Michèle). — *Au hit-parade du changement : les études et recherches féministes*, p.79-99. — N.Q.F. (Nouvelles Questions Féministes), n° 3, printemps 1982. — Paris : Ed. Tierce.

LA GAFFICHE. — *Les femmes s'affichent.* — Paris : Syros, 1984. — 125 p.

LOUIS (Marie-Victoire). — *Du féminisme à l'entreprise : A.F.I., Voix Off* p.137-165. — *Les Cahiers du Grif*, n° 30, printemps 85. — Paris : Ed. Tierce.

MAIGNEN (Claude). — *L'alternative féministe aujourd'hui en France.* — *Dactylogr.*, 20 p. — A paraître.

PICQ (Françoise). — *Toulouse et après* p.91-98. — *Revue d'en Face*, n° 14, 1982. — Paris : Ed. Tierce.

PISAN (Annie de), TRISTAN (Anne). — *Histoire du M.L.F.* — Paris : Calmann-Lévy, 1977. — 260 p.

Quand la recherche se cherche. — *BIEF : Bulletin d'Information des Etudes Féminines*, n° 11, déc. 1982. — Aix-en-Provence : polycopie au CEFUP : Centre d'Etudes Féminines de l'Université de Provence. — 127 p.



LISTE DES ASSOCIATIONS

(par ordre alphabétique, avec adresse*)

- . AFFDU : Association française des femmes diplômées des Universités.
4, rue de Chevreuse
75006 PARIS
Tél. : 43.20.01.32
- . AFFRA : Association femmes féminisme recherche Rhône-Alpes
BP 2608
69 218 LYON CEDEX 02
- . AFI : Agence Femmes Information
21, rue des Jeûneurs
75002 PARIS
Tél. : 42.33.37.47
- . AFPA : Association féministe pour une politique alternative
chez C.A. CABADA
68, rue des Ecoles - Bât. B-2
93300 AUBERVILLIERS
- . APEF : Association pour la promotion des études féministes
chez F. PICQ
2, rue d'Agnou
78580 MAULE
- . Association LMF (séminaire LIMITES-FRONTIÈRES)
50, rue St André-des-Arts
75006 PARIS
- . Celles de la Terre
Maison des Femmes
8, Cité Prost
75011 PARIS
Tél. : 48.58.80.53 avant 10 h le matin

* L'adresse donnée n'est pas forcément celle du siège de l'association mais celle où l'on peut joindre au moins un membre de l'association.

- . Club d'Etudes et de Recherches Flora Tristan
22, av. de Saint Mandé
75012 PARIS
Tél. : 43.07.49.82

- . CRIF : Centre de Recherches, de Réflexions et d'Informations féministes
1, rue des Fossés St Jacques
75005 PARIS
Tél. : 43.25.63.48

- . Dialogues de Femmes
12, rue Georges Berger
75017 PARIS
Tél. : 46.22.29.70

- . Femmes d'en face
Chez Françoise GILLES
3 bis, rue Henri Chevreau
75020 PARIS
Tél. : 46.36.45.25

- . Les Femmes du Dictionnaire
chez Paule LEJEUNE
17, rue d'Austerlitz
75012 PARIS

- . La Gaffiche
Le papier mâché (G.A.F.)
12, rue Benoît Bunico
06 NICE

- . Groupe d'Orsay
Maison du Protestantisme
47, rue de Clichy
75009 PARIS

- . La Ligue du Droit des Femmes
54, avenue de Choisy
75013 PARIS
Tél. : 45.85.11.37

- . La Maison des Femmes
8, Cité Prost
75011 PARIS
Tél. : 43.48.24.91

- . La Millénaire
54, Bd Raspail — Pièce 417
75006 PARIS

- . N.Q.F. : Nouvelles questions féministes
Chez Christine DELPHY
11, rue Marjolin
92300 LEVALLOIS

- . PENELOPE. Pour l'histoire des femmes
54, Bd Raspail
75006 PARIS
Tél. : 45.44.39.79 poste 390

Les sociétés sportives

Le 15 mai 1944, le décret n° 10000 du 15 mai 1944 relatif aux sociétés sportives a été promulgué. Ce décret a pour objet de réglementer le fonctionnement des sociétés sportives et de leur donner un statut juridique précis. Les sociétés sportives sont définies comme des associations de personnes qui ont pour but de promouvoir et développer le sport. Elles sont soumises à la loi de 1901 sur les associations de personnes et à la loi de 1944 sur les sociétés sportives. Le décret prévoit que les sociétés sportives doivent être déclarées à la préfecture et publier un règlement intérieur. Elles sont également soumises à la surveillance de l'Etat. Le décret a été promulgué le 15 mai 1944.

Education Populaire

Le 15 mai 1944, le décret n° 10000 du 15 mai 1944 relatif aux sociétés sportives a été promulgué. Ce décret a pour objet de réglementer le fonctionnement des sociétés sportives et de leur donner un statut juridique précis. Les sociétés sportives sont définies comme des associations de personnes qui ont pour but de promouvoir et développer le sport. Elles sont soumises à la loi de 1901 sur les associations de personnes et à la loi de 1944 sur les sociétés sportives. Le décret prévoit que les sociétés sportives doivent être déclarées à la préfecture et publier un règlement intérieur. Elles sont également soumises à la surveillance de l'Etat. Le décret a été promulgué le 15 mai 1944.

Le 15 mai 1944, le décret n° 10000 du 15 mai 1944 relatif aux sociétés sportives a été promulgué. Ce décret a pour objet de réglementer le fonctionnement des sociétés sportives et de leur donner un statut juridique précis. Les sociétés sportives sont définies comme des associations de personnes qui ont pour but de promouvoir et développer le sport. Elles sont soumises à la loi de 1901 sur les associations de personnes et à la loi de 1944 sur les sociétés sportives. Le décret prévoit que les sociétés sportives doivent être déclarées à la préfecture et publier un règlement intérieur. Elles sont également soumises à la surveillance de l'Etat. Le décret a été promulgué le 15 mai 1944.

Notes pour l'histoire

Le 15 mai 1944, le décret n° 10000 du 15 mai 1944 relatif aux sociétés sportives a été promulgué. Ce décret a pour objet de réglementer le fonctionnement des sociétés sportives et de leur donner un statut juridique précis. Les sociétés sportives sont définies comme des associations de personnes qui ont pour but de promouvoir et développer le sport. Elles sont soumises à la loi de 1901 sur les associations de personnes et à la loi de 1944 sur les sociétés sportives. Le décret prévoit que les sociétés sportives doivent être déclarées à la préfecture et publier un règlement intérieur. Elles sont également soumises à la surveillance de l'Etat. Le décret a été promulgué le 15 mai 1944.

Le 15 mai 1944, le décret n° 10000 du 15 mai 1944 relatif aux sociétés sportives a été promulgué. Ce décret a pour objet de réglementer le fonctionnement des sociétés sportives et de leur donner un statut juridique précis. Les sociétés sportives sont définies comme des associations de personnes qui ont pour but de promouvoir et développer le sport. Elles sont soumises à la loi de 1901 sur les associations de personnes et à la loi de 1944 sur les sociétés sportives. Le décret prévoit que les sociétés sportives doivent être déclarées à la préfecture et publier un règlement intérieur. Elles sont également soumises à la surveillance de l'Etat. Le décret a été promulgué le 15 mai 1944.

Le 15 mai 1944, le décret n° 10000 du 15 mai 1944 relatif aux sociétés sportives a été promulgué. Ce décret a pour objet de réglementer le fonctionnement des sociétés sportives et de leur donner un statut juridique précis. Les sociétés sportives sont définies comme des associations de personnes qui ont pour but de promouvoir et développer le sport. Elles sont soumises à la loi de 1901 sur les associations de personnes et à la loi de 1944 sur les sociétés sportives. Le décret prévoit que les sociétés sportives doivent être déclarées à la préfecture et publier un règlement intérieur. Elles sont également soumises à la surveillance de l'Etat. Le décret a été promulgué le 15 mai 1944.

LES CAHIERS DE L'ANIMATION N° 54

LES CAHIER DE L'ANIMATION

49-50

Education Populaire
Jeunesse
dans la France de Vichy
1940-1944

INEP

Les sociétés sportives avant 1914⁽¹⁾

Pierre Arnaud

1. La sécularisation de la sociabilité sportive :

(2) Par commodité, il faut entendre « sport » dans son sens générique, désignant aussi bien les jeux traditionnels, que les pratiques conscriptives ou les sports proprement dits (sports anglais ou sports athlétiques, institutionnalisés, réglementés, compétitifs).

(3) sur ce point cf : AGULHON M. Le cercle dans la France bourgeoise (1810-1848), étude d'une mutation de sociabilité, Paris, A. Colin, 1977 et NOURRISSON P. Histoire de la liberté d'association en France depuis 1789, Paris, Sirey, 1920 (2 tomes).

(4) Le terme n'a pas un sens juridique. Au 19^e siècle, les sociétés désignaient l'ensemble des invités habituels, composant le cercle des intimes : d'où l'expression « être en société », « appartenir à la bonne société de Monsieur X... » cf. AGULHON M. *ibid.* p.24 et 49.

LES pratiquants d'un « sport » (2) construisent un univers social qui leur est propre : ils le structurent selon les modèles institutionnels de la société dans laquelle ils vivent. A ce titre, le sportif est bien porteur d'une identité (celle que confère la pratique d'un sport : les joueurs ne sont pas des rugbymen ou des vélocipédistes) qui se fonde elle-même dans des identités plus vastes (régionales, locales, idéologiques, professionnelles, etc...). La loi fixe cependant les limites entre lesquelles peut s'exercer le libre droit de se réunir (3). C'est bien, en effet, pour « se mettre en règle avec la loi » que les *Archers du Buisson* s'érigent en une société légale :

« Une réunion de quelques amis, voisins de campagne, avaient l'habitude, dès 1843, de s'assembler les dimanches pour s'exercer au tir à l'arc ; à cette époque ils étaient 16 sociétaires (4). Depuis cette époque, les familles se sont accrues, d'autres amis ont pris goût à ce genre d'amusement, enfin aujourd'hui la société se compose de 41 membres. Les pères de famille fondateurs de la société, désirant continuer cet exercice, dans le but, en recréant leurs jeunes gens, de les maintenir auprès d'eux, et voulant se mettre en règle vis-à-vis de la loi du 10/4/1834 ont l'honneur... de vous adresser le règlement de la société, ainsi que les noms et professions... et vous prie de bien vouloir les autoriser à se constituer régulièrement en société de tir à l'arc sous le nom de Chevalerie du Buisson. Cette société, toute de famille, qui s'assemble pour le tir à l'arc et, une fois seulement par an pour le tir au fusil de charge ; puis fait de la musique dont les jeunes personnes profitent pour danser sous les yeux de leurs

(1) Voir note en fin d'article.

Cette brève présentation exigerait de définir, préalablement, les concepts sur lesquels nous nous appuyons. Ainsi en est-il de la « sociabilité » : si l'on veut dépasser sa définition classique, à tendance psychologisante (aptitude à nouer des relations avec ses semblables), il faut l'envisager comme résultant d'un ensemble de déterminations multiples, concourant à l'établissement de liens ou de réseaux affinitaires dont les bases sont territoriales, sexuelles, socio-professionnelles (voire corporatives), idéologiques, génératives etc... Le sport (ou globalement les pratiques d'activités physiques) n'étant, en ce cas, qu'un objet particulier de sociabilité (la sociabilité sportive). De ce point de vue, l'extraordinaire développement du mouvement sportif associatif jusqu'à la veille de 1914 est, en tant que mode formel d'agrégation de personnes, un bon indice de l'évolution de la sociabilité en général. Il témoigne tout à la fois du désir de participer activement à la vie sociale et culturelle, d'affirmer son identité ou d'exercer une force solidaire et sécurisante face aux pouvoirs établis.

Il faudrait encore préciser les conditions d'apparition des sociétés sportives (en particulier, en précisant les effets de la législation sur la liberté d'association) ainsi que l'émergence de formes de sociabilité adaptées aux formes de pratiques des activités physiques et sportives (1). De même serait-il nécessaire d'évaluer, d'un strict point de vue quantitatif, l'importance du phénomène sportif associatif tout en analysant, d'un point de vue qualitatif, l'effet des facteurs politiques, économiques, sociaux, démographiques etc... sur la création, la diffusion et la transformation des pratiques sportives.

De telles études ont l'inconvénient de ne s'intéresser qu'à l'apparence, qu'aux aspects extérieurs et visibles de la vie associative. Elles doivent être nourries et complétées de recherches plus minutieuses prenant en compte l'organisation interne des relations entre « sociétaires », entre « pratiquants » et dirigeants. La méthodologie de la recherche peut alors utilement s'appuyer sur l'analyse des statuts des sociétés sportives (et de leur évolution), ainsi que, et surtout, sur les comptes rendus manuscrits des assemblées générales, des réunions ou sur les témoignages oraux, de même que, et enfin, sur les dossiers des archives municipales et départementales (2).

Les propositions qui vont suivre sont donc à retenir avec prudence puisqu'elles suggèrent que l'organisation interne de la vie associative dans les sociétés sportives s'inscrit dans une perspective d'acculturation des masses qui redouble et accentue celle, entreprise dans d'autres institutions éducatives, par la III^e République. En bref, notre thèse sera la suivante : — on assiste à une « sécularisation » ou une « publicisation » de la sociabilité sportive tout au long du XIX^e siècle (et la Loi du 1/7/1901 ne fait qu'entériner un état de fait) ; — la société sportive est un relais éducatif institutionnel qui inscrit son action dans une perspective d'acculturation et de civilisation des populations qui prolonge celle déjà entreprise par l'École et l'Armée.

(1) Permettant de préciser une sorte de « taxonomie » de la sociabilité sportive : sociabilité ouverte ou fermée, privée ou publique, conviviale ou légale, en relation avec les formes récréatives, compétitives ou conscriptives des pratiques « sportives ».

(2) Avec une difficulté majeure : les « sportifs » ne sont guère portés à préserver leur « mémoire ». Peu de sociétés sportives ont conservé des archives exploitables. Quant à la mémoire orale, elle est d'une part sujette à caution et, d'autre part, de plus en plus difficile à recueillir, pour la période qui nous intéresse !

(5) Archives Départementales du Rhône
4M 537
lettre adressée au sénateur, en date du 8/7/1860. Tous les membres de cette société sont originaires de Fontaines sur Saône ou de St Martin des Fontaines. Les membres fondateurs appartiennent à la bourgeoisie terrienne ou exercent des professions dans le commerce ou l'artisanat. Les employés ou les commis qui sont admis sont sans doute des familiers ou du personnel de maison. La société se compose en 1860 de : 20 propriétaires, 3 rentiers, 1 notaire, 2 imprimeurs sur étoffe, 1 chausseur, 1 peintre, 6 employés ou commis, 1 meunier, 2 architectes, 4 négociants. Elle devient en 1862, la Compagnie du Noble jeu de l'Arc et en 1864, les Archers du Buisson (siège social à Lyon).

(6) A.D.R. 4M 603.
Lettre du 28/7/1854
envoyée par les membres de la Société lyonnaise d'escrime, au conseiller d'Etat.

parents, ne peut être que morale... » (5).

Ainsi, la sociabilité familiale ou conviviale n'échappe-t-elle pas à la règle alors même qu'elle peut se soustraire à la loi. Mais elle est, dans le premier cas, tacite, repose sur les codes de la bienséance, de la civilité (à cause du faible nombre de personnes : inférieur à 20), toutes connues ou appartenant au cercle des intimes. L'extension du recrutement oblige à formaliser les règles du recrutement, à fixer légalement les formes de la sociabilité interne, afin d'obtenir l'autorisation préfectorale.

L'écrit prend donc une importance capitale (au moins pour le législateur) : rédaction des statuts, comptes rendus d'assemblées générales ou de réunions. C'est lui qui donne à la règle force de loi, puisqu'il transforma le code tacite et intériorisé de la civilité en un code explicite et formel de l'honneur et de la moralité, de la ponctualité et de la courtoisie. L'ordre associatif préfigure l'ordre sportif. Conséquence majeure : la société sportive privilégie de beaucoup le relationnel sur le réglementaire. Elle a vocation à socialiser.

Le désir de s'associer témoigne donc non seulement de l'augmentation des effectifs du groupe des intimes (nul besoin de règles écrites de fonctionnement lorsqu'on est « en famille », entre amis ou voisins), mais de la recherche d'une reconnaissance légale qui permet d'avoir pignon sur rue et donc de solliciter des aides (subventions, prix) ou des appuis (en prévoyant l'admission de membres honoraires qui sont choisis en fonction des services qu'ils sont susceptibles de rendre à la société. L'association, en prenant un caractère formel, organisé et hiérarchisé, traduit le désir de se protéger légalement contre des déviations toujours possibles. C'est du moins ce qu'indiquent clairement les attendus de quelques sociétés :

« Le règlement que nous nous sommes donnés ne permettant d'entrer dans notre société qu'aux personnes de la moralité desquelles l'un de nos sociétaires peut répondre, vous est une garantie qu'elle ne sera pas détournée du but que nous lui avons assigné » (6).

C'est pourquoi les jeunes gens mentionnent dans ce cas leur volonté de ne pas fréquenter les salles d'armes publiques « lieux de rencontres douteuses et de promiscuité » (6). C'est un cas extrême où le cercle des intimes se referme sur lui-même, témoignant du désir de rester « entre soi ». Intimité et solidarité caractérisent une sociabilité conviviale et sont les atouts d'une protection d'autant plus efficace qu'elle sera, en quelque sorte, protégée par la loi.

Voisinage, parenté, conformité, ressemblance, sont des termes qui résument assez bien les liens entre les sociétaires. En ce sens, la société sportive est bien un prolongement de la famille, une petite patrie, une terre d'accueil pour des hommes qui sont, majoritairement, des déracinés. Mais cette cohésion résiste mal au processus d'extension du recrutement, d'autonomisation et de sportivisation des pratiques d'activités physiques. Nous avons montré par ailleurs (7) que la sécularisation de la vie associative se traduisait par une transformation radicale des statuts et des rôles des membres actifs. Aux relations familiales et amicales qu'autorisent les liens de voisinage se substituent des réseaux affinitaires que renforce, nous le verrons, le jeu du recrutement par cooptation et parrainage. L'affinité est bien au cœur de la constitution de réseaux plus ou moins discrets dont la base est territoriale, sexuelle, idéologique, professionnelle et générative (8). Elle s'exprime par une extrême homogénéité des phénomènes d'agrégation que renforce encore un recrutement dans un espace restreint, limité au monde des hommes. A une exception près (il s'agit des sociétés conscriptives) la séparation entre sociétaires et dirigeants n'existe pas jusqu'en 1890 ; ce qui tend à prouver que, en ses débuts, les relations statutaires imposées par la loi ne se traduisaient pas par un souci de hiérarchisation des rôles et des fonctions. L'hypothèse d'une autorité de type paternaliste fondée sur la tradition (c'est le cas par ex. pour les sociétés de sarbacane) ou le charisme du « chef » semble s'imposer pour faire de l'association un prolongement de la famille, où dominent les relations conviviales, la proximité des goûts et des attentes.

En revanche, les pratiques conscriptives échappent à ce modèle homogénéisant, de même que l'ensemble des sociétés sportives entre 1890 et 1914. Le phénomène de notabilisation et de gérontocratisation des dirigeants indique que la société sportive devient rapidement l'enjeu de luttes ardentes et symboliques pour la conquête d'un pouvoir. La société de gymnastique surtout devient, de la part des notables (hommes politiques, d'affaires...) un objet d'attention d'autant plus sérieux qu'elle est une source de gratification et de reconnaissance sociale : il suffit pour s'en persuader de consulter, dans les liasses des archives départementales, l'impressionnante collection de cartes de visite des dignitaires de la République ou de notables locaux, portant à côté de leurs titres, fonctions officielles ou profession, mention de leur fonction de président, de

(7) Cf. encadré. Il s'agit d'une analyse quantitative utilisant la technique de l'analyse des correspondances et portant sur l'identification des critères de classification (origine sociale, âge des sociétaires, des dirigeants, des présidents ; types de sociétés sportives) concernant 127 sociétés sportives et plus de 6500 sociétaires.

(8) Ces réseaux ont été reconstitués par une exploitation systématique des renseignements fournis par les enquêtes de police, donnant lieu à une exploitation sous forme de tableaux, de graphiques et de cartes géographiques (localisation des sociétés et des sociétaires).

(9) Les sociétés de gymnastique étant, pour des raisons évidentes, les plus prisées. Pour certains notables, le recto de la carte de visite est tellement imprimé de titres divers... qu'il n'est plus possible d'écrire !

vice-président ou de membre honoraire d'une société sportive (9).

Cette sécularisation de la sociabilité sportive se traduit par une hiérarchisation des statuts qui, à terme, cantonne les pratiquants dans un simple rôle d'exécutants et confie les tâches de gestion et d'administration ou de représentation à des « spécialistes » choisis en fonction de leur prestige social, de leurs capacités relationnelles ou de leur fortune personnelle. L'association sportive deviendra souvent l'enjeu d'une prise de contrôle à la fois par les détenteurs d'un pouvoir (politique, administratif, pécuniaire...) réel ou symbolique, et par des institutions soucieuses de s'ingérer dans un fonctionnement dont elles craignent qu'il leur échappe (syndicats, patronat, église, Etat...) Cette délégation de pouvoir des sociétaires aux dirigeants (officialisée par la voie démocratique) a pour effet, non seulement de déposséder les premiers des instruments de contrôle de la vie associative, mais aussi de les placer dans une situation de dépendance et de soumission à l'autorité et à la loi.

La persistance des liens de familiarité demeure. Mais le système des affinités s'expose à de nouvelles répartitions prenant en compte la division du travail associatif. La rationalisation des rapports humains, sur une base légale et contractuelle, permet au dirigeant, choisi et élu, d'être au sens propre, celui qui oriente et définit « l'esprit du club ». Sa stature en fait un « homme public » qui échappe en partie aux vicissitudes de la vie associative.

A ces transformations globales s'ajoutent des modifications tout aussi fondamentales qui touchent à l'organisation interne de la vie associative : l'intégration des sociétaires dans l'association sportive est l'équivalent d'une « domestication » (faire entrer dans la maison) qui place celle-là au rang d'institution éducative.

2. La société sportive en tant que relais éducatif institutionnel :

E. Weber a particulièrement bien analysé le rôle unificateur qu'a joué la III^e République pour établir, jusque dans les campagnes (et surtout dans les campagnes ?) le sentiment d'appartenir à une communauté nationale : « La France de 1870... n'était unifiée ni moralement, ni matériellement, et sa cohésion était

était moins culturelle qu'administrative » (10). L'œuvre de la République sera de fournir à chaque français une expérience vécue et signifiante de l'idée communautaire. Ce sera le rôle de l'École, et l'on peut considérer que la gymnastique scolaire est aux jeux traditionnels ce que la langue française est aux patois. Elle a contribué, au même titre que l'enseignement du français, de l'histoire ou de la géographie, à l'intégration nationale des masses. La république a colonisé la France en promouvant et en imposant une éducation nationale et une culture nationale d'où les exercices physiques n'étaient pas exclus.

A ce titre, le mouvement sportif associatif a joué un rôle non négligeable dans l'édification de ses sociétés voire de la population toute entière. D'une part, on comprend pourquoi, la république affermie, les sociétés conscriptives ont bénéficié d'encouragements. C'est ce que prétend D. Mamoz et la totalité des responsables nationaux ou régionaux des fédérations de gymnastique, de tir et d'instruction militaire (11). N'ont-elles pas été des relais éducatifs institutionnels privilégiés puisque leur action prolongeait celle de l'École et celle de l'armée ? Mais, d'autre part, on comprend également pourquoi l'essor du mouvement sportif associatif a été freiné : ne s'imposait-il pas en tant que structure culturelle et éducative concurrente devant l'extraordinaire soutien politique dont jouissaient les sociétés conscriptives ? (12)

En dépit de ces oppositions ou de ces concurrences, c'est bien la Loi qui fixe les règles du jeu de la vie associative : encore laisse-t-elle une marge de manœuvre suffisante pour que puisse s'exprimer les particularismes. Or, ce qui retient l'attention, c'est la dévaluation de la fonction strictement sportive de l'association au profit de sa fonction disciplinaire. Elle est une institution disciplinaire (M. Foucault) qui, privilégiant le relationnel, se dote par ses statuts, d'un appareil législatif et judiciaire extrêmement sophistiqué, qui est l'exacte réplique des instances officielles. Elle est une micro-société dont les pouvoirs en matière pénale sont comparables à ceux des tribunaux. En définitive, l'association sportive fonctionne selon des schèmes politico-militaires : il y a du politique et du militaire dans le civil. Ordre, discipline, hiérarchie, fanions, étendards, médailles, drapeaux, uniformes, chants martiaux... mais également élections, police intérieure, instance pénale. Cela n'est pas indifférent à constater au moment où l'Armée voit son prestige diminuer et au moment où émerge, sous la poussée des républicains, une conscience politique.

(10) Weber E. La fin des terroirs, la modernisation de la France rurale, Paris, Edit. Fayard-Recherches, 1983, p.690.

(11) Mamoz D. De la gymnastique en France au 19^e siècle, Paris, Angoulême, 1891. Cf. également A.D.R. 151 Bulletin mensuel des Fédérations de sociétés de gymnastique du Rhône et du Sud Est, du 15/6/1906 : « Les sociétés de gymnastique ont pris leur essor et ont prospéré sous la III^e République et elles ont toujours été fidèles au régime républicain qui a facilité leur développement ».

(12) Nous voulons évoquer ici plus particulièrement l'ensemble des pratiques proprement sportives (sports de plein air d'origine anglaise) dont les finalités, l'idéologie et les formes de pratique s'opposaient à celles de la gymnastique, au moins jusqu'à la veille de 1914.

a. Les rites d'entrée dans la société sportive :

(13) ADR 4M 603, statuts du 22/9/1854.

En 1885, il faudra être présenté par un parrain, lui-même membre titulaire, qui se porte responsable de la cotisation. Le nom du candidat est alors affiché pendant deux semaines, à la suite desquelles a lieu le vote « de réception » (avec 7 membres au moins). Une boule noire (refus) annule trois blanches (acceptation) !

(14) ADR 4M 603, statuts du 8/1/1891

(15) ADR 4M 603. Cette société est composée en majorité d'employés, d'ouvriers, de marinières. Cf. Arnaud P. Les enjeux culturels du sport : la différenciation des pratiques de la natation à Lyon au 19^e siècle et au début du 20^e siècle, in Actes du Colloque de Metz, 2000 ans d'activités physiques et sportives (à paraître en 1986).

(16) ADR 4M 603. En 1897. Composée d'employés, d'ouvriers teinturiers et d'ouvriers mécaniciens.

(17) ADR 4M 603. En 1898. Poids et haltères, boxe, lutte... Composée d'ouvrier.

(18) ADR 4M 603. En 1900. Ouvriers, employés et petits commerçants.

Les usages de la cooptation et du parrainage, renforcés par le recrutement sur la base d'un espace social et territorial proche permettent à l'association sportive de remplir une véritable fonction initiatique. Ainsi, par exemple, les articles 8 à 10 de la **Société des Régates lyonnaises** stipulent-ils que « pour faire partie de la société, il faut en faire la demande par écrit au président et être présenté et patronné par deux sociétaires » (13). Le plus souvent, d'ailleurs, les nouveaux membres sont admis (ou refusés) à la suite d'un vote du Conseil d'administration. L'usage est également répandu d'afficher les noms des postulants au siège social ou au local de la société. Ainsi, pour le **Club nautique de Lyon**, le parrainage n'empêche pas que « les noms des candidats, ainsi que ceux des parrains, seront soumis sans délai et pendant 15 jours, à l'inscription à un tableau spécial de la salle des réunions de la société et au garage. Passé ce délai, et s'il n'y a aucune opposition, le bureau statuera son admission définitive et le prévendra par lettre de sa décision... » (14).

Ce rituel vaut pour tous les sociétaires, les postulants mineurs devant joindre une lettre de consentement de leurs parents ou tuteurs. Il est repris d'une manière presque générale par toutes les sociétés sportives, des plus huppées aux plus modestes, témoignant ainsi d'une volonté explicite de se protéger contre des membres indésirables, de préserver son entre soi et de conserver, par ce biais, une unité et une homogénéité sécurisantes. C'est le cas à la **Société lyonnaise de natation** (15), au **Cercle des sports de Lyon** (16), à l'**Athlétic club des Jeux Olympiques de Lyon** (17) ou au **Stade lyonnais** (18) etc...



« article 14 : Des membres du club : toute personne qui désire faire partie du Football Club de Lyon (F.C.L.) comme membre actif ou comme membre honoraire doit être présenté au comité sur sa demande écrite adressée au président et contresignée par deux membres. Les demandes d'admission sont enregistrées sur un livre tenu à cet effet par le secrétaire de la société. Les mineurs ne pourront faire partie du club sans l'assentiment donné par écrit de leurs parents ou tuteurs qui seront responsables des cotisations. Le candidat pour être admis devra réunir la majorité absolue des voix du comité. Les résultats du scrutin sont annoncés dans les termes suivants : admis, ajourné ou nul » (19).

Bref, le parrainage associé à l'enquête de police garantie, en quelque sorte, le sérieux de l'association et l'on est à peine surpris de constater qu'elle se prémunit contre « les étrangers » ou les indésirables en utilisant les mêmes moyens que le pouvoir politique, judiciaire ou administratif.

Ces rituels de passage ou d'admission sont-ils spécifiques d'une sociabilité organisée ? Il semble, en tout cas, que l'extension de l'association à des membres nouveaux incite à une autoprotection de sa personnalité. De tels rites (cooptation, parrainage, vote, affichage) qui sont l'équivalent d'une investiture, exigent que soient définis tacitement des signes de reconnaissances et d'appartenance au groupe des « élus qui distinguent du commun (les autres) tout en renforçant la cohésion, l'homogénéité et l'identité de la société. Bref, le rite protège. Une fois admis, le « nouveau » sera tout naturellement contraint de respecter les usages qui sont à la base de son admission, sous peine de sanctions ou d'exclusion. Nous n'avons cependant jamais noté de rites de passage à base « d'épreuves » garantissant une quelconque compétence morale ou technique. L'association sportive n'est pas une société secrète.

En conséquence, les membres de l'association ne sont pas des membres nouveaux (au sens propre). Nouveaux, en tant que nouveaux arrivants dans le cercle des élus, ils sont sinon connus, au moins reconnus et ainsi habilités et intronisés. Adhérer à une association, payer sa cotisation, c'est à la fois accepter d'entrer dans un réseau de relations restreintes ayant un système de références déjà incorporé par le nouveau membre, mais c'est aussi être choisi. Cependant, les rites ne s'épuisent pas dans le seul cérémonial de l'admission. Ils sont présents tout au long de la vie associative. Ainsi les signes de reconnaissance et d'appartenance ne sont-ils plus tacites dès lors que l'on endosse le maillot de la

(19) ADR 4M 603. Statuts de 1894. Le club comprend, en 1895, 44 membres actifs dont 19 employés, 13 étudiants (lycéens, lazaristes, beaux arts), 1 avocat, 1 journaliste et quelques commerçants et soldats sous les drapeaux. Selon B. Dombret, il semble que la majorité des membres soient des élèves ou d'anciens élèves du lycée Ampère de Lyon (cf. Dombret B. Les premières associations de sports athlétiques à Lyon, in Actes du Colloque sur la naissance du mouvement sportif associatif en France, Lyon, P.U.L. à paraître fin 1986). Mais, sauf erreur de notre part, il semble, que contrairement à ce qu'indique R. Holt (in Aimez-vous les stades, Recherches n° 43, avril 1980, p.263), le F.C.L. ne fut pas créé au départ par une organisation d'étudiants. En 1895, le président est un avocat, le vice président est négociant, le trésorier et le secrétaire sont des employés. L'arrivée des lycéens est postérieure de quelques années (?)

(20) A une période où l'Armée jouissait encore d'un prestige considérable les autorités militaires, préfectorales ou municipales ont dû intervenir souvent pour interdire le port de vêtements, de décorations ou d'insignes qui pouvaient entretenir des confusions. C'est là le signe à la fois du désir de s'identifier à une institution prestigieuse tout en laissant croire que l'on entretient avec elle des rapports familiers, mais également de marquer son identité par le jeu du détail vestimentaire.

Uniformes, drapeaux, fanions, médailles montrent à l'envi que l'institution sportive a été, dès son origine, profondément marquée par l'image d'une Armée conquérante.

Pour des illustrations d'époque cf. Arnaud

P. La mémoire du sport, les débuts du mouvement sportif dans la région lyonnaise, Université Lyon 1, C.R.I.S., 1985

(21) Bourdieu P. Les rites comme actes d'institution, in Actes de la Recherche en sciences sociales, n° 43, juin 1982, pp.58 à 63.

société ou que l'on arbore son insigne ou sa médaille (20).

Pour compléter cette intronisation, il semble bien que la pratique de l'activité physique soit, en elle-même, un gage de fidélité ou d'allégeance qui, à défaut d'être requis pour l'admission, reste indispensable tant que dure la vie associative. Nombre de sociétés ne manquent pas d'exclure tel ou tel de leur membre après des absences répétées de participation à des concours ou des rencontres sportives. Ce baptême du jeu, avec les souffrances qu'il implique ou les enjeux symboliques qu'il suppose est l'équivalent d'une épreuve par laquelle on prouve, de façon répétitive, son dévouement et son loyalisme à l'égard des membres du groupe auquel on appartient. L'association renoue donc avec les rites compagnoniques en ce qu'elle repose, pour reprendre l'expression de P. Bourdieu sur un acte d'institution (21) permettant à un sujet de s'intégrer à une communauté et de s'identifier à elle sur la base d'un contrat : « Ainsi l'acte d'institution est un acte de communication mais d'une espèce particulière : il signifie à quelqu'un son identité » (21). La rencontre sportive, comme toutes les manifestations qu'organise l'association (ou auxquelles elle participe) : bals, fêtes, banquets, etc... est une liturgie ostentatoire qui permet de célébrer son unité par la solidarité de ses membres.

b. Les règles du jeu de la sociabilité sportive :

Si les règles d'admission assurent la cohésion et l'homogénéité de l'association, encore faut-il prévoir tout un appareil législatif interne qui permette de garantir sa pérennité. Et c'est bien à ce titre que l'association sportive est une instance de socialisation, un lieu d'éducation. En édifiant ses membres, elle prolonge ou renforce l'œuvre d'acculturation de l'école et de l'armée, elle participe à la formation sociale et politique, à l'intériorisation d'une morale voire d'une idéologie. Les statuts ne sont-ils pas conçus d'ailleurs pour la protéger contre d'éventuelles déviances ? Avertissements, blâmes, amendes, exclusions provisoires ou définitives... il existe toute une gradation dans les sanctions prononcées par un « tribunal » (le conseil d'administration, le bureau ou quelques membres désignés) qui prend généralement la précaution d'entendre le contrevenant. Cette police intérieure définit ainsi les devoirs et les obligations de chacun, tant pour ce qui concerne le règlement des cotisations (sanctions en cas de retard) que pour les présences ou les absences (consignées sur un cahier spécial) ou les usages relatifs à

la bienséance (rapports entre les sociétaires, respect et obéissance envers les chefs ou les moniteurs...) Les « pratiquants » sont ainsi cadrés et encadrés, sans qu'ils en aient d'ailleurs nécessairement conscience (lisent-ils les statuts ?), mais d'une manière d'autant plus efficace que les surveillances sont insidieuses, discrètes et que les normes de la bonne conduite font partie intégrante d'un jeu relationnel que chaque membre doit intérioriser de gré ou de force.

Est exclue, toute personne dont la conduite serait de nature à compromettre la société »... Le fautif sera prévenu par lettre et jugé » par l'assemblée générale, sur convocation spéciale, à la demande écrite de dix sociétaires ou sur l'initiative du conseil d'administration » (22). Les mêmes dispositions sont prévues au Cercle nautique de Neuville-sur-Saône (23). La société lyonnaise de natation est encore plus précise : « Tout sociétaire en retard de sa cotisation annuelle sera radié après trois avertissements par écrit, lesquels seront séparés d'un espace de trente jours. Est exclu tout sociétaire qui compromet par sa conduite la dignité de la société. Toutefois, l'exclusion ne peut être prononcée contre lui, par le conseil d'administration, sans qu'il soit entendu, ainsi que son défenseur qu'il devra prendre dans la société » (24).

Les procédures d'exclusion sont plus ou moins expéditives, et sont explicitement prévues dans les statuts de toutes les sociétés. Elles s'appuient sur des formulations extrêmement variables, allant de l'indulgence, ou de l'indifférence, à la sévérité la plus draconienne (25). Dans certains cas, suffisamment nombreux pour être mentionnés, les statuts comportent un chapitre spécial intitulé « Police intérieure » qui prévoit la plupart des cas de sanctions et précise les modalités de jugement des fautifs. L'association s'érige alors en un véritable tribunal dont les arrêtés sont prévus par la « Loi » :

« En cas d'attaque contre la société par voie de presse, d'infractions graves aux statuts et règlements, aux lois de l'honneur et de la bienséance, de condamnations ou de peines infamantes, ou de tous autres actes pouvant troubler l'harmonie de la société et porter atteinte à la considération dont elle est entourée ; le sociétaire délinquant peut être l'objet de diverses pénalités plus ou moins sévères, depuis une simple admonestation du Président, jusqu'à l'exclusion de la société.

La radiation et l'exclusion ne peuvent être prononcés qu'en assemblée générale et au scrutin secret, sur la proposition du conseil, ou sur la demande motivée, signée du quart des sociétaires actifs et participants ; la radiation à la majorité absolue, et l'exclusion, à la majorité

(22) ADR 4M 603. statuts (articles 19 et 20) de la Société des Régates lyonnaises.

(23) ADR 4M 603.

(24) ADR 4M 603. articles 10 et 11 des statuts.

(25) Avec par ex. affichage des noms du « délinquant » et des motifs des sanctions, au siège de la société ; ou encore publication dans le bulletin de la société. Cf ADR 4M 603, art. 18 des statuts du Football Club de Lyon.

(26) ADR 4M 603.
art.26-27-28 des
statuts
du Stade lyonnais.

(27) Il faudrait bien sûr nuancer ce propos dès lors que l'on prend en compte les concurrences idéologiques qui sévissent dans les entreprises de regroupement de la jeunesse. Faute de place, nous ne pouvons aborder cet aspect : l'association sportive est également un foyer socio-culturel, le lieu d'affirmation d'une identité culturelle. Cf. par ex. les oppositions entre sociétés républicaines et « cléricales », ou celles qui divisent les défenseurs de la gymnastique et des sports athlétiques.

(28) Les sportifs n'auraient-ils pas de mémoire ? De fait, rares sont les sociétés sportives qui ont conservé, ou tout simplement tenu à jour, les documents témoignant des problèmes de la vie quotidienne. Nous sommes donc reconnaissant envers MM. Billion et Marinet de nous avoir communiqué les Archives privées de la Société Les Enfants de la Valserine (Bellegarde).

(29) Archives privées des « Enfants de la Valserine », C.R. de l'A.G. du 3 janvier 1913. Il est « finalement accordé un mois de repos au camarade Molland. Passé ce délai il devra réintégrer la société ou démissionner ».

des deux tiers des membres actifs inscrits. Sauf le cas d'une condamnation infamante, le sociétaire est invité à se présenter devant le conseil d'administration pour être entendu sur les faits qui lui sont imputés... » (26).

En dépit de formulations aussi diverses que cocasses, l'association sportive s'érige en une instance moralisatrice et disciplinaire, en un relais éducatif, un lieu de socialisation et d'acculturation, participant à l'inculcation et à la diffusion des normes socio-politiques voire idéologiques de la III^e République (27). Quelques documents rares (et donc exceptionnels) en témoignent, comme par exemple, les comptes rendus manuscrits des assemblées générales. Ils permettent de saisir « sur le vif » les enjeux d'une réglementation tâtilonne (28).

« La séance dès l'ouverture s'annonce des plus orageuses, ce qui n'est pas pour déplaire à notre président qui est des plus fort en cette matière de discussion (sic) ; aussi un savonnage de tête des mieux servis est fait à tour de rôle à un ou deux gym, qui veulent faire comme bon leur semble sans se soucier des règlements, ce qui, certainement amènerait des complications dans la bonne marche de la société.

La distribution commence par le camarade Molland... qui ne veut plus assister aux répétitions de gymnastique, mais seulement rester trompette, et donne comme prétexte être très fatigué le soir quand il rentre du travail et que ces divers exercices lui sont défavorables au point de vue santé. Le camarade Bouvier venant au secours de son camarade prétend même en effet que pour se rétablir, le camarade Molland assiste à des cours de culture physique donnés par une nouvelle société de Bellegarde. A cette réflexion, le président ne peut s'empêcher de lui répliquer que si une société fait de l'éducation physique c'est bien sa société de gym. Le camarade Bouvier qui certainement, s'il avait su n'aurait rien dit, car à son tour une douche lui est réservée. Ce camarade étant très romanesque fait partie de la littéraire et lui ne veut venir aux répétitions de gym que quand il est disponible. A ces deux camarades, le président ne leur laisse entrevoir qu'une seule issue : ou être des gym ou ne pas l'être, à eux de décider... etc... » (29).

Cette même société instituera ultérieurement des corvées de nettoyage ou d'entretien indépendamment des amendes régulières qui sont infligées aux indisciplinés. Ainsi la vie associative repose-t-elle bien souvent sur l'art de manier le bâton et la carotte, en distribuant récompenses et punitions, offrant ainsi l'image d'une entreprise de dressage et de correction. L'application de « la Loi » exige alors une surveillance discrète de

tous les instants, et les actes d'indiscipline ou les beuveries qui précèdent ou suivent les compétitions et les concours lors de déplacements lointains, font l'objet de rapports circonstanciés de la part des moniteurs ou des commissaires, et les « délinquants » sont punis :

Lors du concours de gymnastique de Lyon des 4 et 5/8/1900, les gymnastes de Bellegarde en profitent pour visiter la ville et se rendent au restaurant la veille de leur participation. Tout se termine en chansons, « encouragés par une femme ivrognesse qui chante « les guerriers du Transvaal ». Mais les gymnastes éméchés ont des comportements.. que la morale réproouve... Le lendemain, debout dès 4 heures, ils remportent néanmoins le premier prix et bien sûr vont arroser copieusement cette victoire... ! Ce qui provoque de nouveaux débordements. Le retour au terroir sera glorieux... mais une pluie de sanctions rappellera aux gymnastes qu'ils doivent aussi combattre pour la renommée morale de leur société et de ce fait, se conduire d'une manière exemplaire. (30)

Il arrive cependant que cette législation interne soit impuissante à régler les conflits. Le président n'hésite pas alors à faire appel à l'autorité publique, municipale ou préfectorale, pour garantir la cohésion et la réputation de « sa » société. C'est le cas pour *l'Avenir d'Oullinsen* en 1897, suite à des rixes qui ont scandalisé la population lors de la fête du 14 juillet. Le maire est obligé de brandir la menace d'une dissolution pour que se calment les esprits (31). Même intervention à Tarare lorsque des jeunes gens font scission et fomentent une « mutinerie » contre *l'Union tararienne* ». (32).

D'une façon générale, on doit considérer que cette réglementation redouble et accentue la normalisation d'attitudes et de comportements qui sont attendus par les pouvoirs administratifs et policiers. L'association sportive a d'autant plus de chances d'offrir une image de sérieux, d'honorabilité, de respectabilité, qu'elle saura se prémunir elle-même contre une délinquance interne déjà largement réduite par l'enquête de police. Présentant en quelque sorte un certificat de bonnes mœurs elle pourra solliciter des appuis, des recommandations, des récompenses, de la part des autorités républicaines. C'est ainsi que les dossiers d'archives débordent de demandes de récompenses sous forme de subventions, de prix, généreusement offerts par les municipalités, la préfecture, voire un ministère. Lors de chaque demande, par la voie hiérarchique, l'autorité concernée s'empresse de déclencher une enquête de police dont l'objet est de la garantir contre d'éventuelles erreurs ou confusions. L'enquête concerne tout aussi

(30) Mêmes sources. Assemblée générale du 18/8/1900.

(31) Rixes opposant deux sociétés rivales. ADR 4M 537, lettre du maire du 17/7/1897.

(32) ADR 4M 540. Le maire et le préfet auront à intervenir pour garantir la légitimité de l'Union tararienne en refusant d'autoriser la création d'une société dissidente (l'Avant Garde) pour des motifs politiques obscurs. De tels arbitrages seront extrêmement fréquents : expulsion d'un président indélicat, litiges entre sociétés ou au sein d'une société, radiation pour des raisons politiques ou morales (condamnations), etc...

(33) *Après 1901, les demandes de renseignements se feront plus discrètes. Mais elle persisteront au moins jusqu'en 1939, avec une période plus fertile entre 1905 et 1914 lorsqu'il s'agit d'écarter les cléricaux. Il est de bon ton, à Lyon, si l'on veut obtenir une subvention, des prix ou des marques de considération, de se recommander des notables du parti radical socialiste après 1905. Il est vrai que, depuis cette date, E. Herriot est maire de la ville et qu'il draine à sa suite nombre de députés adjoints municipaux, conseillers généraux qui se font un point d'honneur à présider de nombreuses sociétés. Si la neutralité politique ou idéologique est de rigueur dans les textes des statuts des sociétés sportives la vie associative semble, dans les faits, paradoxalement tributaire d'un engagement que le pouvoir ne fait qu'encourager. Son intolérance et son acharnement à débusquer les déviants n'a fait que favoriser la création de factions jusque dans le mouvement sportif.*

(34) *L'importance de ces demandes de récompenses est telle que les Archives départementales ont du, pour chaque société, constituer souvent deux dossiers dont l'un leur est exclusivement consacré, et l'autre rassemble les statuts et*

bien chaque membre du conseil d'administration que les habitants du quartier témoignant de la nature et de la régularité des activités de la société. Ces brouillons griffonnés et surchargés, sans doute à la recherche de formulations courtoises et précises, sont révélatrices des efforts effectués par les services préfectoraux pour s'assurer de l'honorabilité de la société qui sollicite leur bienveillance. Car, en retour, obtenir un prix, c'est montrer aux sociétaires et surtout au public, que l'on est l'objet de considérations. Les prix, les médailles, les décorations, bref toutes les récompenses ont, en dehors de leur fonction honorifique, une fonction élective (33). La masse considérable de de ces demandes de récompenses est telle que l'on peut considérer qu'elles sont quasiment une raison de vivre : tous les efforts de la vie associative semble être tendus vers cette reconnaissance officielle qui seule paraît garantir notoriété et sérieux. Mais, à l'inverse, les demandes sont si souvent honorées que la récompense se dévalue et, par contre-coup, place au ban de la société ceux qui ne peuvent en bénéficier (34).

L'association sportive est donc une institution disciplinaire au sens où l'entend M. Foucault (35), disposant de techniques dissuasives pour qui ne respecterait pas les règles de la morale et de la démocratie républicaine. De telles techniques, qui s'appuient sur un appareil législatif et judiciaire extrêmement sophistiqué, sont l'exacte reproduction des instances républicaines correspondantes. L'association sportive est ainsi une micro-société, dont les pouvoirs en matière pénale sont comparables à ceux des tribunaux. Mais elle est également une courroie de transmission du pouvoir politique puisqu'elle perpétue, en son sein, ses règles et ses interdits. Instrument d'une moralisation de la jeunesse, l'association sportive paraît être ainsi un paradis de vertus d'où sont exclus les condamnés, les étrangers, les hommes de mauvaise vie, les irascibles et les brutaux, les libertins et les crapules, les tricheurs et les conspirateurs, les joueurs et les indéliçats... Si elle est un Etat dans l'Etat, elle n'est cependant composée que de gens « honnêtes » et appartenant à la « bonne société » où l'entre soi devrait prémunir contre toute relation conflictuelle et donc toute sanction...

Les recherches sur l'organisation interne de la vie associative devraient nous renseigner utilement sur les fonctions (et leur évolution) de l'association. Dans le cas du sport, de telles préoccupations ont toujours été absentes chez les historiens. Tout se passe comme si l'histoire du sport se réduisait à celle de ses champions, ou des grands événements sportifs et des records. Le

sportif est homme d'action et ce sont bien ces actions qui sont, en tant que telles, commentées, remémorées, étudiées. Outre le fait que de telles démarches sont désobligeantes pour ceux qui constituent la masse des pratiquants (seule l'élite est digne de l'histoire), elles occultent une part importante pour ne pas dire essentielle, des conditions qui, justement, permettent au sport d'être une vitrine pour les chercheurs. La vie associative des sportifs est riche : elle témoigne de la plurifonctionnalité de l'association (36). Il est probable cependant que l'autonomisation progressive du sport, particulièrement après 1920, a considérablement modifié les « règles du jeu » de la vie associative. Ce que nous avons, improprement sans doute, appelé la « sécularisation » de la sociabilité sportive, de même que le phénomène de délégation de pouvoirs des pratiquants envers les dirigeants, ont sûrement profondément modifié les fonctions de l'association sportive. D'autres recherches devraient le confirmer ou l'infirmier.

Il est symptomatique cependant de constater que c'est au moment où diminue sensiblement le prestige de l'armée et où est conquise la liberté syndicale (1884) que le mouvement sportif associatif reçoit sa plus forte impulsion. Tout se passe, de ce point de vue, comme si la force sociale nouvelle n'était plus l'armée mais la Loi : la loi imposée puis intériorisée, qui donne conscience de ses droits et de ses devoirs, qui fait de toute association, y compris l'association sportive, une instance revendicatrice dont la force est liée à la discipline et à la cohésion de ses troupes.

Cette incursion du militaire dans le civil et dans l'associatif ne sanctionne-t-elle pas, finalement, le succès de la politique d'édification et d'acculturation des masses des gouvernements successifs de la III^e République ? Prolongeant l'action de l'école, préparant puis poursuivant celle de l'armée, l'association sportive n'est-elle pas une institution éducative dont l'espace d'action et d'influence est soumis à la dialectique de la dépendance et de l'autonomie ?

Pierre Arnaud
maître assistant
Université de Lyon 1

(1) Ce texte court présente quelques pistes de recherche qui ont reçu de plus longs développements dans :

- ARNAUD P. Le gymnaste, l'écolier et le sportman, thèse d'Etat, Université Lyon 2 (soutenance prévue en mars 1986)
- ARNAUD P. Pratiques et pratiquants : les transformations de la sociabilité sportive, communication au colloque « La naissance du mouvement sportif associatif en France », Lyon, 5 au 8 novembre 1985 (Les Actes du colloque seront publiés par Les Presses Universitaires de Lyon, fin 1986-début 1987).
- ARNAUD P. Jalons pour une étude de la sociabilité sportive, in ARNAUD P. (sous la dir. de) Les athlètes de la République, Toulouse, Privat (à paraître en 1986).

les enquêtes de police. Mais le premier est toujours, et de loin, le plus volumineux !

(35) Foucault M. Surveiller et punir, Paris, Gallimard, 1975, p.140.

(36) Les textes connus de M. Agulhon nous ont bien sûr orientés sur cette hypothèse. Cf pour une étude détaillée la bibliographie indiquée note en fin d'article.

RECHERCHES ET ASSOCIATIONS LA VIE ASSOCIATIVE

Une certaine dépression a été constatée au cours d'une association créée en 1978 et en 1981. Les recherches effectuées par les associations ont permis de constater que les associations ont une certaine efficacité. Cependant, les associations doivent être conscientes de leur rôle et de leur impact sur la société. Elles doivent également être conscientes de leur rôle dans la formation de la personnalité de leurs membres. Les associations doivent être conscientes de leur rôle dans la formation de la personnalité de leurs membres. Les associations doivent être conscientes de leur rôle dans la formation de la personnalité de leurs membres.

Les associations ont une certaine efficacité. Cependant, les associations doivent être conscientes de leur rôle et de leur impact sur la société. Elles doivent également être conscientes de leur rôle dans la formation de la personnalité de leurs membres. Les associations doivent être conscientes de leur rôle dans la formation de la personnalité de leurs membres. Les associations doivent être conscientes de leur rôle dans la formation de la personnalité de leurs membres.

de localités

La recherche a permis de constater que les associations ont une certaine efficacité. Cependant, les associations doivent être conscientes de leur rôle et de leur impact sur la société. Elles doivent également être conscientes de leur rôle dans la formation de la personnalité de leurs membres. Les associations doivent être conscientes de leur rôle dans la formation de la personnalité de leurs membres. Les associations doivent être conscientes de leur rôle dans la formation de la personnalité de leurs membres.

LES ASSOCIATIONS UNE RELATIVE DES AFFECTIONS

Les associations ont une certaine efficacité. Cependant, les associations doivent être conscientes de leur rôle et de leur impact sur la société. Elles doivent également être conscientes de leur rôle dans la formation de la personnalité de leurs membres. Les associations doivent être conscientes de leur rôle dans la formation de la personnalité de leurs membres. Les associations doivent être conscientes de leur rôle dans la formation de la personnalité de leurs membres.

Les associations ont une certaine efficacité. Cependant, les associations doivent être conscientes de leur rôle et de leur impact sur la société. Elles doivent également être conscientes de leur rôle dans la formation de la personnalité de leurs membres. Les associations doivent être conscientes de leur rôle dans la formation de la personnalité de leurs membres. Les associations doivent être conscientes de leur rôle dans la formation de la personnalité de leurs membres.

Chroniques

Les associations ont une certaine efficacité. Cependant, les associations doivent être conscientes de leur rôle et de leur impact sur la société. Elles doivent également être conscientes de leur rôle dans la formation de la personnalité de leurs membres. Les associations doivent être conscientes de leur rôle dans la formation de la personnalité de leurs membres. Les associations doivent être conscientes de leur rôle dans la formation de la personnalité de leurs membres.

Les associations ont une certaine efficacité. Cependant, les associations doivent être conscientes de leur rôle et de leur impact sur la société. Elles doivent également être conscientes de leur rôle dans la formation de la personnalité de leurs membres. Les associations doivent être conscientes de leur rôle dans la formation de la personnalité de leurs membres. Les associations doivent être conscientes de leur rôle dans la formation de la personnalité de leurs membres.

ASSOCIATIONS ET ANIMATION

LES ASSOCIATIONS : UNE RELATIVE DESAFFECTION*

Six cent mille associations en 1984 et un rythme de créations de 30 000 à 40 000 par an : à première vue, c'est à juste titre qu'on parle de « phénomène associatif ». Il est cependant difficile d'apprécier son importance réelle : beaucoup d'associations sont éphémères ou n'existent que sur papier.

Les résultats de l'enquête du Credoc « Conditions de vie et aspirations des Français » incitent également à nuancer le propos. En 1983 et 1984, on enregistre en effet un certain tassement : 42 % des Français déclarent adhérer à

au moins une association contre 46 % en 1978, et 48 % en 1981, année exceptionnelle pour le milieu associatif, en particulier pour les associations culturelles et les partis politiques.

Tous les types d'associations semblent touchés par cette relative désaffection, à une seule exception : les associations sportives. Cependant, les activités nouvelles comme celles concernant les arts ou la formation peuvent être mal prises en compte par les intitulés des questions de l'enquête. Cela incite à une lecture prudente des résultats.

En revanche, le profil de l'adhérent moyen semble bien cerné. C'est le plus souvent un homme jeune, actif et diplômé qui maîtrise assez bien son emploi du temps.

Faites-vous partie ou participez-vous aux activités d'une association (ou d'un groupe) ? (1)

	1981	1984
Sportive	16	18
Culturelle, de loisirs, d'éducation populaire	15	12
Syndicale	9	8
De parents d'élèves	10	7
Professionnelle	7	7
De bienfaisance, d'entraide	8	6
De quartier, locale	6	5
Confessionnelle	4	5
D'un parti politique	5	2
Familiale	4	2
Défense de la nature, de gestion de l'environnement	3	2
D'étudiants	2	1
De consommateurs et d'usagers (ass. de locataires)	3	2
De femmes	2	1

* Extrait de GROS (Françoise). — *La vie associative*. — in *Consommation et Modes de vie, Chroniques du CREDOC*, n° 7, décembre 1985.

(1) % calculés sur les 2 000 personnes de 18 ans et plus interrogées chaque année.

RECHERCHES SUR LA VIE ASSOCIATIVE

Une centaine de personnes dont une bonne soixantaine de chercheurs avaient répondu à l'invitation de la Société française des chercheurs sur les associations. Comment naissent les associations ? qui les anime ? existe-t-il des spécificités régionales, tels étaient les thèmes des commissions dont le travail fut introduit par Maurice Agulhon.

Comme le notait Bernard Roudet, faisant le bilan de 20 ans de recherche : « le phénomène associatif n'apparaît pas a priori comme un champ de recherche particulièrement fécond ayant fait l'objet de travaux notoirement connus et reconnus par la communauté scientifique et par les publics susceptibles d'être concernés. On ne saurait en ce sens comparer le fait associatif, en tant qu'objet d'analyse, à d'autres champs d'études relatifs à certaines pratiques sociales, comme le syndicalisme, les comportements politiques ou bien encore les relations familiales » (1). Quoi qu'il en soit, apparues dans les années soixante-dix, les recherches sur la vie associative accompagnent dans le temps l'apparition dans un coin de la scène politique d'un « débat associatif ». Le débat associatif en 1985 est en train de se dissoudre et à certains signes on peut supposer qu'il va bientôt disparaître de l'actualité socio-politique française. Sa faible percée médiatique aura été de courte durée. Cette valorisation du fait associatif des années quatre-vingts a succédé au discours sur l'animation

révélateur de l'idéologie dominante des années soixante. La substitution des discours s'est faite progressivement. La revalorisation récente au niveau de l'idéologie de la notion de bénévolat semble bien marquer qu'on arrive au terme d'une époque où s'associer, c'est mieux que de ne pas s'associer. Une idée arrive à maturité quand elle est déjà dépassée, dit Alfred Sauvy, nous sommes à ce moment de l'histoire française.

Cet engouement pour le fait associatif aura été profitable au développement quantitatif de la recherche. Les commandes administratives ont été plus nombreuses. Des chantiers se sont ouverts, est-ce à dire que les résultats de la recherche ont été pris en compte ? Rien n'est moins sûr lorsque ceux-ci ne participaient pas à alimenter le discours dominant. Le succès du colloque de la SFCA est à mettre au compte de la surdité des administrateurs et des politiques peu enclins à entendre autre chose que ce qui pouvait alimenter un discours sur le prétendu développement de la vie démocratique par les associations.

Les chercheurs éprouvent le besoin de se faire entendre, s'écoutent-ils ? c'est le pari qu'a fait la SFCA en les réunissant. La présence de plusieurs représentants ministériels ou politiques (1) a confirmé que cette mise en commun des résultats devait être encouragée et diffusée (2). Prochainement, outre les actes de ce colloque, la SFCA publiera une bibliographie exhaustive sur les associations, de plus d'un millier de titres, Chantal Bruneau

(1) *Le développement de la recherche sur les associations dans les principales disciplines des sciences sociales* in « le bilan de la vie associative en 1982 », Conseil National de la Vie Associative, la documentation française 1985.

(1) Solange Passaris (*Economie Sociale*), Yannick Blanc (*Environnement*), Jean Pachot (*Jeunesse et Sports*), Jean-Pierre Sueur (*Député*).

(2) *Le Colloque de la Société Française des chercheurs sur les associations s'est tenu les 28 et 29 novembre 1985. Les actes seront publiés en 1986. S'adresser à la SFCA, 29, rue Bonaparte 75006 Paris.*

travaille à son élaboration dans la suite d'un travail qu'elle avait entrepris avec Jean-Pierre Rioux à l'Institut d'Histoire du Temps Présent.

Jusqu'ici seule l'approche historique permettait de prendre le recul suffisant pour mesurer l'importance du fait associatif dans la dynamique d'une société. Aujourd'hui que ce soit par une approche « géographique » ou par l'approche des « acteurs » la recherche doit délibérément éviter les pièges qui lui sont tendus.

— celui d'étudier les associations de manière indifférenciée. Le cadre juridique (loi 1901) n'est en rien un cadre sociologique pertinent.

— celui de généraliser à partir des « moyennes » ou des « gros chiffres » qui amènent, par exemple, à faire des associations l'apanage de la classe moyenne, de gauche de préférence.

— celui de l'explicatoïen unique là où tout ne semble n'être qu'ambivalence (1). L'association unique objet d'attention du chercheur est sans doute une démarche périlleuse. L'association comme un élément parmi d'autres de la socialisation et de la régulation sociale est une matière riche qui s'offre aux historiens et sociologues, aux juristes et aux politiques, même et d'autant mieux, si le discours dominant la délaisse.

Geneviève Poujol

(1) Jean-Pierre Rioux. — Structures de sociabilité et pouvoir. Remarques à propos des associations en France au XX^e siècle in les Cahiers de l'Animation n° 46, 1984.

LE CNAJEP SE FAIT ENTENDRE

Le 5 novembre 1985, plus de trois cents dirigeants et animateurs repré-

sentant les associations de jeunesse et d'éducation populaire membres du CNAJEP se sont réunis à Paris, à la Maison de la Mutualité. Ce rassemblement, intervenant quelques jours avant l'examen par l'Assemblée Nationale du projet de budget du ministère de la Jeunesse et des Sports pour 1986 avait pour but de faire mieux prendre conscience de l'importance du rôle économique, social et culturel que jouent les associations de jeunesse et d'éducation populaire dans notre pays.

Successivement au nom du CNAJEP les membres du Bureau (Monique Mitrani, Robert Abad, Alain Goze et Michèle Sandre) ont rappelé le rôle et la place des associations :

. comme lieu de regroupement volontaire des citoyens,

. comme acteurs du dispositif d'insertion sociale et professionnelle,

. comme agents du développement économique,

. comme promoteurs des actions de solidarité.

Les dirigeants des mouvements de jeunesse et organisations d'éducation populaire ont pris la parole pour exprimer leurs réactions, leurs analyses, leurs propositions. Alain Barrau, président du CNAJEP a conclu ce rassemblement en rappelant le sens de l'action des associations menée en commun pour se faire entendre des pouvoirs publics.

On trouvera en annexe de la brochure « Se faire entendre » les réponses des groupes parlementaires aux interventions du CNAJEP et le détail des résultats obtenus pour l'augmentation du budget de la Jeunesse et des Sports.

*Se faire entendre, CNAJEP, 1985, 95 p.
CNAJEP 15, rue Martel, 75010 Paris. Tél. :
47.70.71.31.*

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA FONDA

Que réserve aux associations la loi de finances 1986 ? Comment déposer en 1986, un dossier auprès du Fonds de développement de la vie associative ? Que souhaitent les associations pour le renouvellement du Conseil national de la vie associative ? Quelles instances de consultation mettre en place pour que la décentralisation réponde à sa finalité : rapprocher le citoyen des lieux où se prennent les décisions ? Des initiatives significatives et intéressantes concernant les associations ; les derniers ouvrages parus...

Toutes ces informations et propositions sur l'actualité associative au sommaire du n° 36 de la Lettre d'Information.

FONDA Lettre d'information
18, rue de Varenne, 75007 Paris,
Tél. : (1) 45.49.06.58.
Le numéro : 40 F.

« FORMATION D'INTERVENANTS VOLONTAIRES dans les domaines éducatifs et socio-culturel »

Trois Universités parisiennes, PARIS III CENSIER — PARIS VII JUSSIEU et PARIS X NANTERRE, ont décidé de s'unir pour utiliser leurs compétences et leurs ressources respectives afin de proposer un stage. Il s'agit de permettre à toute personne disposant de temps libre et désirant s'engager dans l'action bénévole de trouver la formation nécessaire.

Ce stage débutera le 27 janvier 1986 et se déroulera, à raison de trois ou quatre demi-journées par semaine, jusqu'en Juin 1986. Il fera alterner les conférences sur les domaines concernés, une session de sensibilisation aux problèmes relationnels, des enseignements optionnels avec les étudiants etc...

- . Effectif concerné : 30 personnes
 - . Participation des stagiaires : 400 F.
 - . Lieu du stage, selon les enseignements : Censier — Jussieu — Nanterre
 - . Renseignements les lundi - mardi et jeudi de 10 h à 12 h — et de 14 h à 16 h.
- à l'Université Paris X Nanterre, Institut d'Education Permanente — Bâtiment G, Bureau R 26 — Tél. : 47.25.92.34 poste 778.

Rectificatif

Dans l'article de Marc GENEVE intitulé « FNDS — FNDVA des fonds communiquants ? » n° 53 des Cahiers de l'Animation, une erreur s'est glissée page 97.

Sur la répartition des subventions du FNDVA il fallait lire :

15 millions de francs pour des subventions versées aux associations pour la formation des responsables.

5 millions de francs pour des activités d'études de recherche et d'expérimentation relatives à la vie associative.

COLLOQUES

« LES JEUNES ET LES AUTRES »

A l'initiative du ministère de la Recherche et de la Technologie et sous la présidence de M. Bertrand Schwartz s'est tenu les 9 et 10 décembre 1985 à Paris un colloque de recherche sur les jeunes : « les jeunes et les autres ».

Six groupes de travail, coordonnés par François Proust, ont pendant plusieurs mois préparé le colloque et contribué à la réalisation des six rapports présentés lors de la rencontre :

- La jeunesse comme catégorie (Gérard Mauger)
- Recherches européennes sur les jeunes (Hugues de Jouvenel)
- Jeunes comme ressources de l'entreprise (Pierre Debeine)
- Jeunes : marché scolaire, marché du travail, marché matrimonial (Olivier Galland)
- Cultures et mode de vie : de génération en génération (Francis Godard)
- Institutions et politiques de la jeunesse (Michel Tachon)

Les quatre cents participants, parmi lesquels des chercheurs, mais aussi de nombreux « praticiens de la jeunesse », ont également entendu quatre conférences :

- « Quand la société prend peur de la jeunesse en France au XIX^e siècle » par Michelle Perrot.
- « A la droite, à la gauche du père, ou bien ailleurs », par Annick Percheron (approche des comportements politiques des jeunes).
- « Un exemple de recherche participante : l'insertion des jeunes, stratégie de changement social », par Bertrand Schwartz.
- « Education, formation et société : regard sur la dynamique des rencontres

de septembre 1985 », par Jacques Perriault.

Ce colloque a inauguré une formule intéressante qui a permis à la fois de dresser un bilan de la recherche sur les jeunes en France, d'offrir une occasion de rencontre et d'échanges, au niveau national, aux chercheurs spécialisés dans ce domaine et de confronter, en des échanges parfois vifs, des chercheurs et des praticiens qui, habituellement, ne se côtoient guère.

A travers la diversité des travaux présentés, on a pu prendre la mesure des effets — encore mal maîtrisés — de l'allongement de la durée de l'adolescence, aussi bien pour ce qui concerne les processus d'éducation et de formation que les modes de passage — souvent aléatoires — qui doivent conduire à l'insertion sociale et professionnelle.

L'éclairage historique donné par Michelle Perrot sur les circonstances dans lesquelles la jeunesse est devenue, au XIX^e siècle, sujet d'inquiétude, de peur et objet de surveillance, a indiqué les jalons d'une généalogie des logiques et des discours « sécuritaires » qui fleurissent aujourd'hui, le plus souvent à l'encontre des jeunes.

Des jeunes il a été beaucoup question pendant ces deux jours et pourtant, à travers certaines des réflexions de deux groupes de travail rapportées respectivement par G. Mauger et M. Tachon, l'audience a plus d'une fois été mise en garde quant au bien-fondé de l'« objet » jeunesse comme champ spécifique pour des recherches sociologiques.

Ce n'est pas une des moindres ambiguïtés de la recherche actuelle sur les jeunes que de viser à construire des connaissances sur ceux-ci tout en s'excusant de le faire parce que, pour

reprendre une formule bien connue de P. Bourdieu, « la jeunesse n'est qu'un mot ».

Certes on aura compris, en suivant le colloque, qu'il n'existe pas une jeunesse mais des jeunesses. Toutefois, à trop stigmatiser l'objet jeunesse comme « mauvais objet », même pour en souligner la complexité et pour appeler à une réflexion en termes de classes d'âge et de rapports entre générations, le risque est pris de susciter chez les chercheurs, confirmés ou néophytes, une mauvaise conscience plus stérilisante que stimulante.

De même, en formulant l'idée selon laquelle les jeunes n'existeraient que par les « désignations » qu'en imposent les professionnels de la jeunesse (« jeunes travailleurs », « jeunes délinquants », etc.) on en vient indirectement à attribuer aux praticiens ou aux chercheurs spécialisés le pouvoir exorbitant et improbable d'inventer, de fabriquer les jeunes... Mais peut-être faut-il voir là une façon comme une autre, bien qu'alambiquée, de se « gratifier » soi-même sous l'apparence d'une auto-critique !

De son côté, le professeur Bertrand Schwartz ne semblait pas s'embarrasser de doutes quant à l'existence de la jeunesse et ses propos ont eu pour objet principal de dénoncer, chez les chercheurs, un splendide isolement qui les retiendrait de puiser dans « l'observatoire prodigieux » dont disposent les praticiens de la jeunesse. En d'autres termes on pourrait dire que B. Schwartz a vigoureusement plaidé pour que les chercheurs ne soient pas les derniers à « valider les acquis » des praticiens !

De façon inattendue et plaisante, Pierre Bourdieu, dans une brève intervention qui clôturait le colloque, a mis chacun en garde contre « l'épistémologiemanie » ; propos piquant si on songe que beaucoup de chercheurs pensent lui être « fidèles » lorsqu'ils

accumulent les précautions avant d'oser s'aventurer dans « l'objet jeunesse ». Certes, Bourdieu n'a pas manqué de rappeler la nécessité, chez les chercheurs, « de la connaissance des instruments de la Connaissance » mais cela ne l'a pas empêché de lancer avec malice : « Attention ! L'épistémologie, c'était un préalable, pas une fin ! La jeunesse, c'est liquidé : on sait que ça n'existe pas. Alors il est temps de rechercher comment ça existe autrement qu'on croit. »

Alors rendez-vous au prochain colloque...

Bertrand Sachs

Au moment de la publication des Actes de ce colloque les Cahiers de l'Animation aviseront les lecteurs.

PREMIÈRE CONFÉRENCE DES MINISTRES EUROPÉENS RESPONSABLES DE LA JEUNESSE

Du 17 au 19 décembre 1985 s'est tenue à Strasbourg la première conférence des ministres européens responsables de la jeunesse. Vingt et un pays étaient représentés pour cet événement qui clôturait l'année internationale de la jeunesse mais qui inaugurerait tout autant de nouvelles méthodes de collaboration pour le futur.

Il est réconfortant de lire les principes sur lesquels un consensus a pu s'établir entre les démocraties européennes.

Le premier est que « la participation la plus large possible des jeunes à la société est essentielle à la démocratie aux échelons local, national et international ».

Le second est que « cette participation dépend des possibilités réelles

offertes aux jeunes de déterminer leur avenir et de modeler leur propre style de vie et sa pleine réalisation découle d'une accession rapide des intéressés à l'autonomie ». Le troisième porte sur le rôle jugé « essentiel » des organisations de jeunesse dans le développement des processus démocratiques et dans la lutte contre la xénophobie et le racisme.

Enfin le Conseil de l'Europe a réaffirmé son attachement « au concept de cogestion — collaboration des gouvernements et organisations non gouvernementales — pour répondre aux besoins des jeunes ».

Sur la base de ces principes quatre thèmes devront être développés pour les trois ans à venir :

. Cogestion au plan national et international

. Information et orientation des jeunes

. Egalité des chances face à la mobilité, y compris pour les jeunes de régions défavorisées

. Recherche et documentation sur les questions relatives à la jeunesse.

Suivent 41 recommandations aux Etats signataires de la convention culturelle du Conseil de l'Europe.

Il faut préciser que cette conférence avait été préparée de longue date notamment par le « Comité ad hoc d'experts sur les questions de jeunesse (CAHJE) dont l'étude sur « la situation des jeunes en Europe » à partir de 14 rapports nationaux avait suggéré trois thèmes de réflexion pour la conférence :

. Participation des jeunes à la vie sociale à tous les niveaux

. Respects de la liberté de critiques de la jeunesse vis-à-vis de la société

. Encouragement des initiatives créatrices des jeunes.

La valorisation du premier thème tient sans doute à la crainte des gouvernements face à deux études de l'O.C.D.E. de 1982 et de la C.E.E. 1983 dont les résultats convergeaient sur :

. le désintérêt des jeunes pour la politique et les institutions tant nationales qu'internationales

. la modification de la relation traditionnelle entre éducation et travail.

O. Gagnier

LA CULTURE POPULAIRE AU XIX^e SIÈCLE À MARSEILLE

Un important colloque a été consacré à l'occasion du centenaire de la mort du poète marseillais Victor Gelu à la Culture populaire au XIX^e siècle dans la grand cité phocéenne.

L'œuvre de Gelu est particulièrement riche d'enseignements sur la position de l'expressivité « populaire » et de ses rapports avec l'usage — écrit et oral — du dialecte dans la culture française du XIX^e siècle.

Les communications présentées au cours de ce colloque ont mis en évidence quelques orientations de la recherche actuelle qui interrogent de façon très précise les actions d'éducation populaire et d'animation :

— une série d'interventions a permis de mieux cerner la solitude du discours de Gelu au sein de la culture française. Cet écrivain, dont l'œuvre est d'envergure européenne — elle a été comparée à celle, par exemple, du célèbre poète italien Giuseppe Belli — a vu son audience entravée par deux séries d'obstacles qui sont semblables à ceux que rencontre la culture des classes populaires au XIX^e siècle.

En effet, la recherche littéraire de Gelu est celle d'un réalisme très novateur pour l'époque (1840). Elle implique des choix linguistiques donnant une très large place au dialecte du petit peuple marseillais. Le choix était dissident à une époque, où pour Mistral et

ses amis, la reconnaissance de l'écriture occitane passait par l'adoption des valeurs esthétiques de la littérature française à la mode (la poésie lamartinienne notamment). Dans cette perspective, le peuple est utilisé comme instance mythique de légitimation (« je chante pour vous, pâtres et gens des mas », Mistral) mais la langue et les formes utilisées répondent au goût des couches « cultivées » de la société.

L'apport de réalisme linguistique de Gelu paraît inopportun dans cette stratégie des écrivains provençaux.

Un mécanisme analogue frappe le contenu de la poésie de Gelu : la traduction de la vision du monde des classes subalternes, sa volonté de « servir » d'organe à des peines profondes, d'écho aux cris d'angoisse de toute une classe malheureuse » choque la petite et la grande bourgeoisie marseillaise comme la critique parisienne. On peut certes parler du peuple mais à condition de « faire ressemblant » sans effaroucher.

Le « populaire » est admis comme référent et pour destinataire mythique. La réalité de sa culture, de sa langue et de sa vision du monde est refoulée — et c'est le mérite de Gelu d'en avoir apporté la preuve concrète — par ceux là-même qui prétendent s'y intéresser.

On retrouve la même contradiction fondamentale dans l'organisation de sociétés d'éducation populaire avant la lettre. C'est le cas de l'Athénée ouvrier à Marseille, fondé le 5 février 1846, composé d'artisans-poètes, chansonniers, ouvriers, regroupés dans un cercle restreint.

Lamartine et Gelu en étaient membres honoraires. Le Cercle des Beaux Arts manifesta de l'intérêt envers l'Athénée ouvrier car il voulait découvrir la mentalité populaire. Il faut préciser que les membres de l'Athénée étaient des ouvriers qualifiés. Bien accueillis lors de prestations ils éveillent

aussi de la déception car leurs œuvres furent jugées trop littéraires et pas assez politiques. Ils auraient dû trouver leur inspiration « dans la zone sociale où Dieu les a placés » (Autran).

Comment se percevait l'Athénée lui-même ? lors d'un discours prononcé en 1846, Lacreusette, président, déclara que le but de son organisation était d'arrêter « le débordement d'idées subversives qui menacent souvent la société ». Parmi ces idées subversives la pire était l'idée de l'association. En effet en 1845 une grève de l'association des cordonniers avait eu du succès à 100 %.

Deux des six membres fondateurs de l'Athénée ouvrier se disaient ouvriers cordonniers. Mais il est bien possible que ces ouvriers aient été en réalité des patrons des ateliers qui avaient souffert pendant la grève. « Si Dieu a mis dans le cœur de l'homme le sentiment de l'association ce n'est pas pour en faire un pernicieux usage » (Lacreusette). Une association doit unifier les hommes pour l'avancement de l'intelligence commune ; elle ne doit jamais être une source de conflit. Ainsi par la création littéraire on pensait détourner les ouvriers de la révolution sociale.

Toujours en 1846 Lacreusette déclarait : « si des sociétés dans le genre de notre Athénée pouvaient s'établir en grand nombre le résultat serait la régénération sociale... du pain et les jeux du cirque était notre cri d'autrefois. Maintenant telle est notre devise : paix, gloire, intelligence et liberté pour tous. Il faut civiliser le peuple ». Et encore : « jamais les classes supérieures ne descendront vers le peuple ; c'est au peuple au contraire à monter vers elles ». « Cultivez-vous ». Ainsi s'élèvera dans l'estime de tous l'ouvrier, qui deviendra d'autant plus grand qu'il sera parti de plus bas.

Il est à noter qu'après 1848 plusieurs membres de l'Athénée ouvrier dénoncèrent le caractère réactionnaire du

groupement et fondèrent l'Athénée populaire qui sera très vite jugé suspect par le pouvoir.

La connaissance de ces contradictions du XIX^e siècle mérite d'être approfondie pour mieux situer les actions actuelles d'éducation populaire et d'animation. On constate souvent l'échec de ces tentatives vis-à-vis des couches réellement populaires. Cet échec est ancien : il tient, me semble-t-il, dans un refus d'une réelle connaissance de la culture — et du désir de culture qui s'exprimait par exemple

dans l'Athénée — des classes subalternes. Fondées sur une perception mystifiée et mythique de la culture populaire, de telles actions ne peuvent que se heurter à des réactions de rejet et d'indifférence de la part des classes subalternes. Elles trouvent alors leur public privilégié dans les couches intermédiaires mais le problème de l'éducation des plus défavorisés reste entier et nous invite à penser d'autres stratégies.

Huguette Albernhe-Ruel

VIDÉO DES PAYS

1^{ères} rencontres nationales

Le 17, 18 et 19 janvier 1986, Beaufort-sur-Doron, petit village savoyard, accueillait deux cents participants pour des rencontres organisées par le SIVOM et l'Association d'Animation du Beaufortain, Tégazette de la vallée du Buech, Cinétine, Sonimage Est, Télé Saugeais et An Tanbouliner Canton de Sizun. C'étaient les premières rencontres de « vidéo des pays » faisant le point sur les expériences de vidéo, les points de vue et les projets de ces groupes attachés au développement local des micro-régions et confrontés aujourd'hui à des évolutions inéluctables.

D'où vient que beaucoup de participants à cette manifestation sont repartis sur une impression de « réussite » ? Bien sûr, il y avait l'accueil chaleureux des habitants de Beaufort très présents dans ces journées, la beauté de la neige tombée en abondance, la montagne, le petit village encaissé, idéal pour que des rencontres deviennent réelles et fructueuses. Les ateliers, les carrefours, les soirées de diffusion ont fait le plein en permanence et c'est bien au-delà d'un emploi du temps chargé (et respecté) que les débats se sont poursuivis dans les grandes salles de restaurant propices aux conversations amicales, îlots de communication réelle, plages protégées de l'ennui des discours officiels. Et finalement, bien plus que dans ces grandes messes médiatiques à répétition où défilent les mêmes grands-prêtres d'une célébration rituelle de la société de communication à venir, censée résoudre toute crise économique et existentielle, on a eu le

sentiment qu'étaient posées là, à Beaufort, de vraies questions autour de ce fameux paysage audio-visuel en plein bouleversement, questions restées en suspens, sans réponse dogmatique ni déclarations d'intention fracassantes, questions concernant non pas les seuls décideurs industriels, Professionnels (avec une majuscule s'il vous plait parce que certains font savoir haut et fort qu'il y a professionnel et Professionnel !), mais vous et moi, et tous ceux qui en dehors des grands feuilletons, des grandes séries, des grands magazines, des grandes stars de l'information de nos journaux télévisés (que nous aurons de toutes façons), voudraient quelquefois, grâce à un petit écran, connaître les reliefs variés, modestes souvent, mais réels et proches d'eux, du paysage dans lequel ils vivent, et les découvrir à échelle humaine plutôt qu'avec des jumelles de théâtre.

— La modestie ou la prudence des propos tenus, loin de désamorcer les débats, permettaient au contraire de prendre la mesure de l'évolution et de la lucidité de ces groupes qu'il est difficile aujourd'hui de nommer rigoureusement : associatif ? (le sont-ils encore alors que la création de SARL vient entériner le passage d'une frontière importante), indépendants ? (en dehors d'un marché encore peu visible, comment négocier une liberté réelle vis-à-vis des pouvoirs politiques locaux ou des pouvoirs publics ?).

Ces groupes occupent une sorte de no man's land, leur histoire commune s'est tissée autour d'une passion de l'information locale par la vidéo, nourrie d'une forte participation de bénévoles, d'un savoir-faire technique acquis sur le tas et qui les mène pour certains

à une professionnalisation à la marge des circuits d'apprentissage plus prestigieux (écoles, INA, télévision). On peut se demander si leur histoire commune s'arrêtera là, d'abord parce qu'en dehors d'un parcours un peu semblable, présenté de manière claire et intelligente par H. Goyet (1), les pratiques et les produits des groupes sont quelque peu différents, ensuite, parce que les pressions exercées de l'extérieur risquent de très vite faire éclater le monopole qu'ils ont, de fait, dans des régions délaissées par FR3 ou la presse régionale. L'enjeu que représente l'information locale qu'ils proposent, remplissant par là une mission de service public, a été repéré comme fondamental par tous, mais tous n'apportent pas la même réponse devant les mutations techniques, industrielles, commerciales en cours.

La logique de communication locale dont tous se réclament, sous des formes variées et évolutives (2) (expression des habitants, télé-miroir (3)), va rencontrer d'autres logiques : celle du plan-câble pour ceux qui réclament le droit au câblage pour les zones rurales (l'Association d'Animation du Beaufortain a déposé sa candidature au réseau câblé en 84 par exemple) celle des

groupes privés pour d'autres (on a évoqué la possibilité de sous-traiter pour Hersant). La recherche légitime d'espaces de diffusion pousse en effet ces groupes à se tourner vers les détenteurs de ces canaux de diffusion. Face à l'inégalité entre zones rurales et zones urbaines dans la planification du plan-câble, les représentants de la Mission-câble (M. Guillermin par exemple) ont fait la preuve du pragmatisme voire des hésitations dans la conception du câblage puisque le ré-équilibre dans le pourcentage entre fibre optique, coaxial et réception hertzienne semble se faire au coup par coup ; ceci dit, au nom du droit au câble pour tous (4) on a peu mis l'accent sur la logique marchande de plus en plus évidente dans la mise en place des contenus du câble en France.

La forte présence d'opérateurs comme la Compagnie Générale des Eaux (50 % dans les SLEC), la Lyonnaise des Eaux etc..., ne permet pas vraiment d'espérer qu'une réelle programmation locale de communication sociale voie le jour ! Il reste que les participants à ces journées étaient assez lucides quant aux risques de dénatura-tion de leur action présente, et les exhortations tant de la DATAR que de la mission câble à la « délocalisation » ont été entendues dans une certaine réserve. Tous ont ré-affirmé cette vocation à remplir une fonction réelle de communication locale et n'ont pas manqué de sévérité pour juger les parisiens venus en catastrophe (la DATAR en l'occurrence), vingt minutes, le nez sur leur montre, inciter les uns et les autres à se soumettre à « la sanction

(1) H. Goyet de Scop-manivelle présentait les résultats d'une étude réalisée pour la D.D.C. on ne peut se passer de lire l'étude précédente : « le journal de FR3-Alpes 1982-1984 » ou « quelques ambiguïtés de la décentralisation à la télévision ». Ce document passionnant peut être demandé au service des études et recherches, D.D.C. - 2, rue Jean Lantier - 75001 Paris.

(2) D. Garing a bien retracé l'évolution de Télé-Saugeais apprenant peu à peu à concevoir des produits visibles ailleurs que dans leur canton, sans pour autant trahir les habitants d'un pays.

(3) C'est encore H. Goyet qui a souligné qu'il ne fallait pas en rester aux apparences et que l'analyse de contenu des produits de quelques groupes montrait qu'il ne s'agissait pas seulement de télé-miroir et que ces produits participaient bien au développement local.

(4) La logique qui risque de prévaloir dans les zones rurales ne sera probablement pas la même que celle des réseaux urbains plus importants. Rappelons aussi que ce n'est pas à la Mission qu'appartiennent les décisions d'ordre technique, mais aux P.T.T.

du marché »... comme l'a fait remarquer avec beaucoup d'humour un intervenant suisse : c'était « la centralisation de la décentralisation » !

Il reste que c'est sans crispation idéologique mais sur des positions bien différentes que se retrouvaient ces « vidéos de pays » : les uns attachés à un mode d'expression des marginaux, des oubliés des médias, jugé trop misérabiliste et maladroit par d'autres à la recherche d'une esthétique plus ferme, plus professionnelle, plus exportable. Certains déjà en entreprises et ayant trouvé leur ligne économique, s'inquiétaient de ces pratiques proches d'un passé récent associatif et bénévole : « s'ils ne passent pas en entreprises, d'autres qu'eux occuperont le terrain ». Des novices quémandaient des conseils aux anciens pour démarrer... quel matériel ? quels financements ? ces questions sont loin d'être anodines quand on sait l'effet d'entraînement que peut avoir l'acquisition de matériel professionnel par exemple. La présence de participants suisses, belges, québécois permettait de comparer, de chercher des chemins praticables dans un paysage déjà fortement structuré par des multiples canaux de diffusion de programmes.

Malgré des soutiens promis par les représentants des pouvoirs publics, l'ensemble des participants a manifesté une certaine inquiétude face à leur avenir : peut-on espérer qu'ils seront soutenus voire protégés sur un marché où l'on sait bien que ce sont toujours les plus riches qui gagnent (la référence à la sanction du marché souvent mise en avant par les pouvoirs publics n'est pas incantatoire, elle laisse simplement entrevoir la réalité de cette société de communication !). Il convient de rappeler que tous les projets de communication ne sont pas forcément superposables. L'industrie et le commerce sont tout à fait légitimes, mais faut-il accepter que soient laminés de vrais

projets de communication pour construire une industrie de communication sans réfléchir au prix symbolique à payer ?

Chantal de Linarès

LABORATOIRE SON IMAGE ET LANGAGE INEP

Commission image du 29 janvier 1986 L'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

Le laboratoire son image langage organise chaque trimestre une rencontre autour de films, de vidéo, de documents audio-visuels dont la diffusion est limitée ou très spécifique.*

Croiser des regards

Ni festival, ni journées d'étude, ces rencontres réunissent d'abord les auteurs, réalisateurs, musiciens,... mais aussi des sociologues, des peintres, des chercheurs :

— De ce qui a été dit et de ce qui a été montré, des notes qui ont été prises au cours des discussions surgissent quatre mots : — développement, séduction, racisme, langage — complémentaires, contradictoires, attendus ou surprenants.

Le développement

La question posée par « l'Atelier de fabrication de confitures », comment amener une population à inventer et à mettre en œuvre les modes de transformation de ses produits agricoles pour affronter la concurrence (travail d'éducation populaire qui n'ignore pas

* Liste des films en annexe.

la tentation écologiste) débouche sur un problème politique : jusqu'où l'indépendance et l'esprit d'initiative d'une population peut-elle être tolérée par son gouvernement ?

La question posée par « Pirogue », comment soutenir et au prix de quels efforts la vente des produits de cette île de Casamance, dont 50 % arrivent pourris sur les marchés après un long et merveilleux voyage en pirogue, pourrait s'énoncer autrement : est-ce que le mirage d'images très séduisantes peut contribuer à résoudre les problèmes économiques et culturels de ces populations — décalage entre ce que dit le film et la réalité.

La confrontation de ces deux films laisse apparaître le danger mortel du savoir-faire et de l'adhésion à l'esthétique des médias, là où le carnet de croquis avec ses maladresses, par sa rigueur et sa sobriété nous saisit d'émotion. Dans cette perspective a été soulevée la question du public et particulièrement celle du retour aux « acteurs », et de l'audiovisuel comme facteur de développement.

La séduction

Alors que « Pirogue » emprunte à la séduction de l'exotisme, la séduction comme manifestation d'une culture est le sujet de « coin de femmes ». Plaire, se parer pour les hommes, femmes entre elles, paroles, le dit et le non-dit, codes que nous ne pénétrerons pas. Un salon de coiffure africaine dans une rue parisienne, un escalier étroit, au sous-sol deux hommes « forgent » des bijoux pour en parer les femmes.

« Une forme de récit en spirale où les deux mondes Hommes-Femmes s'imbriquent ».

Parure, Culture, Identité : si les cheveux crépés sont un signe de servitude, la « coiffure » est un dessin, le signe d'une imagination, d'une culture, l'affirmation d'une identité.

Lorsque Yannick Noah triomphe à Roland Garros... c'est la question au pouvoir noir, « Black », que soulève Gwana et que va tenter d'affirmer par le langage cinématographique « Hommage ».

Le racisme

Le mot est dit, excessif sans doute, au sujet d'un film de commande, de propagande, Pointe Noire, comme si tout regard d'un réalisateur blanc sur l'Afrique Noire connotait nécessairement une attitude raciste, question qui nous est renvoyée en miroir dans le film d'un réalisateur noir « La comédie exotique ». Ne s'agirait-il pas plutôt du choc des cultures : tradition africaine, occident, langage cinématographique : comment parler de cela en images et en sons ?

Le langage

Il est apparu au cours de cette journée de projection une grande diversité de traitement du langage... du son.

Ainsi dans Pointe Noire le discours néo-marxiste des ministres noirs alterne avec les tam-tam, des rythmes afro-cubains des jeunes et les fanfares militaires d'inspiration française. Un coucher de soleil sur la mer, des joueurs de dominos sur le sable et un plein cadre de drapeaux rouges... contradiction ou contrepoint ?

D'autres parti-pris :

— Celui d'un *commentaire direct* de l'action — entre le pléonasmisme et la distanciation — (Atelier de fabrication de confitures)

— *Une lecture* du poème d'Appollinaire (Le Pont Mirabeau) sur un impressionnisme d'images.

— *Le jeu des paroles* de femmes, du double aspect de la langue et de la sonorité. (Coin de femmes).

— *La palabre* comme base de la construction du film (Pirogue).

— *Le conteur*, les conteurs, un livre d'images. Le conteur dans le film, qui

mélange subtilement les modes de la tradition et le savoir faire du show-business, pour s'adresser aux téléspectateurs — de la parole au chant — (Moi l'Afrique).

— une bande de *sons concrets* : les bruits du métro en contrepoint de graphismes et d'animation de perles et de tickets de métro.

Et si la question était de trouver *le langage cinématographique de l'oralité*, privilège d'une civilisation qui n'aurait pas le handicap de siècles d'écriture, d'imprimerie, d'édition...

« Quand je parle de l'oralité, je parle avec fierté » ;

« Quand je vois le cinéma qui vient vers moi, je suis heureux » ;

« La langue française peut-être une langue africaine ».

Une langue qui « fait » image, une caméra dont le style serait celui du « bavardage ».

Et le rire comme un son — (Homage).

Edmée Cloquet
Serge Lagrange

— « POINTE NOIRE ». Sabouret — Henri Vey — Michel Servely — Copro-Congo — Direction départementale de l'Essonne

— « ATELIER DE FABRICATION DE CONFITURE — GUINÉE BISSAU ». Bernard Clamagirand — Cepaze

— « SOUS LE PONT MIRABEAU ». Elie Bajaonassirou (Madagascar) Varan.

— « COIN DE FEMMES ». Sissokho (Sénégal) Varan.

— « PIROGUE ». Jean-Claude Bergetret TF1.

— « BWANA » et « HOMMAGE ». Jean-Marie Teno — Tadie Tuene-Abossolo Mbo (Cameroun).

— « MOI L'AFRIQUE ». Bénédetto Manocorda — Orchidées.

— « BIENVENUE EN METROPOTAMIE ». Clem Clem Lawson (Togo).

— « COMÉDIE EXOTIQUE » Kitia Touré (Côte d'Ivoire) Katiola Productions.

NOTE : D'autres films n'ont pu être projetés faute de temps et notamment « A propos d'énergie » film de recherche qui justifierait une session particulière d'étude.

ON ANNONCE

Le 3^e manifestation internationale vidéo et télévision du 5 au 11 mai 1986 à Montbelliard

— Troisième compétition internationale d'œuvres vidéo récentes.

— Pour la première fois en Europe, une compétition internationale de programmes T.V.

— Confrontation internationale des productions et des partis pris pédagogiques des écoles, instituts et centres d'arts visuels formant des réalisateurs de télévision.

Diffusion « Ad Libitum » d'œuvres vidéo et de programmes T.V.

Montbelliard c'est aussi :

- . des colloques et conférences,
 - . des stages,
 - . des soirées spéciales (très internationales)
 - . des journées thématiques (histoire du Vidéo-Art, programmes éducatifs et culturels, création audio-visuelle en Alsace, Bourgogne et France-Comté etc...)
- et un Espace-Communication.

Renseignez-vous au C.A.C.

B.P. 236

25204 Montbelliard cédex

Tél. : 81.91.37.11

81.91.49.67.

81.91.09.23.

DE LA VIDÉO À LA TÉLÉVISION — Communication de groupe et Communication de masse.

MEDIA et VIE SOCIALE propose aux animateurs, enseignants, formateurs et éducateurs, un stage de formation qui a pour objectif de :

- maîtriser la chaîne de production en vidéo légère, de la conception d'équipements à la circulation de documents,
- situer ce moyen de communication par rapport aux moyens de communication de masse et opérer les transferts entre l'analyse de documents et la pratique, la pratique et la compréhension des médias.

Ce stage de 172 heures se déroulera à :

L'INSTITUT NATIONAL
D'EDUCATION POPULAIRE
11, rue Willy Blumenthal
78160 Marly-le-Roi

- du 10/02 au 14/02/86
- du 17/02 au 21/02/86

- du 10/03 au 14/03/86
- du 17/03 au 21/03/86

son prix hébergement compris est de :

- 12.000 F. : si la formation est prise en charge par l'employeur ;
- 6.000 F. : pour le stagiaire s'inscrivant à titre individuel.

Ce stage est agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports comme unité de FORMATION « D » dans le cycle D.E.F.A. (Diplôme d'Etat aux Fonctions d'Animateur).

D'autres stages sur contrat, peuvent être envisagés pour des groupes constitués de 4 à 12 personnes selon la nature du stage.

Renseignements et inscriptions, écrire à :
Média et Vie Sociale
39, rue de Chateaudun
75009 Paris

Renseignements administratifs et pédagogiques :
Tél. : 16 (1) 48.74.88.78.

L'état et les jeunes,
par F. Dubet, A. Jazouli,
D. Lapeyronnie

Sous un titre fâcheusement inadéquat par rapport au contenu, le petit ouvrage collectif : « l'Etat et les Jeunes » propose, dans un premier chapitre, une analyse des enjeux des nouvelles politiques de la jeunesse, suivie de la présentation critique de trois exemples des pratiques mises en place depuis 1981 :

- les opérations anti-été chaud
- l'insertion sociale et professionnelle des jeunes
- les conseils de prévention de la délinquance.

On voit donc qu'il n'est pas question ici d'une réflexion sur les rapports entre l'Etat et les Jeunes « en général » mais plutôt d'un regard sur les initiatives prises depuis cinq ans par l'Etat et par les collectivités locales en réponse aux problèmes posés par la délinquance, l'insécurité, les difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

Pour autant, le livre ne manque pas d'intérêt puisqu'il permet de saisir les lignes de force, les courants qui sous-tendent ces diverses initiatives, utilement situées dans le cadre et dans les enjeux nouveaux mis en œuvre par la décentralisation.

Au-delà des particularités propres à chacun des trois exemples étudiés, l'ouvrage montre toutes les difficultés que l'application des idées de « gauche » a rencontrées à l'épreuve des faits, quand il a fallu s'affronter sur le terrain à la délinquance, aux difficultés d'insertion, quand il a fallu se « positionner » face à la répression suggérée par les Conseils Communaux, même s'il s'agit de la marier harmonieusement avec la prévention.

Les auteurs du livre se montrent sévères et sceptiques à l'égard des trois

expériences qu'ils examinent : pour chacune ils expriment le sentiment que les actions entreprises, largement contrôlées par les nouveaux pouvoirs locaux, ne sont pas dotées de la puissance innovante qui seule pourrait permettre d'ébranler les conformismes, les clientélismes, les corporatismes.

L'ouvrage est tout entier traversé par des analyses convergentes qui voient dans la logique des enjeux actuels « un processus de déprofessionnalisation du travail social » qui menacerait tout particulièrement le secteur de la prévention spécialisée. En définitive, l'Etat et les Jeunes est, dans une large mesure, un livre sur le travail social, écrit par des sociologues. Dans ce sens il s'inscrit dans une tradition déjà longue, marquée de conflits, de malentendus entre les chercheurs et les praticiens du « terrain ».

On se souvient des années soixante-dix qui avaient vu fleurir nombre d'ouvrages sur le thème « travail social = contrôle social ». Peut-être le temps est-il venu, pour les sociologues, de se pencher sur un travail social en souffrance, peut-être en « phase terminale » sous les effets, en temps de crise, d'une (re)prise en main du social par le niveau politique local ?

Bertrand Sachs

DUBET (François), JAZOULI (Adil), LAPEYRONNIE (Didier). L'Etat et les Jeunes. — Paris : Les Editions ouvrières, 1985. — 204 p.

Un guide de l'Education populaire, aux éditions la découverte

L'Education populaire est en France l'un des secteurs les plus vivants du mouvement associatif, pourtant mal connu du grand public. D'où cet ouvrage, qui entend mettre à la portée

de tous un ensemble pratique d'informations de base sur l'éducation populaire, ainsi qu'une présentation plus globale de son histoire et des débats qui la traversent aujourd'hui.

On y trouvera donc :

- 542 adresses d'associations intervenant dans les secteurs les plus divers : action sociale et culturelle, vacances et loisirs, sports, formation permanente de jeunes et d'adultes, échanges internationaux, gestion d'équipements, immigration, tiers monde, droits de l'homme, mouvements de femmes, radios libres, etc... ;

- 100 fiches détaillées présentant les activités des associations les plus importantes ;

- 26 articles présentant les nouveaux enjeux et les questions que posent aux mouvements d'éducation populaire les mutations du monde contemporain.

Les auteurs : Pierre Belleville, Yannick Blanc, Benigno Caceres, Christian Carrier, Alain Chanard, Marie-Thérèse Cheroutre, Albano Cordeiro, Serge Cordellier, Gabrielle Douenel, Jean-Michel du Plaa, Sylvère Dutil, Marie-Geneviève Freyssenet, Georges Gontcharoff, Jacques Guénée, Paul Harvois, Jacques Ladsous, Michel Mery, Monique Mitrani, Gérard Muller, Marc Pallain, Pierre Paradeis, Monique Perrot, Geneviève Poujol, Jean-Marie Rongier, Georges Taillandier, Minelle Verdie, Bernard Wallon.

Avec une préface de Benigno Caceres et une post-face de Pierre Belleville.

Sous la direction de Benigno Caceres, en collaboration avec Mireille Verdie. — Guide de l'éducation populaire. — Editions la Découverte (collection cahiers libres n° 409), 1985, 361 p., 96 F.

Editions la Découverte, 1 place Paul-Painlevé, 75005 Paris.

L'action socio-culturelle à Grenoble, une enquête de Mireille Pongy

La perspective dans cette étude de l'évolution du secteur socio-culturel grenoblois à travers le discours des animateurs professionnels est l'analyse de la politique menée par les équipements à l'égard des différents publics qui les fréquentent. Le partage entre secteur culturel et secteur socio-culturel se confirme. Les professionnels par leur « compétence » s'isolent des bénévoles. L'analyse de l'enquête effectuée à la demande du Service des études et recherches du ministère de la Culture suggère qu'un second souffle est à trouver à Grenoble où le partage des territoires est la rançon du développement des équipements tant sociaux que culturels et socio-culturels.

PONGY (Mireille). — L'action socio-culturelle à Grenoble. — De la culture pour tous à la consommation de services ? — 1985. — IREP-CEPS, domaine universitaire, B.P. 47, 38040 Grenoble cédex.

L'animation pédagogique, par Raymond Toraille

« L'animation pédagogique », publiée en 1972, avait été l'occasion de faire le point sur les changements intervenus après mai 1968 dans le milieu scolaire et de proposer des solutions concrètes, immédiatement applicables pour une transformation des établissements en véritables communautés éducatives. Depuis cette époque, beaucoup de choses ont changé. La nécessité d'un « recentrage » de l'enseignement est apparue et la réaffirmation de l'importance de l'instruction — qu'on ne saurait toutefois opposer à l'éduca-

tion — a été proclamée très officiellement. Mais, quelles que soient les circonstances, il apparaît plus que jamais que, pour assurer l'acquisition du savoir, l'enseignant se doit d'être tout à la fois un pédagogue et un animateur. C'est ce que Raymond Toraille démontre dans « l'animation pédagogique aujourd'hui », un nouvel ouvrage qui s'adresse aussi bien aux parents qu'aux maîtres, comme à tous ceux qu'intéressent les problèmes de l'éducation.

En conclusion de son ouvrage l'auteur écrit :

« Pratiquer l'animation pédagogique, c'est se conduire en adulte. C'est, appuyé sur des connaissances solides, organisées et bien intégrées, emmener les élèves sur le chemin de la connaissance, en utilisant toutes les ressources et les richesses qu'offrent les relations humaines, en accueillant aussi tous les aspects du monde qui nous entoure.

Il n'y a pas de conflit entre l'instruction et l'éducation, il n'y a pas d'opposition entre la pédagogie et l'animation. Toute pédagogie qui vise à conduire l'enfant vers son devenir d'homme est une authentique animation.

Une fois encore, nous redisons comme nous le faisons en 1972 :

Des initiatives sont possibles. Il faut seulement qu'elles correspondent à une volonté raisonnée et raisonnable de changement, et qu'elles affirment le respect fondamental de l'enfant qui est au cœur de l'idée de laïcité et qui accorde une reconnaissance active à toutes les croyances, à toutes les convictions, à toutes les philosophies, sous la double forme d'une laïcité de protection et ultérieurement d'une laïcité de confrontation.

A travers l'animation pédagogique, dans les structures et les modes de la vie coopérative, nous ne prétendons pas former l'enfant. Nous voulons lui donner les moyens de se former, de conquérir le sentiment de sa liberté, la

conscience de sa responsabilité et le sens de ses devoirs. Il ne nous appartient pas de lui dicter ce qu'il en fera. A lui seul, rendu libre par nos efforts, de décider lucidement. »

TORAILLE (Raymond). — L'animation pédagogique aujourd'hui, les éditions E.S.F., 1985 (Collection Science de l'Education), 235 p.

Les mouvements de jeunesse, un nouveau territoire pour les historiens

Les mouvements de jeunesse qui fournirent au XX^e siècle les cadres de la société en Occident, sont l'un des derniers nouveaux continents à découvrir par l'historien. Ce livre présenté par Gérard Cholvy en collaboration avec 25 historiens de toute l'Europe nous livre une première fresque ou panorama de ces mouvements : leur naissance, leur histoire, leurs crises. Notamment dans l'ordre de la période où ces mouvements sont saisis : le Sillon, les Patronages, les Unions Chrésiennes de Jeunes Gens, la F.F.A.C.E., les mouvements polonais, belges néerlandais et francophones, le scoutisme belge, le guidisme, la JECF, la JOC, la JMC, la JOC Espagnole, la JOCF belge, les mouvements de jeunesse juifs sionistes en Europe de l'Est, les Eclaireurs Israélites de France, la Jeunesse d'Action Catholique espagnole, la JEC espagnole.

Et une chronologie générale.

CHOLVY (Gérard). — Mouvements de jeunesse, Chrétiens et Juifs : sociabilité juvénile dans un cadre européen (1877-1968). — Editions du Cerf, 1985. — 420 p., 176 F. (collection « Cerf/Histoire »).

L'argent des pauvres, par Jean-François Laé et Numa Murard

« Transit : un mot à faire planer quand on est à Kennedy Airport en transit pour Tokyo ; un mot à désespérer de tout quand on vit à Blanchard, cité de transit normande d'où les habitants ne décollent jamais.

Parqués dans les banlieues de banlieues, en bordure de décharges, leur vie oscille entre la permanence et le transitoire : permanence des logements provisoires, des boulots intermittents, des amours passagères, des budgets précaires. Destabilisés par ce temporaire qui s'éternise, mieux habitués à suivre qu'à vivre, ils ont, aux yeux des autres, un comportement déconcertant, agressif : mauvais payeurs, ils se lancent dans des dépenses inconsidérées ; mauvais coucheurs, ils se querellent avec leurs voisins ; mauvais pauvres, ils bataillent contre les administrations censées les aider.

Or, cette attitude a sa logique, parfaitement appropriée aux paradoxes de la situation ; cet univers insoumis obéit à une discipline personnelle et collective qui règle la vie économique et sociale, ce monde apparemment bête et méchant connaît une solidarité qui fait tant défaut aux « nouveaux pauvres » murés dans l'isolement.

C'est ce que nous montrent Jean-François Laé et Numa Murard, en nous livrant des instantanés de scènes prises sur le vif dont ils restituent le contexte grâce à des commentaires sans pédantisme ni sècheresse statistique, sans discours moralisateur ni prosélytisme militant.

Les visages et le paysage de la pauvreté y retrouvent leur vérité. Mieux, leur parenté avec l'ensemble d'une société qui les marginalise en même temps qu'elle veut les intégrer ».

LAE (Jean-François), et MURARD (Numa). — L'argent des pauvres, la vie quotidienne en cité de transit. — Le Seuil, 1985, 210 p., 79 F.

L'informatique et nous, par Jean-Luc Michel

L'informatique est partout.

Elle nous concerne tous : **usagers** lorsque nous prenons un billet d'avion, de train ou de métro, **utilisateurs** lorsque nous tapons sur un clavier MINITEL pour interroger une base de données, **prescripteurs** d'un système ou simplement **responsables** désirant gagner du temps ou de l'efficacité dans nos activités.

Ce livre intéressera chacun quels que soient sa place, sa fonction et son rôle.

Aux Entreprises il rappellera la nécessité du fonctionnement en double système tout en dressant le tableau des principales évolutions technologiques que l'on peut attendre des matériels et des logiciels.

Aux Municipalités qui envisagent de s'équiper, il indiquera comment établir des cahiers des charges.

Aux Associations de toute nature, il apportera de nombreux exemples d'utilisation professionnelle au service de leurs objectifs sociaux, culturels ou sportifs.

Cet ouvrage centré sur le choix de matériels et de logiciels se propose de donner un état d'esprit exigeant vis-à-vis de l'informatique et des informaticiens et dégage les traits les plus intéressants de la démarche informatique.

De lecture aisée, très complet et prospectif, le livre de Jean-Luc Michel, véritable **Guide pratique**, invite aussi à la réflexion sur les enjeux culturels, économiques et sociaux des moyens modernes de communication et d'information dont l'informatique et ses dérivés font partie.

MICHEL (Jean-Luc). — L'informatique et nous, la micro et ses applications. — Média et vie sociale, Entreprise moderne d'édition, 1985.

AFRIQUE :

**JEUNESSES UNIQUES
JEUNESSE ENCADRÉE**

par

Jean-Marie MIGNON

**Les mouvements de jeunesse et d'éducation populaire
en Afrique francophone
au moment de l'accession à l'indépendance**

L'Harmattan

INDEX DES ARTICLES
PARUS DANS LES CAHIERS DE L'ANIMATION
par ordre alphabétique d'auteurs
(du n° 1 au n° 54 inclus)

Action culturelle et éducative dans les milieux de travail et dans les communautés locales. Colloque UNESCO de ZAGREB. — N° 26, 4^e trimestre 1979, p. 55-62.

Affiche (L') culturelle : un colloque sur la sérigraphie et la photosérigraphie à l'INEP. — N° 35, 1^{er} trimestre 82, p.79-110.

ADELMANT (Charles). — Le centre éducatif des Ateliers Jean de Bologne à Douai. — N° 17, 3^e trimestre 1977, p.45-52.

AGNEL (Aimé). — Des chansons qui ne demandent qu'à parler. — N° 11, 1^{er} trimestre 1976. p.49-58.

AGOSTINI (Enzo). — Une institution socio-éducative en Italie : la Società Umanitaria. — N° 6, décembre 1974, pp.77-84.

ALINSKI (Saül). — Participation de la population communautaire dans la planification et la rénovation urbaines. — N° 4, décembre 1973, p.109-121.

ALLOUCHE-BENAYOUN (B.J.). — Recherches françaises. — N° 15-16, 1^{er} semestre 1977. p. 177-130.

ARABIN (Lothar). — R.F.A., des professionnels et un système. — N° 42, IV 1983, p.85-90.

ARNAUD (Pierre). — Les sociétés sportives avant 1914. — N° 54, I, 1986, p.73-86.

ATTIAS-DONFUT (Claudine). — Les clubs pour personnes âgées. Naissance d'une nouvelle force sociale. — N° 9, 3^e trimestre 1975. p.31-30.

Auberges de la Jeunesse (Les), débat. — N° 32, 2^e trimestre 1981, p.87-94.

AUGUSTIN (Jean-Pierre), DUBET (François). — L'espace urbain et les fonctions sociales de l'animation. — N° 7, 1^{er} trimestre 1975, p.19-36.

AUGUSTIN (Jean-Pierre). — Vers une laïcisation des loisirs au Québec. — N° 33, 3^e trimestre 1981, p.67-78.

AUGUSTIN (Jean-Pierre). — Formes de ballons et formes de croyance. — N° 40, II, 1983, p.1-18.

AUGUSTIN (Jean-Pierre). — Urbanisation et nouveaux enjeux associatifs : agglomération bordelaise 1950-1983. — N° 43, V, 1983.

AUGUSTIN (Jean-Pierre), GARRIGOU (Alain). — Les dirigeants sportifs et leurs pratiquants. — N° 54, I, 1986, p.43-54.

AVICE (Edwige). — Ministre du Temps libre. — Allocution. — N° 42, IV, 1983, p.7-10.

AZEMA (Jean-Pierre). — Vichy, repères historiques. — N° 49-50, avril 1985, p.9-18.

BARBE (Jean-Michel). — Présence et avenir du passé : contribution à une problématique des nouvelles muséologies — N° 51, juin 1985, p.55-64.

BARBIER-BOUVET (Jean-François). De la scène au petit écran. Le public des retransmissions culturelles à la télévision. — N° 19, 1^{er} trimestre 1978. p.33-44.

BARTHEZ (Jean-Claude). — Les publics de l'animation : leur constitution. — N° 9, 3^e trimestre 1975. p.3-20.

BEAUD (Pierre). — La télévision institutionnelle. — N° 5, mai 1974, p.67-88.

BELLEFLEUR (Michel). — Une animation à l'américaine ? — N° 33, 3^e trimestre, p.79-86.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- BELLEVILLE (Pierre), interview de. — « La ville repose sur les épaules de l'ouvrier endormi ». — N° 37, 3^e trimestre 82, p.65-83.
- BERGALA (Alain). — Repérages pour une pédagogie de l'image. N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p.13-22.
- BESNARD (Pierre). — Eléments pour une théorie du système de l'animation N° 1, mai 1972. p.29-35.
- BESNARD (Pierre). — Les enseignants-animateurs. — N° 3, juin 1973, p.85-97.
- BESNARD (Pierre). — La relation créateurs/animateurs : Une nouvelle dialectique maître/esclave dans le champ culture. — N° 26, 4^e trimestre 1979. p.47-54.
- BLOUIN-LE BARON (Jacqueline). — La logique sociale d'une pratique culturelle : l'exemple de l'expression culturelle. — N° 41, III, 1983, p.27-44.
- BORBEIN (Volker). — La participation aux cours de langues. — N° 42, IV, 1983, p.29-32.
- BOULANGER (Michel). — Animation culturelle et éducation artistique. — N° 1, mai 1972, p.67-77.
- BOULANGER (Michel). — Eté 1974, six stages de réalisation. — N° 8, 2^e trimestre 1975, p.1-56.
- Le projet d'animation de la collectivité de ROSHEIM par l'art dramatique et la poésie, p.1-9.
- « Cantegril » à MIREPOIX, p.11-17.
- Le centre d'Action et d'Animation Culturelle de l'Yonne, p.19-28.
- Les nuits théâtrales de l'ENCLAVE, p.29-37.
- Le théâtre populaire Jurassien, p.39-46.
- Le festival d'animation rurale de VERRUYES, p.47-56.
- BOULANGER (Michel). — Quelques remarques sur la formation. — N° 8, 2^e trimestre 1975. p.57-69.
- BOULANGER (Michel), LE VEUGLE (Jean). — Jean-Nazet : un animateur et un novateur. — N° 3, juin 1973, p.5-7.
- BOULANGER (Michel). — Une expérience audio-visuelle : recherches sur la relation entre image et langage, à partir de l'œuvre de Jules Verne. — N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p.59-66.
- BOULANGER (Michel). — Quelle image ? — n° 24-25, 3^e trimestre 1979, p.83-85.
- BOULANGER (Michel). — Les C.T.P., des acteurs de l'éducation populaire. — N° 28, 2^e trimestre 1980.
- BOULONGNE (Pierre-Yves). — Pourquoi cette revue ? — N° 1, mai 1972, p.3-5.
- BOURQUIN (Jean-Fred). — Des associations de jeunes à la télévision. Une expérience suisse. — N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p.67-80.
- BURBAN (Philippe). — Réponse à Jean Hurstel. — N° 51, juin 1985, p.91-98.
- Bureau (le) des mouvements de jeunesse au Secrétariat d'Etat à la Jeunesse : entretiens avec M.M. Dupouey et Moreau, propos recueillis par Patrick Gallaud. — N° 49-50, avril 1985, p.33-36.
- CALLEDE (Jean-Paul). — Les activités sportives et d'expression corporelle dans les équipements socio-culturels. — N° 31, 1^{er} trimestre 1981, p.27-44.
- Camarades (les) de la route. Témoignages de Paule Paillet, Robert Auclair, Roger Rocher, René Porte. — N° 49-50, avril 1985, p.71-86.
- CAMUS (Jean-Français). — Les ciné-clubs d'enfants : refus d'infantiliser. — N° 29, 3^e trimestre 180, p.21-24.
- CAUL FUTY (Louis). — Un mouvement non identifié. — N° 42, IV, 1983, p.91-96.
- Centre RETRAVAILLER. — Stages de formation préliminaire et d'orientation Professionnelle pour les femmes. — N° 10, 4^e trimestre 1975, p.45-52.
- CHABROL (Véronique). — Jeune France, un « maillon manquant » pour l'histoire de la décentralisation culturelle. — N° 53, V, 1985, p.85-94.
- CHALVON (Mireille) — Télévision et langage des enfants. — N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p.53-58
- CHASSAGNE (Serge). — L'instruction civique à l'école, 1870-1914. — N° 38, 4^e trimestre 1982, p.45-51.
- CHAUVIÈRE (Michel), DURIEZ (Bruno). — Les militants de la C.S.F. — N° 47, octobre 1984, p.25-34.
- CHAUVIÈRE (Michel). — L'efficace de Vichy (deux illustrations en matière de politique de l'enfance inadaptée). — N° 49-50, avril 1985, p.127-144.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- CHAUVIÈRE (Michel), DURIEZ (Bruno). — Des militants nouvelle manière. — n° 54, 1, 1986, p.33-42.
- CHAZELLES (Guy). — L'éducation socio-culturelle dans les lycées et collèges agricoles : 12 ans déjà. — N° 17, 3^e trimestre 1977, p.37-44.
- CHENUET (Anne). — Méaventures d'un terrain d'aventure. — N° 11, 1^{er} trimestre 1976, p.9-22.
- CHOMBART DE LAUWE (Marie-José). — Tendances de la recherche en sciences sociales sur l'enfant. L'interaction Enfant-Société. — N° 26, 4^e trimestre 1979, p.1-13.
- CHOSSON (Jean-François). — Le Prince, le Fonctionnaire et l'Animateur culturel. — N° 3, juin 1973, p.65-76.
- CHOSSON (Jean-François). — A propos de la formation des animateurs : qui est le coupable ? — N° 11, 1^{er} trimestre 1976, p.59-66.
- CHOSSON (Jean-François), LOUPIAS (Paul). — Les quatre langages de l'animateur ou Sigismond en quête d'une demeure. — N° 22, 4^e trimestre 1978, p.11-19.
- CHOSSON (Jean-François), LOUPIAS (Paul), LAFORGE (Jean). — L'animation de l'espace rural. Pour un renouvellement des hypothèses pour la recherche et l'action. — N° 30, 4^e trimestre 1980, p.47-56.
- Chantiers de jeunes bénévoles (Les). — N° 21, 3^e trimestre 1978, p.13-34.
- CLAUDE (Armand). — Les choix pédagogiques. — N° 42, IV, 1983, p.50-53.
- CLOZIER (Gérard). — Le loisir des adolescents : attitudes et inventions. — N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p.3-22.
- COCHE (Daniel). — Au fil du temps, « une expérience de cinéma en Alsace ». — N° 36, 2^e trimestre 1982, p.87-97.
- COLLET (Hervé). — Action municipale et loisirs : vacances d'enfants et d'adolescents. — N° 21, 3^e trimestre 1978, p.1-12.
- COLLET (Hervé). — La communication sociale : un enjeu vital pour les associations. — N° 52, IV, 1985. — p.71-78.
- COLLIN (Claude). — L'initiation systématique à l'expression audio-visuelle en milieu scolaire (L'expérience de la Ville Neuve de Grenoble). — N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p.43-50.
- COMTE (Bernard). — L'École d'Uriage. De la formation des cadres à la résistance armée. — N° 49-50, avril 1985, p.147-166.
- Conversation-Sinfonietta. — N° 28, 2^e trimestre 1980, p.53-66.
- CORNET (Bernard). — Une action de préanimation : « Quartier LA ROUSSE à MIRAMAS ». — N° 20, 2^e trimestre 1978, p.25-34.
- CORSET (Pierre). — Pratique de la vidéo et formation d'un téléspectateur actif ? — N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p.23-32.
- COURTAL (Gérard). — les animateurs socio-éducatifs départementaux, un remède à l'effritement de la vie associative ? — N° 13, 3^e trimestre 1976, p.1-16.
- COUTROT (Aline). — Les mouvements de jeunesse en France dans l'entre-deux guerres. — N° 32, 2^e trimestre 1981, p.29-38.
- COUTROT (Aline). — Les mouvements de jeunesse : approche générale. — N° 49-50, avril 1985, p.21-32.
- Création, pouvoir, société : un débat autour de Gildas BOURDET. — N° 30, 4^e trimestre 1980, p.57-66.
- CRUIZIAT (André). — La jeunesse africaine et les problèmes de son insertion dans le développement. — N° 18, 4^e trimestre 1977, p.5-30.
- CRUIZIAT (André). — Les Compagnons de France. Témoignages de Michel Dupouey, Jean-Marie Despinette, Aimé Aubert. — N° 49-50, avril 1985, p.37-44.
- DARGERIE (Yvon). — La formation des animateurs d'activités scientifiques. — N° 12, 2^e trimestre 1976, p.53-66.
- DASTE (Catherine), PILLET (Françoise), FOUCHE (Christine). — La pomme verte : l'exploitation pédagogique d'un spectacle. — N° 29, 3^e trimestre 1980, p.7-14.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- DAVAL (Roland). — TOP 76. Une expérience sur l'utilisation du media audio-visuel par les jeunes. — N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p.139-140.
- DE ANGELI (Luce). — Le Counseling dans la formation des adultes aux USA. — N° 4, décembre 1973, p.91-98.
- DECROIX (Chantal). — Un mouvement féminin : L'Union Féminine Civique et Sociale. — N° 10, 4^e trimestre 1975, p.39-44.
- Démarches culturelles : un débat entre Jean Hurstel et Gildas Bourdet. — N° 30, 4^e trimestre 1980, p.67-74.
- De la violence à la violence. — N° 48, décembre 1984, p.79-84.
- DESCOLONGES-MORVILLE (Michèle). — Un renouveau dû aux femmes ?. — N° 42, IV, 1983, p.33-36.
- Des C.T.P., pour quoi faire ? — N° 28, 2^e trimestre 1980, p.31-38.
- Développement (Le) du secteur socio-éducatif (extrait du rapport de la Commission du VI^e Plan « Activités sportives et socio-éducatives »). — N° 1, mai 1972, p.119-132.
- DIEBOLT (Evelyne), FAYET-SCRIBE (Sylvie). — Les associations féministes de recherche. — N° 54, I, 1986, p.55-70.
- Direction de l'Enseignement moyen pratique. Secrétariat d'Etat à la Promotion Humaine. Sénégal. — A la recherche d'une éducation des jeunes pour le développement : l'enseignement moyen pratique (E.M.P.) au Sénégal. — N° 18, 4^e trimestre 1977, p.65-72.
- DJIAN (Jean-Michel). — Politique d'innovation culturelle et vie associative : le Fonds d'Intervention Culturelle. — N° 43, V 1983.
- DORR LEIFER (Aimée), GORDON (Neal J.) et BROWNE GRAVES (Sherryl). — Le programme des recherches américaines. — N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p.91-104.
- DREYFUS (Armand). — Théâtre et authenticité au Mali. — N° 33, 3^e trimestre 1981, p.15-25.
- DREYFUS (Armand). — Théâtre amateurs. Une spécificité du théâtre amateur. Le théâtre et ses amateurs : les incertitudes de la formation. — N° 51, juin 1985, p.33-53.
- DROUARD (Hervé), LABOURIE (Raymond), OBERTI (Annie), POUJOL (Geneviève). — Le public d'une institution de formation socio-éducatif. — N° 3, juin 1973, p.15-22.
- DROUARD (Hervé). — La crise d'un organisme d'animation régionale concertée. — N° 5, mai 1974, p.95-121.
- DROUARD (Hervé). — Vidéo-animation et vidéo-animateurs. — N° 9, 3^e trimestre 1975, p.31-46.
- DUBUS (Alain). — Arrêt sur méthodologie. — La construction d'itinéraires. — N° 44/45, avril 1984, p.23-26.
- DUCHAINE (Charles). — Les chantiers de la jeunesse : principes d'éducation. — N° 49-50, avril 1984, p.51-65.
- DUJARDIN (Rémi). — Les adolescents en chiffres. — N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p.57-66.
- DUJARDIN (Rémi). — Les bals en France et l'action socio-culturelle. — N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p.83-86.
- DUJARDIN (Rémi). — Le cinéma dans la commune. — N° 33, 3^e trimestre 1981, p.35-37.
- DUJARDIN (Rémi). — La musique dans la commune. — N° 35, 1^{er} trimestre 1982, p.65-77.
- DUJARDIN (Rémi). — Les assises du cinéma breton. — N° 36, 2^e trimestre 1982, p.99-103.
- DUMAZEDIER (Joffre). — Le ministre du Temps Libre n'est pas le père Noël. — N° 35, 1^{er} trimestre 1982, p. 1-15.
- DUMAZEDIER (Joffre). — L'évolution des associations. — N° 2, janvier 1973, P.23-24.
- DUPREZ (Dominique). — Stratégies préventives des années 80 : des opérations anti « été-chaud ». — N° 48, décembre 1984, p.55-65.
- DURNEZ (Jean-Luc), MIROUX (Jean-Paul). — Adolescents et personnes âgées dans un centre de vacances : « Les Tréteaux d'un temps ». — N° 20, 2^e trimestre 1978, p.15-24.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- EDOU-GOUSSAULT (Bénédicte). — Femmes au foyer : vie associative et identité collective. — N° 46, juillet 1984, p.23-30.
- ELOY (Jacques), GANTIER (Philippe), SAMYN (Etienne). — Devenir professionnels de cinq promotions d'animateurs dans le Nord-Pas-de-Calais. — N° 44/45, avril 1984, p.5-21.
- Entretien avec deux anciens C.T.P. : Nicole des Ylouses, Lucien Lautrec. — N° 28, 2^e trimestre 1980, p.21-30.
- EPPENBERGER (Dr). — A propos des enseignements à Bâle. — N° 42, IV, 1983, p.47-49.
- ESCHENBRENNER (Jacqueline). — La Maison des enfants de Louveciennes. — N° 11, 1^{er} trimestre 1976, p.23-28.
- EVRARD (Marcel), SCALBERT BELLAIGUE (Mathilde). — L'économie de la communauté Le Creusot Montceau-les-Mines. — N° 27, 1^{er} trimestre 1980, p.35-44.
- Expression corporelle (L') : le point de vue des formateurs. — N° 3, juin 1973, p.117-131.
- FABERT (René). — Animation : de la diffusion culturelle à la création. — N° 44/45, avril 1984, p.71-81.
- FABRIZIO (Claude). — La fonction socio-culturelle des équipements de quartier. — N° 21, 3^e trimestre 1978, p.35-51.
- FAUCONNET (Luc). — Témoignage d'un militant local. — N° 38, 4^e trimestre 1982, p.59-68.
- FLICHY (Patrice). — Le discours administratif sur la culture. — N° 19, 1^{er} trimestre 1978, p.1-16.
- Fonds (Le) d'intervention Culturel. — N° 20, 2^e trimestre 1978, p.39-52.
- Formation (La) des jeunes à la citoyenneté : du côté des associations. Propos recueillis par Bertrand SACHS. — N° 38, 4^e trimestre 1982, p.69-78.
- Formation (La) des jeunes auditeurs et téléspectateurs (propositions élaborées par la commission IV du colloque sur les jeunes, la radio et la télévision. — I.N.E.P., Marly-le-Roi, 1977. — N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p.87-90.
- FORSÉ (Michel). — Les créations d'associations : un indicateur de changement social. — N° 47, octobre 1984, p.3-23.
- FOUQUET (Françoise), GUÉRIN (Chantal). — La formation internationale du citoyen : un monde devenu tout petit. — N° 38, 4^e trimestre 1983, p.85-96.
- FOUQUET (Françoise), GUÉRIN (Chantal), WOLLENHAUPT (Cornélie). — Des jumelages franco-allemands : Pour quoi faire ? — N° 47, octobre 1984, p.67-81.
- FOURMENT (Alain). — La presse des jeunes d'hier et d'aujourd'hui. — N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p.95-108.
- FOURMENT (Alain). — La presse des jeunes sous Vichy. — N° 49-50, avril 1985, p.121-126.
- FRIEDEL (Christine). — Une ville se raconte, une ville se rencontre. — N° 33, 3^e trimestre 1981, p.27-33.
- GAGNIER (Olivier). — De l'utilisation de la vidéo en animation et de quelques-uns de ses effets. — N° 5, mai 1974, p.89-93.
- GAGNIER (Olivier). — La télévision par câble et intégration de la vidéo dans la vie sociale aux Pays-Bas. — N° 6, décembre 1974, p.107-115.
- GAGNIER (Olivier). — Pratique de la vidéo et lecture de la télévision chez l'enfant. — N° 19, 1^{er} trimestre 1978, p.45-50.
- GAGNIER (Olivier). — Les difficultés de la formation des jeunes à l'audio-visuel. — N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p.67-78.
- GAGNIER (Olivier). — La formation du téléspectateur aux USA. — N° 26, 4^e trimestre 1979, p.75-84.
- GAGNIER (Olivier). — L'alarme à l'œil. — N° 33, 3^e trimestre 1981, p.39-44.
- GAGNIER (Olivier). — Maîtrise et développement de la communication. — N° 36, 2^e trimestre 1982, p.3-10.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- GAGNIER (Olivier). — Media et citoyenneté. — N° 36, 2^e trimestre 1982, p.33-39.
- GAGNIER (Olivier). — Bretagne : régionalisation de l'audio-visuel. — N° 36, 2^e trimestre 1982, p.105-110.
- GALLAUD (Patrick). — Quelques expériences d'animation scientifique et culturelle. — N° 12, 2^e trimestre 1976, p.51-52.
- GALLAUD (Patrick). — Associations, animateurs, loisirs et programmes d'action prioritaires. — N° 13, 3^e trimestre 1976, p.17-26.
- GALLAUD (Patrick). — La renaissance des Samaria au Niger. — N° 18, 4^e trimestre 1977, p.73-80.
- GALLAUD (Patrick). — Associations et centres de recherches. — N° 18, 4^e trimestre 1977, p.89-100.
- GALLAUD (Patrick). — Presse et problèmes de jeunesse en Afrique. — N° 18, 4^e trimestre 1977, p.101-106.
- GALLAUD (Patrick). — L'innovation sociale : chances et risques. — N° 19, 1^{er} trimestre 1978, p.59-64.
- GALLAUD (Patrick), DOZOL (Arlette). — Quelques aspects de la politique de la jeunesse en Grande-Bretagne. — N° 21, 3^e trimestre 1978, p.53-59.
- GALLAUD (Patrick). — Les adolescents, ils ne veulent rien faire. — N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p.23-30.
- GALLAUD (Patrick). — La presse associative et la presse commerciale pour adolescents. — N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p.109-127.
- GALLAUD (Patrick). — Les jeunes, l'emploi et l'animation. Suivi d'une bibliographie sélective d'Isabelle Lochard. — N° 27, 1^{er} trimestre 1980, p.1-16.
- GALLAUD (Patrick). — La presse des associations d'éducation populaire. — N° 34, 4^e trimestre 1981, p.131-146.
- GALLAUD (Patrick). — Jeunesse et citoyenneté. — N° 38, 4^e trimestre 1982, p.79-83.
- GALLAUD (Patrick). — Une nouvelle politique pour les jeunes. — N° 39, I, 1983, p.19-32.
- GALLAUD (Patrick). — Jeunesse au pluriel. — N° 33, 3^e trimestre 1981, p.1-13.
- GALLAUD (Patrick). — Une idée qui vient du sud. L'insertion des jeunes — N° 48, décembre 1984, p.87-96.
- GALLAUD (Patrick). — Introduction à « Education Populaire, Jeunesse dans la France de Vichy » (1940-1944). — N° 49-50, I-II, 1985., p.5-8.
- GARRAUD (Philippe). — Enjeux associatifs locaux et stratégies municipales. — N° 52, IV, 1985. — p.27-46.
- GAUDIBERT (Pierre). — La modernisation de l'héritage : la perte du sens. — N° 30, 4^e trimestre 1980, p.39-46.
- GAUDIBERT (Pierre). — Réflexions sur le mouvement des Auberges de Jeunesse dans les années 1930. — N° 32, 2^e trimestre 1981, p.75-86.
- GAUDIBERT (Pierre), AVENIER (Philippe), OHL (Françoise). — Animateurs et créateurs à Grenoble. — N° 22, 4^e trimestre 1978, p.41-48.
- GAUTHIER (Nicole). — Les mouvements d'éducation populaire face à la télé. — N° 36, 2^e trimestre 1982, p.11-14.
- GARRIGUES (Colette). — « Radio-Solitude » - Une expérience de l'INA. — N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p.49-52.
- GELIN (Jeanne). — Représentation et attitudes devant la formation chez des animateurs professionnels en formation longue. — N° 4, décembre 1973, p.29-44.
- GELIN (Jeanne). — L'Année de la femme dans quelques revues de mouvements et associations du secteur socio-éducatif. — N° 10, 4^e trimestre 1975, p.53-64.
- GELPI (Ettore). — Culture et Education : de nouveaux besoins. — N° 34, 4^e trimestre 1981, p.147-156.
- GENEVE (Marc), PLE (Jean-Louis). — La formation juridique des animateurs. — N° 26, 4^e trimestre 1979, p.63-73.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- GENEVE (Marc). — Les jardins familiaux : un équipement à animer. — N° 47, octobre 1984, p.95-108.
- GILBERT (Claude). — Une politique à l'écart de la politique. La création de la maison de la culture à Grenoble. — N° 46, juillet 1984, p.45-57.
- GILETTE (A.). — Les services civiques de jeunesse dans le développement de l'Afrique rurale : nouvelles réflexions sur l'art de coiffer Saint-Pierre sans décoiffer Saint-Paul. — N° 18, 4^e trimestre 1977, p.31-40.
- GIRARD (Augustin). — Les politiques culturelles communales : une compétence nouvelle. — N° 20, 2^e trimestre 1978, p.1-14.
- GIRY (Marcel). — Informatique et actualisation de l'éducation populaire. — N° 34, 4^e trimestre 1981, p.109-118
- GRANIER (Christine). — L'instruction civique dans les collèges aujourd'hui. — N° 38, 4^e trimestre 1982, p. 52.
- GRATIOT-ALPHANDERY (Hélène). — Culture et animation socio-culturelle. — N° 17, 3^e trimestre 1977, p.1-6.
- GROS (Dominique). — Mouvement alternatif et animation contre-institutionnelle : un défi aux professionnels. — N° 43, V, 1983.
- GUERIN (Chantal). — Du D.E.C.E.P. au C.A.P.A.S.E. — N° 4, décembre 1973, p.13-27.
- GUERIN (Chantal). — Un institut de formation permanente pour les animateurs socio-culturels et les travailleurs sociaux en R.F.A. (Remscheid). — N° 4, décembre 1973, p.101-105.
- GUERIN (Chantal). — Les autres qui descendent dans la rue. — N° 5, mai 1974, p.1-9.
- GUERIN (Chantal). — A propos du C.A.P.A.S.E. — N° 7, 1^{er} trimestre 1975, p.1-18.
- GUERIN (Chantal). — L'Atelier Maladroit. — N° 9, 3^e trimestre 1975, p.47-52.
- GUERIN (Chantal). — De la bénévole à l'élue locale. — N° 10, 4^e trimestre 1975, p.17-38.
- GUERIN (Chantal), KRISHNAN (Claudine). — A propos des foyers socio-éducatifs. — N° 17, 3^e trimestre 1977, p.7-16.
- GUERIN (Chantal), KRISHNAN (Claudine). — Les centres de loisirs associés à l'école. — N° 17, 3^e trimestre 1977, p.53-68.
- GUERIN (Chantal). — Une profession d'animateur est-elle possible ? — N° 22, 4^e trimestre 1978, p.49-64.
- GUERIN (Chantal). — Hors de la formation professionnelle. — N° 27, 1^{er} trimestre 1980, p.45-54.
- GUERIN (Chantal). — Pour l'animation musicale des centres de loisirs : compte-rendu d'une expérience effectuée à Angoulême. — N° 29, 3^e trimestre 1980, p.47-56.
- GUERIN (Chantal). — Où en est l'éducation populaire ? — N° 34, 4^e trimestre 1981, p.5-22.
- GUERIN (Chantal). — Jeunes et jeunesses : variations sur un problème. — N° 48, décembre 1984 p.9-21.
- GUERIN (Chantal), MAZEL (Isabelle), VULBEAU (Alain). — Chemin de la désinsertion. — N° 48, décembre 1984, p.23-41.
- GUERIN (Christian). — Le chef « Scout de France » : l'ordre ou la société 1920-1960. — N° 52, IV, 1985, p.79-92.
- GUEZENNEC (J.C.), GURGAND (P.), BRUNET (G.). — Rencontre du jeune cinéma non professionnel. — N° 13, 3^e trimestre 1975, p.39-44.
- GUTWIRTH (Jacques). — Les associations de loisirs d'une petite ville : Châtillon-sur-Seine. — N° 5, mai 1974, p.11-42.
- HANDOURTZEL (Rémy). — La politique scolaire et les instituteurs. — N° 49-50, avril 1985, p.99-106.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

HAUG (Ada). — Le service enfants et jeunesse à la télévision norvégienne. — N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p.63-66.

HAUPT (Dr Elmut). — Vers une programmation des cours (RFA) : l'université populaire de Fribourg. — N° 42, IV 1983, p.69-73.

HEDOUX (Jacques). — Une action collective de formation. — N° 34, 4^e trimestre 1981, p.89-108.

HEDOUX (Jacques). — Des publics jeunes et leurs stages. — N° 46, juillet 1984, p.31-44.

HELLER-GOLDENBERG (Lucette). — Les auberges de la jeunesse : conflits et réconciliation. — N° 49-50, avril 1984.

HOFFET (Jean-Louis). — Le renouveau des Universités Populaires — N° 42, IV, 1983, p.11-20.

HOFFET (Jean-Louis). — Le droit à transmettre. — N° 42, IV, 1983, 41-46.

HOJER (Bjom). — L'Education populaire en Suède et son rôle dans la société de demain. — N° 6, décembre 1974, p.85-91.

HOUEE (Paul). — Le rôle des préalables culturels et des mouvements d'animation dans le développement rural en France depuis la Libération. — N° 2, janvier 1973, p.35-50.

HOUEE (Paul). — Une expérience d'animation en milieu rural. — N° 2, janvier 1973, p.53-59.

HURSTEL (Jean). — Jeunesse et action culturelle. — N° 43, V, 1983, p.87-94.

ILLICH (Ivan). — Education et développement. — N° 42, IV, 1983, p.107-117.

IMBERT (Maurice). — Loisirs et modes de vie dans la société urbaine contemporaine. — N° 1, mai 1972, p.37-47.

IMBERT (Maurice). — Le budget culturel des collectivités locales. — N° 1, mai 1972, p.99-116.

I.N.E.P. : une exposition, un film. — N° 30, 4^e trimestre 1980, p.75-81.

ION (Jacques). — La figure impossible du citoyen ou l'enjeu de l'éducation populaire. — N° 38, 4^e trimestre 1982, p.35-43.

IRLINGER (Paul), POCIELLO (Christian). — Sport, pratique culturelle. — N° 51, juin 1985, p.65-76.

JACOBI (Daniel). — Le tourisme culturel dans les Villages-Vacances-Familles : une utopie constructive ? — N° 7, 1^{er} trimestre 1975, p.37-48.

JANOT (Marie-Nicole). — Les Ateliers des Trois-Soleils. — N° 11, 1^{er} trimestre 1976, p.39-48.

JACQUET (Jean-Louis). — De l'éducation populaire à l'éducation permanente. — N° 34, 4^e trimestre 1981, p.63-74.

JARGOT (Paul). — Une expérience d'éducation et d'action au service du développement dans la vallée du Grésivaudan. — N° 2, janvier 1973, p.60-88.

KANDEL (Irène), MARCHAL (Emmanuelle). — L'emploi associatif. — N° 46, juillet 1984, p.13-22.

KERBRAT (Jean). — Styles d'une ville, esthétique des murs. — N° 41, III, 1983, p.45-52.

KOLPACK (Gérard). — L'action socio-culturelle aujourd'hui : le point de vue de la F.F.M.J.C. — N° 30, 4^e trimestre 1980, p.27-34.

KOVALCSIK (Jozsef), SIPOS (Zsuzanna), MUVELO'SZASZ (Janos'). — Culture populaire et collectivité : soixante institutions socio-éducatives locales en 1970-1971. — N° 6, décembre 1974, p.93-101.

KRISHNAN (Claudine). — Il se passe toujours quelque chose au C.E.S. St Exupéry. — N° 17, 3^e trimestre 1977, p.17-24.

LA BORDERIE (René). — L'I.C.A.V. : Initiation à la communication audio-visuelle en milieu scolaire. — N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p.79-82.

LABOURIE (Raymond). — De quelques problèmes de l'animation et de la formation socio-éducative. — N° 1, mai 1972, p.7-28.

LABOURIE (Raymond). — Deux expériences d'animation de collectivités territoriales : intentions et interrogations. — N° 2, janvier 1973, p.69-78.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- LABOURIE (Raymond), LACHAT (Annie). — La télévision communautaire au Québec : l'expérience modèle de Saint-Félicien. — N° 2, janvier 1973, p.113-124.
- LABOURIE (Raymond). — Un animateur américain : Saul Alinsky. — N° 4, décembre 1973, p.107-108.
- LABOURIE (Raymond). — L'éducation populaire en Chine. — N° 9, 3^e trimestre 1975, p.75-82.
- LABOURIE (Raymond). — L'apprentissage du langage télévisuel par les jeunes. — N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p.141-148.
- LABOURIE (Raymond). — De l'errance éducative à l'invention collective du loisir éducatif des adolescents. — N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p.1-2.
- LABOURIE (Raymond). — Des pratiques de l'audio-visuel à l'éducation télévisuelle des jeunes. — N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p.1-11.
- LABOURIE (Raymond). — 1920-1940 : les mutations de l'éducation populaire et des mouvements de jeunesse. — N° 32, 2^e trimestre 1981, p.3-8.
- LABOURIE (Raymond). — Education populaire et animation socio-culturelle. — N° 34, 4^e trimestre 1981, p.45-62.
- LABOURIE (Raymond). — Une époque charnière. — N° 49-50, avril 1985, p.115-120.
- LAGRANGE (Serge). — Portrait d'un C.T.P. par lui-même. — N° 28, 2^e trimestre 1980, p.39-42.
- LAGREE (Jean-Charles). — L'adolescence dans les équipements socio-culturels. — N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p.31-44.
- LE BOTERF (Guy). — Appropriation de l'espace et architecture fonctionnelle. — N° 5, mai 1974, p.131-134.
- LECA (Jean). — Questions sur la citoyenneté aujourd'hui. — N° 38, 4^e trimestre 1982, p.21.
- LE CACHEUX (Geneviève). — L'animation des bibliothèques pour enfants : une réalisation de la ville de Caen. — N° 29, 3^e trimestre 1980, p.29-38.
- LECOMTE (R. et B.). — Des groupements de jeunes au Sahel (Delta du Sénégal et Yatanga en Haute-Volta). — N° 18, 4^e trimestre 1977, p.41-64.
- LECRONIER (Louis). — Un animateur parle de la formation audio-visuelle. — N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p.137-138.
- LEFEUVRE (Maurice). — Des stagiaires s'interrogent. — N° 34, 4^e trimestre 1981, p.119-124.
- LEFEVRE (Gérard). — Pour un cinéma d'art et d'essai auquel les enfants ont droit. — N° 29, 3^e trimestre 1980, p.25-28.
- LE MOUËL (Jacques). — Chômage-maladie ou chômage banalisé. — N° 31, 1^{er} trimestre 1981, p.1-18.
- LEON (Antoine). — Les pouvoirs politiques et l'éducation populaire. — N° 37, 3^e trimestre 1982, p.13-24.
- LEPRIEUR (François). — La première décennie de la J.A.C. (Jeunesse Agricole Catholique). — N° 32, 2^e trimestre 1981, p.49-60.
- LESTAVEL (Jean). — Animation culturelle et action théâtrale. — N° 5, mai 1974, p.123-129.
- LEVASSEUR (Roger). — Mutation des associations au Québec. — N° 39, I, 1983, p.41-56.
- LEVASSEUR (Roger). — Le phénomène associatif. — N° 39, I, 1983, p.33-40.
- LEVET-GAUTRAT (Maximilienne). — Les images de rôles des animateurs socio-culturels. — N° 3, juin 1973, p.45-64.
- LINARES (Chantal de), OBERTI (Annie). — La communication : mutation sans visage. — N° 52, IV, 1985, p.55-70.
- LOISIRS JEUNES. — Ce que la télévision propose aux enfants et aux jeunes. — N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p.1-8.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- LOISIRS JEUNES. — Des émissions pour l'enfance : avec ou sans enfants ? — N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p.21-24.
- LUCIEN (Jean-Claude). — Le travail social de communauté aux Pays-Bas. — N° 6, décembre 1974, p.25-53.
- MAJASTRE (Jean-Olivier). — La culture en archipel. — N° 48, décembre 1984, p.45-54.
- MALENFANT (Chantal). — La place du sport dans le temps libre : Principes, difficultés, recherches, moyens. — N° 40, II, 1983, p.19-28.
- MARCADE (Patrice). — Initiation à l'audio-visuel dans le cadre scolaire - Une action du C.R.E.A.V. — N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p.131-136.
- MARTIN (Jean-Paul). — Aperçus sur la Ligue de l'enseignement et les œuvres complémentaires de l'école (1940-1942). — N° 49-50, avril 1985, p.87-97.
- MAUREL (Christian). — Les ambivalences des actions socio-culturelles. — N° 51, juin 1985, pp.77-90.
- MAZEL (Isabelle). — Les radio-amateurs. — N° 12, 2^e trimestre 1976, p.3-18.
- MAZEL (Isabelle). — Les clubs Espace. — N° 12, 2^e trimestre 1976, p.19-30.
- MAZEL (Isabelle). — Les clubs Nature. — N° 12, 2^e trimestre 1976, p.31-40.
- MAZEL (Isabelle). — Animation culturelle et rénovation de l'enseignement scientifique (interview du Professeur Delacotte). — N° 12, 2^e trimestre 1976, p.41-50.
- MAZEL (Isabelle). — Action culturelle et vulgarisation scientifique (Analyse d'une recherche). — N° 12, 2^e trimestre 1976, p.57-60.
- MAZEL (Isabelle). — La fédération nationale des clubs scientifiques. — N° 19, 1^{er} trimestre 1978, p.51-58.
- MAZELAYRE (Philippe). — Un « péril jeune ». — N° 48, décembre 1984, P.67-77.
- MEISTER (Albert). — Nouvelles formes d'associations et de participation dans la société post-industrielle. — N° 2, janvier 1973, p.7-22.
- MEISTER (Albert). — Du rôle des associations : réponse à Dumazedier. — N° 3, juin 1973, p.133-135.
- MEYER (Rosemarie). — Approche d'une formation aux media de masse. — N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p.91-98.
- MEYER (Rosemarie). — Initiation aux media de masse en milieu scolaire. De quelques expériences en Allemagne Fédérale et en Suisse. — N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p.99-108.
- MEYER (Rosemarie). — Usage pédagogique et maîtrise de la télévision. — N° 36, 2^e trimestre 1982, p.59-64.
- MICHEL (Alain). — La Jeunesse Etudiante Chrétienne. — N° 49-50, avril 1985, p.,45-49.
- MIEGE (Bernard). — Sur l'analyse des politiques culturelles des communes. — N° 2, janvier 1973, p.81-94.
- MIEGE (Bernard). — Les industries culturelles aux enfants : « que vous êtes jolis, que vous me semblez beaux ». — N° 29, 3^e trimestre 1980, p.57-68.
- MIGNON (Jean-Marie). — La formation des Inspecteurs africains à l'Institut National d'Education Populaire. — N° 18, 4^e trimestre 1977, p.107-111.
- MIGNON (Jean-Marie). — De la vie communautaire aux fonctionnaires du travail social en Grande-Bretagne. — N° 31, 1^{er} trimestre 1981, p.63-70.
- MIGNON (Jean-Marie), de JESUS (Cecilia). — Activités socio-éducatives et animation culturelle au Portugal. — N° 35, 1^{er} trimestre 1982, p.49-63.
- MIGNON (Jean-Marie). — Jeunesse africaine, crainte et convoitée. Les institutions de jeunesse en Afrique francophone. — N° 43, V, 1983.
- MIGNON (Jean-Marie). — Centres culturels et M.J.C. en Afrique francophone. — N° 46, juillet 1984, p.59-75.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- Mission d'action culturelle en milieu scolaire : la jeunesse scolaire à la rencontre du musée. — N° 29, 3^e trimestre 1980, p.39-46.
- MOECKLI (Jean-Marie). — Des activités pour quels publics ? — N° 42, IV, 1983, p.21-28.
- MORNET (François). — Insertion sociale des jeunes, qualification professionnelle et création d'activités. — N° 39, I, 1983, p.5-18.
- MORNET (François), PENET (Danièle), TREHOREL (Yannick). — Les entreprises intermédiaires au banc d'essai. — N° 47, octobre 1984, p.55-65.
- MOULINIER (Pierre). — Aide à la création d'emplois d'utilité collective : un programme modeste mais révélateur. — N° 31, 1^{er} trimestre 1981, p.19-26.
- MOULINIER (Pierre). — Les animateurs vacataires ou l'indépendance pédagogique. — N° 22, 4^e trimestre 1978, p.21-24.
- MULLER (Pierre). — Pour une analyse des politiques sectorielles. — N° 53, V, 1985, p.65-84.
- NAZET (Jean). — Où en est le Livre Vivant ? — N° 3, juin 1973, p.9-14.
- NEALE (Michael). — La carte de loisirs de Leeds. — N° 7, 1^{er} trimestre 1975, p.49-52.
- NETTER (Marc). — Audio-Visuel, concertation et... politique en Aquitaine : une expérience d'animation par l'audio-visuel. — N° 14, 4^e trimestre 1976, p.23-28.
- Nederlands Instituut voor Maatschappelijke Opbouw (N.I.M.O.). — Le développement communautaire aux Pays-Bas. — N° 1, mai 1972, p.87-98.
- OBERTI (Annie), ROMER (Madeleine). — 3 recherches : A propos d'une enquête nationale sur les pratiques culturelles des Français. Les enfants et le théâtre. Les jeunes travailleurs dans les F.J.T. — N° 9, 3^e trimestre 1975, p.53-74.
- OBERTI (Annie). — Inter-Services Jeunes. — N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p.41-48.
- OBERTI (Annie). — L'imagination au galop - Expérience suisse. — N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p.59-62.
- OBERTI (Annie). — La qualité des émissions de radio et de télévision pour les jeunes. — N° 20, 2^e trimestre 1978, p.35-38.
- OBERTI (Annie). — Où en est la télévision par câble. — N° 21, 3^e trimestre 1978, p.61-66.
- OBERTI (Annie). — Les jeunes et la télévision. — N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p.77-82.
- OBERTI (Annie). — L'école, la télévision et les enfants à travers la presse. — N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p.115-128.
- OBERTI (Annie). — Avant-propos, suivi de l'action culturelle et l'école. — N° 29, 3^e trimestre 1980, p.1-6.
- OBERTI (Annie). — Nice : l'accès des jeunes aux media. — N° 36, 2^e trimestre 1982, p.15-21.
- OBERTI (Annie), Propos recueillis par. — Associations, micros, radios. — N° 36, 2^e trimestre 1982, p.65-79.
- Observatoire (L') des programmes d'animation. — N° 53, V, 1985, p.31-36.
- OFFERLE (Michel). — Education ouvrière et partis politiques. — N° 32, 2^e trimestre 1981, p.105-114.
- ORY (Pascal). — L'action culturelle du Front Populaire. — N° 32, 2^e trimestre 1981, p.17-28.
- Palmarès Mémorial. — N° 28, 2^e trimestre 1980, p.67-72.
- PAILLET (Claire). — Deux expériences d'apprentissage du langage audio et télévisuel dans le Nord Pas-de-Calais. — N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p.51-58.
- PAILLET (Paule). — Activités corporelles et animation : ambiguïtés et enjeux. — N° 46, juillet 1984, p.77-91.
- PAILLET (Paule). — Jeunes au présent. — N° 53, V, 1985, p.55-64.
- PANSU (Alain). — La lecture dans les comités d'entreprise. — N° 37, 3^e trimestre 1982, p.57-63.
- PAQUIN (Claude). — Le Genèse de la F.F.M.J.C. — N° 47, octobre 1984, p.83-94.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- PARE (Claude). — Les animateurs de la S.N.C.F. — N° 22, 4^e trimestre 1978, p.27-39.
- PARIZET (Marie-Josèphe). — Animateurs des collectivités locales — N° 3, juin 1973, p.23-44.
- PARIZET (Marie-Josèphe). — Mutations du bénévolat. Institutionnalisation de l'animation et politique socio-culturelle. — N° 14, 4^e trimestre 1976, p.1-21.
- PATOUREAUX (Bernard), REBILLET (Monique), VELEINE (Chantal). — Des personnages en quête d'identité : les agents de développement. — N° 44/45, avril 1984, p.91-101.
- PATOUREAUX (Bernard), REBILLET (Monique), VELEINE (Chantal). — Du mythe fondateur aux contrats de plan : nouvelles perspectives pour l'éducation socio-culturelle dans l'enseignement agricole public. — N° 44/45, avril 1984, p.103-111.
- PEC Auvergne. — Si vous sortiez, voisines. — N° 34, 4^e trimestre 1981, p.125-130.
- PELAPRAT (Philippe). — Les nouveaux entrepreneurs de la vidéo indépendante. — N° 36, 2^e trimestre 1982, p.27-31.
- PENICAUD (Muriel), LAURENT (Anne). — L'emploi associatif en Lorraine. — N° 52, IV, 1985, p.3-26.
- PERREIN (Liliane). — Les Faucons Rouges ou Mouvements de l'Enfance Ouvrière : 1932-1939. — N° 32, 2^e trimestre 1981, p.39-48.
- PERRIN (Eliane). — De l'Apprentissage du langage vidéo. — N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p.33-42.
- PETIT (Jean-Pierre). — Quelques réflexions sur les conditions institutionnelles et pédagogiques de l'animation de la jeunesse à partir des chantiers de travail en pays africains. — N° 2, janvier 1973, p.95-112.
- PINÇON (Michel), PINÇON-CHARLOT (Monique). — Classes moyennes, enjeux culturels et trajectoires sociales. — N° 53, V, 1985, p.3-12.
- PINÇON-CHARLOT (Monique), GARNIER (Yves). — Enseigner la musique ? L'exemple d'un conservatoire municipal. — N° 51, juin 1985, p.13-31.
- PINGUILLY (Yves). — Notes éparses pour l'animation du livre : la lecture littéraire. — N° 40, II, 1983, p.51-58.
- PLÉ (Jean-Louis). — De l'animation à l'économie sociale : une nouvelle donne. — N° 37, 3^e trimestre 1982, p.1-11.
- PLÉ (Jean-Louis). — Les associations et le droit du travail : une cohabitation difficile. — N° 53, V, 1985, p.13-30.
- PLÉ (Jean-Louis), DESGUEES (Danièle). — Les boutiques de gestion : c'est facile, c'est pas cher, mais à qui ça rapporte ? — N° 35, 1^{er} trimestre 1982, p.37-47.
- PLÉ (Jean-Louis), CHOSSON (Claude). — Métiers d'animation, formation d'animateurs ? — N° 44/45, avril 1984, p.59-70.
- Politique socio-éducative et culturelle d'un département : Charente Maritime. — N° 26, 4^e trimestre 1979, p.33-45.
- POPULUS (Daniel) interview de. — Grenoble : municipalité, associations, media. — N° 36, 2^e trimestre 1982, p.23-25.
- POUJOL (Geneviève). — Recherches sur l'animation en France. — N° 1, mai 1972, p.77-80.
- POUJOL (Geneviève). — Centre de formation et formation professionnelle des animateurs. — N° 4, décembre 1973, p.5-12.
- POUJOL (Geneviève). — Compte-rendu du Symposium européen sur la déontologie, le statut et la formation de l'animateur socio-culturel. — N° 6, décembre 1974, p.103-105.
- POUJOL (Geneviève). — Les pratiques socio-culturelles des femmes. — N° 10, 4^e trimestre 1975, p.3-16.
- POUJOL (Geneviève). — Le Prix Jeunesse International 1976. — N° 13, 3^e trimestre 1976, p.33-38.
- POUJOL (Geneviève). — Une loi sur l'éducation dans le temps de loisir : l'exemple danois. — N° 17, 3^e trimestre 1977, p.77-82.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- POUJOL (Geneviève). — Un stage de réalisation de l'I.N.E.P. à Villeneuve-lez-Avignon. — N° 21, 3^e trimestre 1978, p.67-71.
- POUJOL (Geneviève). — Les animateurs en chiffres. — N° 22, 4^e trimestre 1978, p.1-10.
- POUJOL (Geneviève). — La généalogie du débat socio-culturel/culturel. — N° 30, 4^e trimestre 1980, p.3-14.
- POUJOL (Geneviève). — Education ouvrière et éducation populaire. — N° 34, 4^e trimestre 1981, p.75-88.
- POUJOL (Geneviève). — Les universités populaires sont de retour. — N° 37, 3^e trimestre 1982, p.47-55.
- POUJOL (Geneviève). — La dynamique sociale des associations. — N° 39, I, 1983, p. 57-78.
- POUJOL (Geneviève), SAGEOT (Claude), SIMONOT (Michel). — Décideurs culturels et pratiques sociales. — N° 41, III, 1983, p.1-4.
- POUJOL (Geneviève). — Les universités populaires, quelle éducation ? — N° 42, IV, 1983, p.97-105.
- POUJOL (Geneviève). — De nouveaux animateurs. — N° 44/45, avril 1984, p.1-4.
- POUJOL (Geneviève), PRECAS (Nikos). — Quoi de neuf ? — N° 44/45, avril 1984, p.27-42.
- POUJOL (Geneviève). — La bonne volonté créatrice. — N° 54, I, 1986, p.5-16.
- PRECAS (Nikos). — Tourisme et cultures locales. — N° 40, II, 1983, p.75-80.
- PRECAS (Nikos). — L'éducation populaire en Grèce. — N° 43, V, 1983.
- PRECAS (Nikos). — Pour une approche anthropologique du métier de l'animateur. — N° 44/45, avril 1984, p.113-118.
- Préparation (La) du projet de loi sur la promotion de la vie associative. — N° 35, 1^{er} trimestre 1982, p.17-22.
- QUADRUPANI (Serge). — Les journaux lycéens. — N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p.87-94.
- QUEAU (Philippe). — Les nouvelles écritures interactives. — N° 36, 2^e trimestre 1982, p.111-115.
- REISKE (Dr). — Quelle place pour les langues ? — N° 42, IV, 1983, p.74-78.
- RICHTER (Brigitte). — L'animation du livre : caractéristiques et spécialités. — N° 40, II, 1983, p. 41-50.
- RICHTER (Noë). — L'idéologie et l'évolution des institutions de lecture de masse. — N° 37, 3^e trimestre 1982, p.25-45.
- RIOUX (Jean-Pierre). — Entre deux guerres, entre deux sociétés : l'éducation populaire en transit. — N° 32, 2^e trimestre 1981, p.9-16.
- RIOUX (Jean-Pierre). — Structures de sociabilités et pouvoir. — N° 46, juillet 1984, p.3-11.
- Rock et politiques culturelles : L'exemple de Rennes. — N° 51, juin 1985, p.3-31.
- ROBINE (Nicole). — La lecture des livres en France à travers les enquêtes nationales et locales. — N° 40, II, 1983, p.59-74.
- ROMER (Madeleine). — La télévision pour enfants : le modèle britannique. — N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p.81-90.
- ROMER (Madeleine). — Les violences à la télévision : un point de vue américain. — N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p.105-110.
- ROUCOU (Christophe). — La naissance et les débuts de la J.E.C. — N° 32, 2^e trimestre 1981, p.61-74.
- ROUDET (Bernard). — Réseaux d'associations, réseaux de militants : une étude de cas. — N° 47, octobre 1984, p. 35-54.
- RUTS (Jan). — L'action culturelle : expérience d'actions sauvages aux Pays-Bas. — N° 5, mai 1974, p.43-66.
- RUTS (Jan). — Les centres d'information et de consultation des jeunes en Belgique et aux Pays-Bas. — N° 6, décembre 1974, p.3-24.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- SACHS (Bertrand). — L'information des jeunes : des modalités diverses. — N° 13, 3^e trimestre 1976, p.27-32.
- SACHS (Bertrand). — Entre conformisme et mutation : les jeunes d'aujourd'hui. — N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p.67-78.
- SACHS (Bertrand). — A propos des adolescents... ou libres propos d'animateurs. — N° 23, 1^{er} trimestre 1979, p.45-56.
- SACHS (Bertrand), VINCENT (Catherine). — Les loisirs des adolescents au Creusot : pratiques, désirs, aspirations. — N° 27, 1^{er} trimestre 1980, p.17-24.
- SACHS (Bertrand). — Citoyens... citoyennetés. — N° 38, 4^e trimestre 1982, p.1-5.
- SAEZ (Guy). — Une animation fondée sur une politique d'équipement. — N° 26, 4^e trimestre 1979, p.15-31.
- SAEZ (Guy). — Citoyens en péril... — N° 38, 4^e trimestre 1982, p. 5-20.
- SAEZ (Guy). — Politique de style, politique de ville : Grenoble et Rennes devant la culture. — N° 41, III, 1983, p.53-90.
- SAGEOT (Claude). — Un faux débat. — N° 30, 4^e trimestre 1980, p.35-38.
- SAGEOT (Claude). — Position d'un militant. — N° 34, 4^e trimestre 81, p.23-44.
- SAGEOT (Claude). — Images animées d'Alsace. — N° 36, 2^e trimestre 1982, p.81-86.
- SAGEOT (Claude). — Education populaire ? Action culturelle ? Problème pour les décideurs. — N° 41, III, 1983, p.5-10.
- SAGEOT (Claude). — Les animateurs à Strasbourg. — N° 44/45, avril 1984, p.43-55.
- SAINSAULIEU (Renaud). — Un mouvement vers l'université permanente. — N° 42, IV, 1983, p.79-84.
- SAMUEL (Nicole). — Quelques aspects de la sociologie américaine du leadership. — N° 3, juin 1973, p.99-115.
- SARRAZIN (François). — Jeunes au quotidien. — N° 53, V, 1985, p.37-54.
- SAUGUET (Marie-Noëlle). — Terrains de jeu : quelle animation ? — N° 11, 1^{er} trimestre 1976, p.1-8.
- SAUGUET (Marie-Noëlle). — L'animation musicale en milieu scolaire. — N° 17, 3^e trimestre 1977, p.25-36.
- SCHAEFER (René). — Pourquoi des émissions pour enfants ? — N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p.9-16.
- SENECAL (Michel). — Media communautaire au Québec : Etat de marginalité ou marginalité d'Etat. — N° 36, 3^e trimestre 1982, p.41-57.
- SIMONOT (Michel). — Le psychosociologue et son animateur. — N° 1, mai 1972, p.49-53.
- SIMONOT (Michel). — Les représentations des futurs animateurs professionnels. — N° 4, décembre 1973, p.67-89.
- SIMONOT (Michel). — A propos de la formation des animateurs : faute d'analyse, on recherche des coupables. — N° 12, 2^e trimestre 1976, p.61-68.
- SIMONOT (Michel). — Publics de l'animation socio-culturelle et activités d'animation. — N° 14, 4^e trimestre 1976, p.39-45.
- SIMONOT (Michel). — Une profession ? Pour quelle activité ? — N° 22, 4^e trimestre 1978, p.65-74.
- SIMONOT (Michel). — Création, créativité, expression. — N° 30, 4^e trimestre 1980, p.15-26.
- SIMONOT (Michel). — Le devenir des animateurs. — N° 44/45, avril 1984, p.83-89.
- SIMONOT-DIERICK (Béatrice). — Des stratégies, des tactiques dans la vie quotidienne. — N° 41, III, 1983, p.11-26.
- SOLINGER (Janet). — Un exemple américain : The smithsonian Institution. — N° 42, IV, 1983, p.63-68.

Index des articles parus dans les Cahiers de l'animation

- SIRE (Jean). — Itinéraire d'un peintre. — N° 27, 1^{er} trimestre 1980, p.55-60.
- SIROTA (André). — Quelques malentendus à propos de la non-directivité. — N° 1, mai 1972, p.54-64.
- SOUBEY (Henri). — La télévision éducative romande. — N° 24-25, 3^e trimestre 1979, p.109-114.
- SOUCHON (Michel), MEYER (Georges). — L'usage de la télévision. — N° 19, 1^{er} trimestre 1978, p. 17-32.
- STURM (Hertha). — Les effets émotionnels de la télévision. — N° 15-16, 1^{er} trimestre 1977, p.111-116.
- SUE (Roger). — Le changement dans les modes de vie. — N° 52, IV, 1985, p.45-54.
- TANGUY (Yves). — L'association reconnue d'utilité sociale : une réforme socialement utile ? — N° 35, 1^{er} trimestre 1982, p.23-35.
- TÉTARD (Françoise). — Jeunesse unique : autour de quelques discours. — N° 49-50, avril 1985, p.107-114.
- TIMBART (Odile), BONNET (Lydie). — Les dépenses culturelles des départements en 1975. — N° 31, 1^{er} trimestre 1981, p.53-62.
- TITMUS (Colin). — L'éducation des adultes en Grande-Bretagne. — N° 34, 4^e trimestre 1981, p. 157-168.
- THOBY (André). — Témoignage d'un instituteur (1923-1950). — N° 38, 4^e trimestre 1982, p.55-57.
- THOREL (Monique). — De l'expérience d'animation scientifique au colloque de Mulhouse. — N° 42, IV, 1983, p.59-62.
- TORAILLE (Raymond). — Animation pédagogique ou animation dans le second degré. — N° 3, juin 1973, p.77-84.
- TREMPE (Rolande). — Une tentative d'éducation populaire en milieu ouvrier : le centre confédéral d'éducation ouvrière de la C.G.T. : 1932-1939. — N° 32, 2^e trimestre 1981, p.95-104.
- Un colloque sérigraphique à l'I.N.E.P. — N° 31, 1^{er} trimestre 1981, p.71-74.
- Un service public d'Education Populaire ? — N° 28, 2^e trimestre 1980, p.9-20.
- Une animatrice à l'hospice. — N° 31, 1^{er} trimestre 1981, p.45-52.
- Une équipe régionale de C.T.P. — N° 28, 2^e trimestre 1980, p.43-52.
- VAN DEN BUSSCHE (Christian). — Une formation de photographes animateurs. — N° 4, décembre 1973, p.45-65.
- VANDERMEERSCH (Edmond). — Les jeunes et la télévision. — N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p.17-20.
- VARINE (Hugues de). — Le patrimoine industriel et les travailleurs. — N° 27, 1^{er} trimestre 1980, p.25-34.
- VINCENT (Catherine). — Bibliographie : l'éducation populaire 1920-1940. — N° 32, 2^e trimestre 1981, p.115-120.
- VINCENT (Gérard). — Les mots des militants culturels. — N° 54, I, 1986, p.17-30.
- VIOLETTE (Marcel). — Portrait d'une émission pour les enfants de 10 à 13 ans. De la magie à la réalité. — N° 15-16, 1^{er} semestre 1977, p.25-40.
- WASSEIGE (Alain de), PION (Michel), QUINET (Patrick). — Les centres d'expression et de créativité dans la communauté française en Belgique. — N° 33, 3^e trimestre 1981, p.45-65.
- WEISGERBER (Pierre). — La politique culturelle en Belgique. Situation et analyse expérimentale d'une nouvelle démarche. — N° 6, décembre 1974, p.55-75.
- YENDT (Maurice). — Le théâtre des jeunes années : deuxième esquisse. — N° 29, 3^e trimestre 1980, p.15-20.

Les Cahiers de l'Animation
Institut National d'Education Populaire
Val Flory
78160 MARLY-LE-ROI



Résumés

LA BONNE VOLONTÉ CRÉATRICE

Geneviève Pujol

Le débat entre l'action culturelle et l'action socio-culturelle est aujourd'hui dépassé — L'accord se fait autour d'un projet culturel qui valorise la création. A partir de l'étude d'une ville particulière le Havre, l'auteur décrit un phénomène assez général où l'on voit une extension du secteur socio-culturel qui paraît menacer les professionnels de l'action culturelle. La création est alors magnifiée. Une question se pose alors, que reste-il du projet d'action culturelle ?

LES MOTS DES MILITANTS CULTURELS

Gérard Vincent

Une génération des militants ouvriers a investi au Havre l'action culturelle à la fin des années soixante. Une structure fait alors communiquer les militants des comités d'entreprise à la maison de la culture. Les militants participent à des actions de création et d'information. Comment a été vécue cette rencontre avec la culture ? Une forte adhésion au processus d'action culturelle mobilise un groupe de militants. Cette adhésion est compatible avec un désengagement vis-à-vis du produit artistique final. Ces rencontres avec la culture sont préparées depuis longtemps par une socialité ouvrière. Cette socialité où il y a court-circuit du médium ou de tout intermédiaire est une caractéristique incompatible avec des propositions de type socio-culturel ou une sociabilité propre aux classes moyennes.

DES MILITANTS NOUVELLE MANIÈRE

Michel Chauvière et Bruno Duriez

Les nouvelles couches moyennes (cultivées) sont-elles les seules à se faire remarquer sur la scène locale et dans le mouvement associatif ? Les auteurs, s'appuyant sur leurs recherches concernant trois organisations participant aux mouvements sociaux locaux, montrent clairement que d'autres couches sociales plus à la frange du milieu populaire peuvent également être des militants nouvelle manière. Ces observations remettent en cause les théories généralement admises. Il est vrai que ce militantisme, d'origine catholique et familiale, est intrinsèquement lié à une lente trajectoire d'ascension sociale sur trois générations.

Summaries



CREATIVE GOOD WILL

Geneviève Poujol

The debate between cultural action and socio-cultural action has come to an end. A cultural project valorising creation is agreed upon. Starting from the study of a specific town, Le Havre, the author describes a fairly general phenomenon, where an extension of the socio-cultural field can be seen, that seems to be threatening the professionals of cultural action. Creation is then magnified. Which makes one wonder : what is left of the project of cultural action ?

THE WORDS OF CULTURAL MILITANTS

Gérard Vincent

A generation of working class militants took over the cultural action in Le Havre at the end of the sixties. A structure allows then communication between militants from the comités d'entreprise and the maison de la culture. The militants take part to creative and informative action. How has this meeting with culture been experienced ? A strong adhesion to the cultural action process mobilises a group of militants. This adhesion is compatible with a disengagement with the final artistic product. These meetings have been prepared over a long period by a working class sociality. This sociality where the medium or any intermediate is short-circuited is a characteristic that is incompatible with proposals of socio-cultural type and a sociality proper to middle classes.

NEW LOOK MILITANTS

Michel Chauvière and Michel Duriez

Are the new cultivated middle classes the only ones to be seen on the local scene and in the associative movement ? Thanks to their research work on three organisations taking part to local social movements, the authors show clearly that other social classes, more on the fringe of the working class, can also be new look militants. These observations lead to questioning generally accepted theories. It is certain that militantism, of catholic and family origin, is basically connected to a slow social ascending process over three generations.

LES DIRIGEANTS ET LEURS PRATIQUANTS

Jean-Pierre Augustin

Pour beaucoup les associations sportives évoquent avant tout les pratiquants sur qui reposent le succès et l'existence d'un club. Cette vision spontanée ne rend compte que d'une partie du système sportif puisque le club ne fonctionne qu'avec l'intervention des dirigeants et le soutien du public. Dans les sports collectifs dont il est question ici, la pratique implique aussi une organisation et un public. A côté des pratiquants, les dirigeants et les supporters ne voient pas le sport de la même manière, leurs discours en témoignent. Cet article reprend quelques éléments d'une étude des associations sportives. Il montre comment l'émergence des rôles des diverses catégories d'acteurs, en particulier des dirigeants et des pratiquants, est à la source du pouvoir associatif sportif. L'analyse basée sur le fonctionnement des clubs de rugby vaut aussi bien pour les autres sports collectifs.

LES ASSOCIATIONS FÉMINISTES DE RECHERCHE

Evelyne Diebolt et Sylvie Fayet-Scribe

L'étude des associations féministes de recherche est une contribution à l'histoire du féminisme. C'est aussi un nouveau regard porté à l'émergence d'une vie associative féminine originale.

Les féministes ont hésité longtemps avant d'utiliser le cadre juridique de la loi 1901. Cette tentative de regroupement stable amorce un début d'institutionnalisation que consacrera la création du ministère des droits de la femme. La recherche féministe n'en a pas pour autant acquis un statut à part entière contrairement à d'autres pays. Le militantisme baisse. Instances de dialogue avec les pouvoirs publics, les associations féministes de recherche ont un avenir incertain.

LES SOCIÉTÉS SPORTIVES AVANT 1914

Pierre Arnaud

L'auteur suggère que l'organisation interne de la vie associative dans les sociétés sportives s'inscrit dans une perspective d'acculturation qui redouble et accentue celle entreprise dans d'autres institutions éducatives par la III^e République (Ecole et surtout Armée). La « sécularisation » de la sociabilité sportive se traduit par une hiérarchisation des statuts et sépare les dirigeants des pratiquants. L'association sportive est donc une institution « disciplinaire ».

La vie associative des sportifs témoigne de la plurifonctionnalité de l'association.

MANAGERS AND PLAYERS

Jean-Pierre Augustin

For many people sports associations evoke above all the players, on whom depend the success and the existence of a club. This spontaneous view only accounts for part of the sports system since the club can only function with the intervention of the managers and public support. In team sports, the subject of this study, practice also implies an organisation and a public. Next to the players, the managers and the supporters do not see sports in the same way, their declarations are plain enough. This article presents some elements of a study on sports associations. It demonstrates how the distribution of the parts of the various categories of actors, mainly managers and players, are at the origin of sports associative power. The analysis based on the functioning of rugby clubs is also quite valid for other team sports.

FEMINIST RESEARCH ASSOCIATIONS

Evelyne Diebolt and Sylvie Fayet-Scribe

The study of feminist research associations contributes to the history of feminism. It also is a new look upon the appearance of an original feminine associative life.

Feminists hesitated for quite a long time before using the legal framework of the 1901 Law. This attempt of stable bringing together is the beginning of institutionnalisation that will be confirmed by the creation of the Ministry of Women's Rights. Feminist research has not acquired nonetheless a proper statute unlike other countries. Militantism is decreasing. Feminist research associations, i.e. instances of dialogue with public authorities, are facing quite an uncertain future.

SPORTS SOCIETIES BEFORE 1914

Pierre Arnaud

The author suggests that the internal organisation of associative life in sports societies is part of a process of aculturation that keeps increasing and aggravating that undertaken in other educational institutions by the Third Republic (School and above all the Army). The « secularisation » of sports sociability results into a hierarchy of the statutes and separates managers from the players. So sports associations are « disciplinary » institutions.

The associative life of the players bears witness to the multifunctionality of the association.

DOCUMENTS DE L'INEP

- | | | |
|-----------------------|--|------|
| XXIII
1976 | Entre la lyre et le compas. Note pour une scénographie de l'espace ludique. — Jean Hermann. | 32 F |
| XXXI
1980 | Pour connaître la télévision. Choix de textes. — Annie Oberti. | 37 F |
| XXXIX
1981 | Des organismes d'aide aux associations locales. — Annie Oberti. | 37 F |
| XL
1982 | La presse d'éducation populaire de 1830 à 1960 - Guide documentaire par Arlette Boulogne et Sylvie Fayet-Scribe (sous la direction de Raymond Labourie). | 85 F |
| XLI
1983 | Décentralisation et communication sociale locale. Actes du Colloque de Pau 1982. (Co-édition Ligue de l'enseignement. - I.N.E.P.). | 35 F |
| XLIII
1983 | Le cinéma dans la commune. Choix de textes par Rémi Dujardin | 45 F |
| <i>Nouvelle série</i> | | |
| 1
1983 | Action culturelle, action socio-culturelle. Recherches. — Geneviève Poujol. | 37 F |
| 3
1984 | L'insertion sociale et culturelle des jeunes. Compte rendu des journées d'études I.N.E.P. — Chantal Guérin et Isabelle Mazel - 1983. | 40 F |
| 4
1984 | Itinéraires d'animateurs. — Alain Dubus. | 40 F |
| 5
1985 | Culture passée, cultures à venir, Choix de textes sur les pratiques et les représentations culturelles — Bertrand Sachs. | 50 F |

Commande à adresser à :
I.N.E.P. - Service des Publications
Val Flory, 78160 MARLY-LE-ROI.

**Attention le numéro de téléphone
du Service des Publications de l'I.N.E.P. a changé
Appelez le 39.58.49.11**

LES CAHIERS DE L'ANIMATION

Numéros disponibles au 1-2-1986

- Numéro 53 :** — Classes moyennes, enjeux culturels et trajectoires sociales (M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot)
1985 — Les associations et le droit du travail : une cohabitation difficile (J.L. Plé)
— L'observatoire des programmes d'animation : présentation
— Jeunes au quotidien (F. Sarrazin)
— « Jeunes au présent » sur un dispositif de communication interactif (P. Paillet)
— Pour une analyse des politiques sectorielles (P. Muller)
— Jeune France, un « maillon manquant » pour l'histoire de la décentralisation culturelle (V. Chabrol).
- Numéro 52 :** — L'emploi associatif en Lorraine (M. Pénicaud et A. Laurent) 50 F
1985 — Enjeux associatifs locaux et stratégies municipales (P. Garraud)
— Le changement dans les modes de vie (R. Sue)
— La communication : mutation sans visage (Ch. de Linares et A. Oberti)
— La communication sociale : un enjeu vital pour les associations (H. Collet)
— Le chef « scout de France » : l'ordre ou la société 1920-1960 (Ch. Guérin)
- Numéro 51 :** — Le rock à Rennes 50 F
1985 — Enseigner la musique (M. Pinçon-Charlot et Y. Garnier)
— Théâtres amateurs (A. Dreyfus)
— Sport, pratique culturelle (P. Irlinger et C. Pociello)
— Présence et avenir du passé : nouvelles muséologie (J.M. Barbe)
— Actions socio-culturelles : des ambivalences (C. Maurel)
— Parole à un animateur (P. Burban)
- Numéro 49/50 :** *Education populaire, jeunesse dans la France de Vichy 1940-1944* 70 F
1985 — Introduction (P. Gallaud)
— Repères historiques (J.P. Azéma)
— Mouvements de jeunesse et politiques de la jeunesse (A. Coutrou, M. Dupouey, Moreau, A. Cruziat, A. Michel, C. Duhaîne, L. Heller-Goldenberg, J.P. Martin, R. Handourtzet, F. Tétard, R. Labourie, A. Fourment)
— Témoignages (P. Paillet, Auclair, Rocher, R. Porte, Despinette, Aubert)
— Une expérience de formation des chefs : l'école des cadres d'Uriage (B. Comte)
— Témoignages (J. Dumazedier, B. Caceres)
- Numéro 48 :** *Jeunesses 1985 : histoires d'insertion* 50 F
1984 — Jeunes et jeunesses : variations sur un problème (Ch. Guérin)
— Chemins de la désinsertion (Ch. Guérin, I. Mazel, A. Vulbeau)
— La culture en archipel (J.O. Majastre)
— Stratégies préventives des années 80 : des opérations anti-été chaud (D. Duprez)
— Un péril jeune ? (P. Mazelayre)
— une idée qui vient du sud (P. Gallaud)

- Numéro 47 :** — Les créations d'associations (M. Forsé) 45 F
1984 — Les militants de la C.S.F. (M. Chauvière, B. Duriez)
— Réseaux d'associations, réseaux de militants (B. Roudet)
— Les entreprises intermédiaires (F. Mornet, D. Pénet, Y. Trehorel)
— Des jumelages franco-allemands (F. Fouquet, C. Guérin, C. Wollenhaupt)
— La genèse de la F.F.M.J.C. (C. Paquin)
— Les jardins familiaux (M. Genève)
- Numéro 46 :** — Sociabilité et Pouvoir (J.P. Rioux) 45 F
1984 — L'emploi associatif (I. Kandel et E. Marchal)
— Création de la M.C. de Grenoble (C. Gilbert)
— Centres culturels en Afrique (J.M. Mignon)
— Les stages pour jeunes (J. Hedoux)
— Stages pour femmes et vie associative (B. Edou - Goussault)
— Activités corporelles et animation (P. Paillet)
- Numéro 44-45 : *Animateurs aujourd'hui ?*** 50 F
1984 — Le métier aujourd'hui : quelles connaissances ?
(C. Chosson, A. Dubus, J. Eloy, P. Gantier, J.-L. Plé, G. Pujol, N. Precas, C. Sageot, E. Samyn)
— Les pratiques aujourd'hui : quelles cultures ? (R. Fabert, M. Simonot)
— Le développement aujourd'hui : pour quel monde rural ?
(B. Patoureaux, M. Rebillat, C. Veleine)
— Pour une approche anthropologique du métier de l'animateur
(N. Precas)
- Numéro 43 :** — Nouveaux enjeux associatifs (J.-P. Augustin) 40 F
1983 — Politique d'innovation culturelle et vie associative (J.-M. Djian)
— Mouvement alternatif et animation contre-institutionnelle
(D. Gros)
— Jeunesse africaine, crainte et convoitée (J.-M. Mignon)
— L'éducation populaire en Grèce (N. Précas)
— Jeunesse et action culturelle (J. Hurstel)
- Numéro 42 : *Le renouveau des Universités Populaires*** 40 F
1983 — Les publics (J.-M. Moeckli, V. Borbein, M. Descolonges-Morville)
— Les enseignants (J.-L. Hoffet, Dr Eppenberger, A. Claude)
— Les contenus (M. Thorel, J. Solinger, Dr E. Haupt, Dr Reiske)
— Réflexions (R. Sainsaulieu, L. Arabin, L. Caul Futy, G. Pujol)
- Numéro 41 : *Décideurs culturels et pratiques sociales*** 40 F
1983 — Décideurs, éducation populaire et action culturelle (G. Pujol, C. Sageot, M. Simonot)
— Des pratiques culturelles (B. Simonot-Dierick, J. Blouin-Le Baron, Kerbrat)
— Des politiques culturelles (G. Saez)
- Numéro 39 :** — Insertion sociale des jeunes et création d'activités (F. Mornet) 40 F
1983 — Une nouvelle politique pour les jeunes (P. Gallaud)
— Les associations au Québec (R. Levasseur)
— La dynamique sociale des associations (G. Pujol)

- Numéro 38 : Citoyens, citoyennetés...* 37 F
1982
— Leçons de citoyenneté à l'usage du présent (G. Saez, J. Leca)
— Les miroirs du citoyen ; du hussard noir au militant local (J. Ion, S. Chassagne, C. Granier, A. Thoby, L. Fauconnet)
— Citoyens, entendez-vous la ville ? (B. Sachs, P. Gallaud, F. Fouquet, C. Guérin)
- Numéro 35 :* — Le Ministre du Temps Libre n'est pas le Père Noël 37 F
1982 (J. Dumazedier)
— L'association reconnue d'utilité sociale : une réforme socialement utile ? (Y. Tanguy)
— Les boutiques de gestion : c'est facile, c'est pas cher mais à qui ça rapporte ? (J.-L. Plé et D. Desguées)
— Activités socio-éducatives et animation culturelle au Portugal (J.-M. Mignon)
- Numéro 34 : L'éducation populaire aujourd'hui* 40 F
1981
— L'éducation populaire en propos (O. Gagnier, C. Guérin, J.-L. Jacquet, R. Labourie, G. Poujol, C. Sageot)
— L'éducation populaire en actes (P. Gallaud, M. Giry, J. Hedoux, M. Lefeuvre, P.E.C. - Auvergne)
— En ouvrant les frontières (E. Gelpi, C. Titmus)
- Numéro 33 :* — Jeunesse au pluriel (P. Gallaud, B. Jung) 30 F
1981
— Théâtre et authenticité au Mali (A. Dreyfus)
— Une ville se raconte, une ville se rencontre (C. Fridel)
— Le cinéma dans la commune (R. Dujardin)
— Vers la laïcisation des loisirs au Québec (J.-P. Augustin)
— Une animation à l'américaine (M. Bellefleur)
— L'alarme à l'œil (O. Gagnier)
- Numéro 21 :* — Action municipale et loisirs : vacances d'enfants et d'adolescents 20 F
1978 (H. Collet)
— La fonction socio-culturelle des équipements de quartier 20 F (C. Fabrizio)
— Quelques aspects de la politique de la jeunesse en Grande-Bretagne (P. Gallaud et A. Dozol)
— Un stage de réalisation de l'I.N.E.P. à Villeneuve-lez-Avignon.
— Où en est la télévision par câble (A. Oberti)
- Numéro 18 : Jeunesse, animation et développement en Afrique noire* 15 F
1977
— La jeunesse africaine et les problèmes de son insertion dans le développement (A. Cruiziat)
— Les services civiques de jeunesse dans le développement de l'Afrique rurale (A. Gillette)
— La renaissance des Samaria au Niger (P. Gallaud)

Pays (seulement si vous habitez hors de France)

Tout abonnement part de 1^{er} janvier de l'année en cours.

Joindre à ce bulletin un chèque à l'ordre de M. Pagan, comptable de l'INEP

Pour l'étranger : Envoyer un chèque en francs français ou un mandat international.

37 F. Numéro 33 : Changer les habitudes de consommation... (1982)

38 F. Numéro 32 : Le Ministère de l'Énergie... (1982)

39 F. Numéro 31 : L'association des producteurs de légumes... (1982)

40 F. Numéro 30 : L'éducation populaire en France... (1981)

41 F. Numéro 29 : Les villages de montagne... (1981)

42 F. Numéro 28 : Vers la fabrication des foies au Québec... (1981)

43 F. Numéro 27 : L'impact de la télévision... (1981)

44 F. Numéro 26 : L'impact de la télévision... (1981)

45 F. Numéro 25 : L'impact de la télévision... (1981)

46 F. Numéro 24 : L'impact de la télévision... (1981)

47 F. Numéro 23 : L'impact de la télévision... (1981)

48 F. Numéro 22 : L'impact de la télévision... (1981)

49 F. Numéro 21 : L'impact de la télévision... (1981)

50 F. Numéro 20 : L'impact de la télévision... (1981)

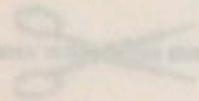
Abonnez-vous

Cinq numéros, à partir de
janvier, l'abonnement
1986 France, 200 F
 Etranger, 250 F

Bulletin à renvoyer à :
Service des Publications
I.N.E.P.
78160 MARLY-LE-ROI
39.28.49.11



ABONNEZ-VOUS !
COMME DANS LE NÔTRE
DANS VOTRE INTÉRÊT



Achévé d'imprimer IN 5 066 102 P 66
Dépôt légal
1^e trimestre 1986

Bulletin d'abonnement

Nom

Prénom

Esc. \bât \rés \org.

(si nécessaire)

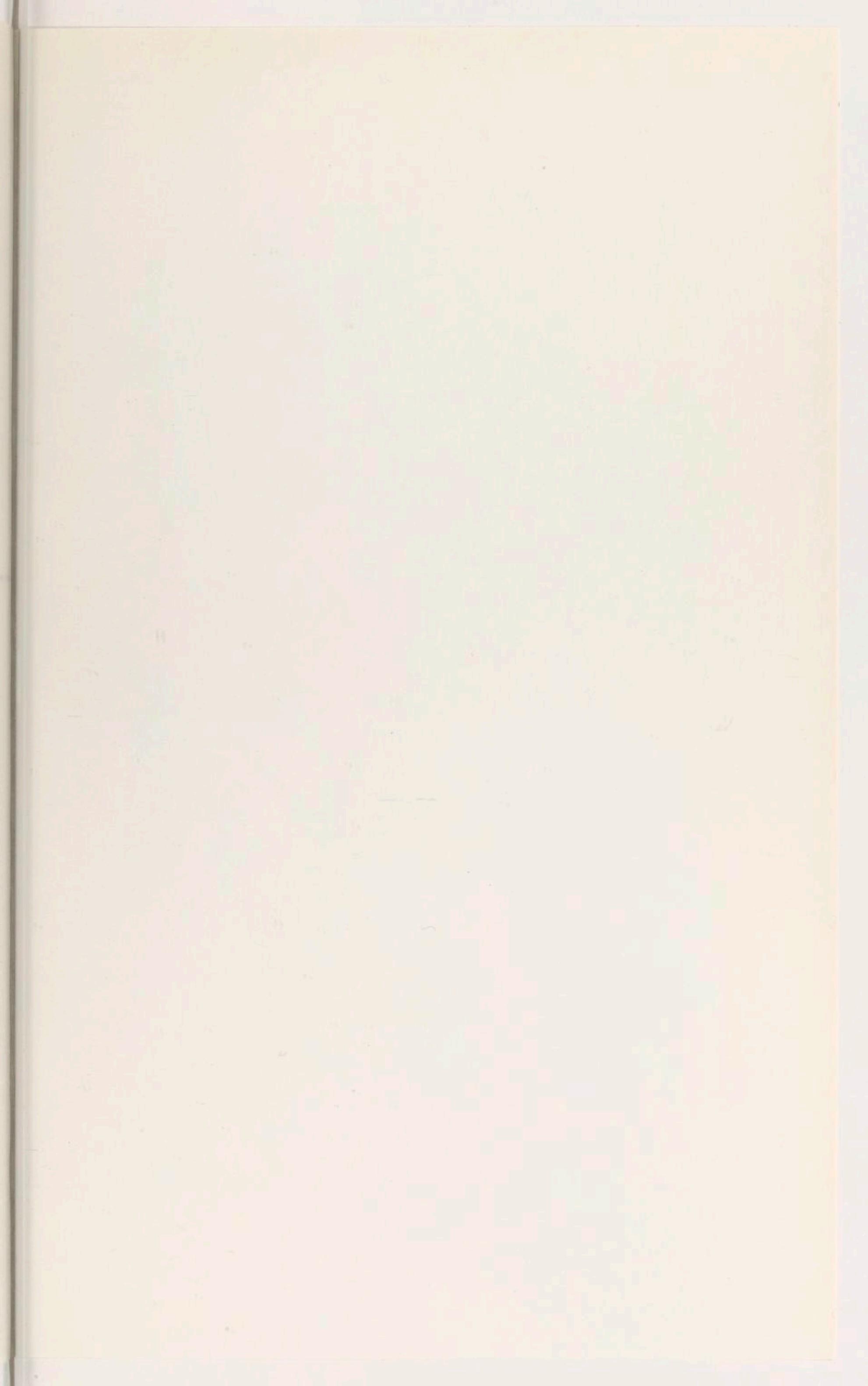
Numéro et rue

Ville

Code postal

Pays (seulement si vous habitez hors de France)

Tout abonnement part du 1^{er} janvier de l'année en cours.
Joindre à ce bulletin un chèque à l'ordre de M. l'agent comptable de l'INEP.
Pour l'étranger : Envoyez un chèque en francs français ou un mandat international.



ISSN 0291-8404

LES CAHIERS

DE L'ANIMATION

N° 54

PRIX : 50 FRANCS
Mars 1986

INSTITUT NATIONAL
D'ÉDUCATION POPULAIRE

MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS